

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
 Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
 Administration:
 2301 La Chaux-de-Fonds
 Rue Neuve 14
 Tél. (039) 21 11 35
 Téléc 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

0

opinion

Le sens de la gaudriole

Mikhaïl Gorbatchev a le sens de la gaudriole. N'a-t-il pas déclaré, lundi à Vladivostok, que «l'Union soviétique espère que ceux qui effectuent une intervention armée contre l'Afghanistan apprécieront notre pas comme il le mérite...».

Oui cher ami, votre geste est apprécié à sa juste valeur.

Amputer le corps expéditionnaire de six régiments - quelques milliers d'hommes - ne vous coûte que de jolies paroles. Pour l'essentiel, il vous reste 115.000 hommes sur place. Et votre pas ressemble singulièrement à du sur-place. Nous comprenons votre souci, néanmoins, de «donner une nouvelle impulsion à la recherche d'un règlement politique du problème».

Le hasard, par ailleurs, vous sert admirablement: les négociations de Genève sur l'Afghanistan ne reprenaient-elles pas hier? Votre déclaration, à n'en point douter, leur insufflera un bol d'air tiède.

Car vous avez besoin de temps.

L'annonce de ce retrait paraît être un signe de la volonté sincère de vous extraire de l'ornière. Le geste, sans portée concrète, vous permet d'en gagner. En imposant aux tierces parties des négociations - ONU et Pakistan - le futur hypothétique d'un possible dénouement politique de la crise afghane.

Le temps d'asséner au pays un régime sûr, par la multiplication d'actions militaires d'envergure de manière à glaner un avantage décisif sur le terrain.

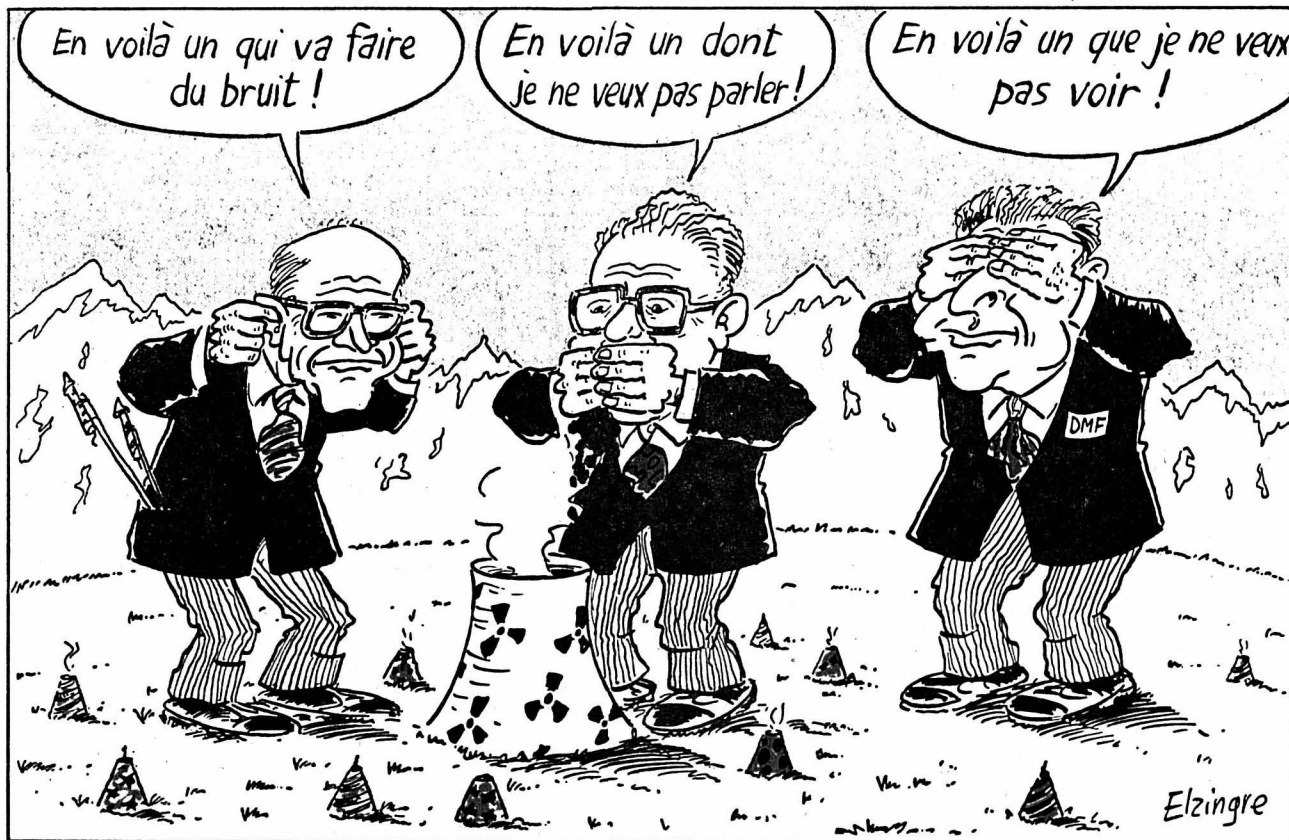
Votre proposition-carotte, pourtant, ne sustente pas grand monde, si ce n'est vous. Tout au plus serons-nous une nouvelle fois surpris par votre sens de l'humour. Car assimiler l'invasion de l'Afghanistan à une bonne blague n'est pas donné à quiconque. Vous êtes doué, cher ami, de ce talent.

Le monde doit l'apprécier, ainsi que vous le soulignez, comme il le mérite.

Pascal-A. BRANDT

PS: En parlant d'humour, connaissez-vous la dernière? Certains affirment que ce sont vos troupes qui effectuent une intervention armée contre l'Afghanistan!

Pour un patriotisme d'ouverture



Quelque 35.000 spectateurs enthousiastes pour assister, à Neuchâtel, au défilé de la division de campagne 2.

Plus de 100.000 participants à la Fête nationale des costumes, à Genève. Le patriotisme se porte bien en cette année 1986. Au point, selon «L'Hebdo», de contaminer lentement mais sûrement le parti socialiste. Lui si longtemps réticent face à une notion jugée trop imprégnée de conservatisme petit bourgeois.

Une santé réjouissante donc, qui ne manquera pas d'être chantée en termes lyriques et émus dans nombre de discours en ce soir de 1er Août. Entre soupe aux pois et bal campagnard, l'heure sera à la glorification des valeurs traditionnelles, au rappel solennel des grands moments du passé.

A une époque où les turbulences d'un monde quelque peu dément poussent l'individu à opérer un retour aux sources, à retrouver des racines culturelles et communautaires qui soient encore à sa mesure, il serait pourtant dangereux de réduire ce regain de patriotisme à une volonté de repli sur soi, à une nostalgie passiste du réduit national.

Une tentation isolationniste que l'on a déjà trop souvent voulu étayer par la lecture unilatérale d'un Pacte

fédéral présenté comme une simple réaction de défense des libertés contre l'Etranger. En oubliant que l'Alliance de 1291 est avant tout marquée du sceau de l'ouverture: celle de la route du Gothard, marquant du même coup la possibilité - et la volonté - des populations d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald de s'ouvrir au monde, à l'avenir.

Un esprit d'ouverture qui, aujourd'hui est plus que jamais indispensable si la Suisse entend construire son futur et pas seulement le subir.

De la mort d'Ivan Claude Leyvraz au déséquilibre Nord-Sud et aux problèmes du tiers monde, de Tchernobyl à Kaiseraugst, les preuves de l'interdépendance croissante des régions et problèmes du monde sont trop manifestes pour que notre pays puisse se laisser séduire par des rêves de splendeur et d'ouïlet isolément.

D'essence avant tout communale, la commémoration du 1er Août marque depuis près d'un siècle la reconnaissance, par-delà les particularismes helvétiques, de l'unité et de la solidarité confédérale.

Un bon début sur le chemin de la prise de conscience - urgente - du destin forcément solidaire de l'ensemble de la communauté humaine.

R. G.

**Sanctions britanniques à l'encontre de l'Afrique du Sud
 Appui gouvernemental pour «Maggie»**

Le cabinet britannique a appuyé hier la position du premier ministre Margaret Thatcher opposée à toute forme de sanctions contre l'Afrique du Sud, à trois jours de la réunion d'un mini-sommet du Commonwealth.

A Washington, la Commission des Affaires étrangères du Sénat devait se prononcer hier soir sur la ques-

tion des sanctions, tandis qu'à Canberra, le premier ministre australien Bob Hawke a affirmé que l'Australie n'avait pas l'intention de faire cavalier seul en matière de sanctions contre l'Afrique du Sud.

De source gouvernementale britannique, on indique que Mme Thatcher a reçu l'appui qu'elle souhaitait après que le secrétaire au Foreign Office, Sir Geof-

frey Howe, ait présenté son rapport sur sa mission de paix européenne en Afrique du Sud.

UN FOSSE

Dans les milieux politiques, on souligne qu'un fossé est apparu entre Mme Thatcher et M. Howe, revenu convaincu que des sanctions sous une forme ou une autre étaient inévitables. ► Page 2



Pendant ce temps, les ministres des Affaires étrangères sud-africain et portugais Botha (à gauche) et Soares, s'entretenaient... de l'avenir de l'Afrique du Sud. (Béline AP)

**Projet de loi sur la privatisation en France
 Adoption «à la hussarde»**

Le Sénat français a adopté hier, dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale, le projet de loi fixant les modalités de la privatisation de 65 entreprises publiques, modifié dans la matinée par une commission mixte paritaire.

Les sénateurs RPR-UDF ont approuvé le projet par 209 voix contre 99 (socialistes et communistes).

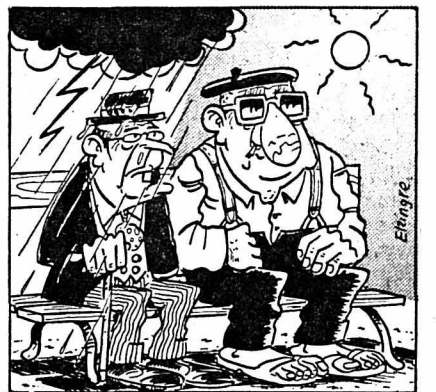
Il aura donc fallu quinze jours au gouvernement du premier ministre Jacques Chirac pour faire adopter par le Parlement un texte que le président François Mitterrand avait refusé de signer sous forme d'ordonnance.

Le Parlement a assoupli les contraintes imposées aux prises de participation d'entreprises étrangères.

Ce seuil, qui limite les participations étrangères lors de la mise en vente d'une entreprise privatisable, passe de 15 à 20%, selon la version finale élaborée hier.

Le texte limite, d'autre part, à une durée de cinq ans l'action spécifique qui donne à l'Etat un droit de regard à l'intérieur de certaines entreprises privatisées, jugées particulièrement stratégiques. Cette action s'appliquera désormais non aux seuls investisseurs étrangers mais à tout investisseur quel que soit sa nationalité.

(ats, reuter)



météo

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le temps deviendra à nouveau ensoleillé malgré des passages nuageux. Limite du zéro degré vers 3800 m. Vent modéré du sud-ouest en montagne.

Evolution probable jusqu'à mardi: ensoleillé et chaud, avec des orages isolés dans la soirée et dans la nuit, d'abord en montagne, puis également en plaine à partir du début de la semaine prochaine.

Vendredi 1er août 1986
 31e semaine, 213e jour
 Fêtes à souhaiter: Alphonse, Arcady, Eleazar

	Vendredi	Samedi
Lever du soleil	6 h 10	6 h 12
Coucher du soleil	21 h 05	21 h 03
Lever de la lune	2 h 00	2 h 18
Coucher de la lune	16 h 25	17 h 33
	Mercredi	Jeudi
Lac des Brenets	749,81 m	749,76 m
Lac de Neuchâtel	429,34 m	429,33 m

sommaire

Une historienne vaudoise se distingue
 SUISSSE Page 4

Pour que le coup de fil reste facile
 ECONOMIE Page 7

R

région

**Fleurier
 Montres siamoises pour les Chinois**

PAGE 15

La nouvelle Toyota MR 2. Moteur central, 16 soupapes: une bête à performances.



TOYOTA

GARAGE DES MONTAGNES
 Avenue Léopold-Robert 107

MONDE

E

entre autres

Ta maman, on l'a débranchée

Michelle est née hier à Santa-Clara, Californie. Peu après l'heureux événement, on a «débranché» sa maman. Ou, si vous préférez, la machine qui permettait à Marie-Odette Poole, 34 ans, de survivre artificiellement. En état de coma dépassé et sans aucun espoir de revenir à la vie.

Histoire émouvante ou révoltante? Histoire troublante en tout cas. Côté émouvant, il y a la lutte d'un père pour permettre à sa fille de voir le jour, envers et contre tout. Alors que sa fiancée, enceinte de six mois, était tombée dans une semi-inconscience à la suite d'une attaque d'apoplexie. Et «cliniquement morte» trois jours plus tard. Mais, par gestes, Marie-Odette avait fait comprendre à son fiancé qu'elle voulait que leur enfant lui survive.

Où avait-il seulement cru le comprendre? La jeune femme a-t-elle vraiment choisi délibérément de devenir une «couveuse» humaine, fonctionnant grâce à une machine et comme une machine? Une machine qu'on a débranchée quand le bébé n'a plus eu besoin d'elle.

L'histoire laisse les milieux médicaux assez sereins, même s'il se trouve un éminent professeur pour qualifier toute cela d'absurdité.

Mais elle nous pose encore une fois des questions fondamentales, auxquelles chacun doit bien trouver une réponse. Jusqu'où peut-on invoquer le droit à la vie? Et jusqu'à quel point peut-on ignorer un autre droit: celui de mourir comme un être humain, pas comme une machine qu'on arrête avec un interrupteur?

«Quand je la regarde dans les yeux», dit l'heureux père, «c'est comme si je voyais un prolongement de Marie-Odette».

On peut se demander si Michelle sera heureuse d'être un enfant né «en souvenir» de sa mère.

Jean-Pierre AUBRY

L'OPEP et la stimulation des cours du brut Production: accord à la baisse

Onze des 13 pays membres de l'OPEP se sont mis d'accord pour réduire, sur une base volontaire, leur production globale de 1,925 million de barils par jour, a annoncé hier le président du cartel, M. Rinwalu Lukman, ministre du Pétrole du Nigeria.

M. Lukman n'a pas voulu préciser quels étaient les deux pays ayant refusé de se plier à la discipline collective; mais il sagit probablement de l'Irak et de l'Iran, qui ont porté le débat sur le terrain politique et qui refusent, depuis le début des négociations, de souscrire à toute proposition qui avantagerait l'ennemi.

En outre, ces deux pays, saignés à blanc par la guerre - surtout l'Iran - ont besoin des devises que leur rapporte l'or noir.

Plus tôt dans la journée, les Emirats Arabes Unis s'étaient également déclarés

opposés à toute réduction de leur production.

La réduction de production décidée hier a pour objectif de faire remonter les cours du brut qui sont descendus jusqu'à un niveau sans précédent. De 32 dollars le baril en décembre dernier, le prix moyen du brut ne dépasse pas, ces jours-ci, 8 dollars le baril sur certains marchés.

«ASSEZ SATISFAISANT»

Si aucun accord contraignant, imposant un plafond plus bas encore, ne peut être adopté, le cartel se contentera de ces

réductions volontaires, qui seront alors mises en œuvre rapidement.

Mais pour l'heure, il ne s'agit que d'un «accord par intérim» qui deviendra «superflu» si un accord contraignant sur les quotas intervient, a déclaré M. Lukman, qui a qualifié l'accord d'«assez satisfaisant».

Une commission ayant pour tâche de fixer un nouveau plafond global, et à terme, de fixer les nouveaux quotas, a été créée et va se mettre au travail immédiatement, a annoncé M. Lukman.

Cette commission réunira, outre M. Lukman lui-même, les ministres du Pétrole de l'Algérie (M. Belkacem Nabi), d'Indonésie (M. Subroto) et, éventuellement, un quatrièmement participant non identifié.

BASE ALGÉRIENNE

Les membres de la commission partiront, comme base de travail, d'une proposition algérienne de compromis, déjà présentée le mois dernier lors de la réunion de l'île yougoslave de Brioni, aux termes de laquelle le plafond global de production ne dépasserait pas - au maximum - 17,6 millions de barils par jour, au lieu des 20 millions produits actuellement, et éventuellement moins. (ap)

Alors que le No 2 de «Solidarité» était libéré Grande manifestation à Varsovie

Plus d'un millier de personnes ont manifesté hier soir à Varsovie en faveur du syndicat dissous Solidarnosc et la libération de tous les prisonniers politiques en Pologne, à l'issue d'une messe à l'occasion du 42e anniversaire de l'insurrection de Varsovie du 1er août 1944, a constaté sur place un journaliste de l'AFP.

A l'issue de l'office religieux, célébré en la cathédrale Saint Jean, qui avait réuni

plusieurs milliers de fidèles, plus d'un millier d'entre eux se sont rendus en cortège au pied du monument du tombeau du soldat inconnu, place de la Victoire, distant de plusieurs centaines de mètres.

Sur le parcours, les manifestants ont scandé des slogans en faveur du syndicat désormais interdit: «Pas de liberté sans Solidarité», «Walesa», «Bujak» (l'ancien chef des clandestins), «libérez tous les prisonniers politiques» (en Pologne - 189 officiellement, 350 selon des sources indépendantes avant l'application de l'amnistie partielle du 22 juillet).

D'autre part, la remise en liberté sans condition, hier de Bogdan Lis, 34 ans, l'un des fondateurs du syndicat dissous «Solidarnosc» et ancien «numéro deux» des clandestins en Pologne, a éveillé un «espoir prudent» dans les milieux syndicaux polonais où l'on se «félicite» de ce «premier pas dans la bonne direction».

(ats, afp)

Alcoolisme en URSS Sevrage par la hausse

Pour la seconde fois depuis le début de l'année, le gouvernement soviétique a annoncé une hausse des prix des alcools forts, dont la vodka, dans le cadre de la lutte contre l'alcoolisme entreprise par M. Mikhaïl Gorbatchev.

Cette hausse est importante puisque le prix des bouteilles augmente de 20 à 25%. Elle prendra effet dès aujourd'hui.

Dans le même temps, les prix d'un grand nombre de biens de consommation vont baisser de 20 à 30%. Il s'agit de la deuxième baisse dans ce domaine depuis le début de l'année. Parmi ces biens, les chaussures, les montres, le matériel photographique et les motocyclettes.

La dernière hausse des prix de l'alcool remonte au 27 août 1985. La bouteille de vodka vaut environ 18 francs à Moscou. (ap)

Sanctions britanniques à l'encontre de l'Afrique du Sud Appui gouvernemental pour «Maggie»

Page 1

A Downing Street, on démentait formellement hier matin les informations selon lesquelles M. Howe aurait démissionné ou offert de le faire. Au Foreign Office on affirmait qu'il n'avait jamais menacé de le faire et travaillait normalement à son bureau.

SANCTIONS INÉVITABLES

Rendant compte à Mme Thatcher mercredi soir et aux principaux ministres hier matin, M. Howe a déclaré que des mesures économiques à l'encontre de l'Afrique du Sud étaient désormais inévitables dans la mesure où il n'avait rien obtenu durant sa mission, indique-t-on de source diplomatique. Toutefois, selon certaines sources, Mme Thatcher a réussi à persuader ses collègues que la recherche d'une fin négociée de l'apartheid dans un contexte de suspension de la violence avait encore ses chances.

Les ministres ont cependant exprimé leur consternation à propos de l'attitude courtoise de M. Botha à l'égard de M. Howe, a indiqué un responsable britannique.

EFFETS DÉVASTATEURS

Plusieurs études réalisées ces derniers mois par des ambassades et des experts, dans la perspective de plus en plus plausible de sanctions appliquées par la communauté internationale contre l'Afrique du Sud, témoignent que le choc en retour aurait sur ses voisins des effets parfois dévastateurs, selon l'ampleur de ces sanctions et le bon vouloir de Pretoria.

Ces voisins - le Lesotho, le Botswana, le Swaziland, le Zimbabwe, le Mozambique, la Zambie, le Malawi, la Tanzanie et l'Angola, se sont bien groupés en 1980 au sein d'une organisation régionale, la

SADCC pour tenter d'échapper à l'emprise économique du géant sud-africain, mais la réalité montre que cette organisation a bien du mal à planifier et financer ses projets.

LE COUTEAU PAR LE MANCHE

L'Afrique du Sud, partenaire commercial privilégié des pays de la région au sein de plusieurs accords douaniers et tarifaires, et leur voie de transport par

Naufrage du «Titanic» L'histoire corrigée

De nouvelles photos prises par l'explorateur Robert Ballard lors de sa deuxième visite du «Titanic» pourraient totalement bouleverser la version de l'accident qui a prévalu jusqu'à présent.

M. Ballard, qui a découvert l'épave dans l'Atlantique Nord le 1er septembre dernier, a affirmé que la collision du paquebot avec un iceberg en avril 1912 n'a pas fait un énorme trou dans la coque comme d'aucuns, dont lui-même, l'ont cru pendant longtemps. En fait, des plaques de métal de la coque, de 30 cm d'épaisseur, se sont simplement tordues suffisamment pour entraîner des infiltrations qui se sont avérées fatales.

Le choc a fait sauter des rivets et tordu des plaques métalliques, dont un grand nombre peuvent être clairement aperçues sur une cinquantaine d'heures de bandes vidéo et 57.000 clichés pris par l'équipe du Wood Hole Oceanographic Institution, dirigée par M. Ballard. (ap)

Pour la quatrième journée consécutive Pilonnage iranien de Bassorah

L'artillerie iranienne à longue portée a pilonné hier pour la quatrième journée consécutive, des quartiers résidentiels de Bassorah (sud de l'Irak) et le village de Shahabi (centre du front), a indiqué le communiqué militaire publié dans la soirée d'hier à Bagdad.

D'autre part, l'Iran a demandé hier à la population irakienne d'évacuer les zones proches de tous les centres économiques et industriels en Irak, en prévision du bombardement de ces centres par les missiles, l'aviation et l'artillerie de la République islamique. Selon l'agence IRNA reçue à Paris, cet avertissement, «destiné à éviter d'éventuelles pertes humaines».

Enfin, l'Iran a construit une base aérienne sur l'île de Qeshm, dans le sud-est du Golfe, à l'entrée du détroit d'Ormuz, a rapporté hier le quotidien «Al-Ittihad» des Emirats Arabes Unis. (ats, afp)

Tunisie: intégristes fusillés

Deux Tunisiens, dont un lieutenant de l'armée, condamnés à mort le 10 juillet pour divers crimes, notamment l'attaque d'un poste de police, ont été passés par les armes à l'aube, a annoncé hier un communiqué du Ministère tunisien de la défense nationale.

Ils faisaient partie d'un groupe auquel la presse tunisienne se réfère dans les qualificatifs de «bande de malfaiteurs de Sfax», et dont le procès s'était déroulé devant le Tribunal militaire de Tunis.

Les deux suppliciés avaient été reconnus coupables des crimes de tentative d'homicide volontaire, précédée et accompagnée de vol qualifié dans un poste de police, et vol qualifié dans des établissements publics et financiers. Un policier avait été blessé lors d'une des attaques commises en mars et avril derniers.

L'officier avait déclaré devant le tribunal qu'il appartenait au mouvement pro-iranien «Djihad Islamique». Le groupe cherchait à s'emparer d'armes et de fonds pour constituer un maquis, avait-on indiqué de source judiciaire. (ats, afp, reuter)

Pour la relance du processus de paix

M. Bush poursuit ses entretiens

Le vice-président américain George Bush, porteur d'un message de M. Shimon Peres au roi Hussein de Jordanie, s'est entretenu hier à Amman avec le premier ministre jordanien Zeid al-Rifa'i et le prince héritier Hassan des moyens par lesquels amener Israël et la Jordanie à négocier.

M. Bush a proposé des conversations directes entre MM. Peres et le souverain hachémite en tant que prochaine étape logique du processus de la paix au Proche-Orient.

L'idée en a cependant été vivement rejetée par le roi Hussein alors que la presse jordanienne la critique dans ses éditoriaux. Ainsi, pour le «Jordan Times» d'expression anglaise «Washington devrait cesser d'enfourcher son vieux dada des conversations directes entre Israël et telle ou telle partie arabe».

De source jordanienne autorisée, on rappelle qu'Amman rejette tout projet de paix séparée avec Israël et n'accepte de négociations avec l'Etat hébreu que dans le cadre d'une conférence internationale, à laquelle participeraient les

cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies et toutes les parties concernées, y compris l'OLP.

De leur côté, les responsables israéliens ont déclaré que, pour M. Peres, des entretiens avec la Jordanie revêtaient un aspect prioritaire, laissant également entendre que c'était là un des thèmes majeurs de son message au roi Hussein. (ats, afp, reuter)

Cruautés humaine et animale

● EXÉCUTIONS RYTHMÉES AU NIGERIA. - Les auteurs de vols à main armée condamnés à mort devront être exécutés lentement, au rythme d'une balle toutes les cinq minutes, a décidé le gouverneur de l'Etat du Niger, dans le centre du Nigeria, apprenait-on hier de source officielle. Selon un décret promulgué la semaine dernière, a déclaré à Lagos un porte-parole de l'Etat, le peloton d'exécution tirera d'abord sur les pieds du condamné. Cinq minutes plus tard il visera les jambes, puis les bras, avant de finir, après un nouveau délai de cinq minutes, par une dernière salve en direction du cœur.

● ZIMBABWE: DÉVORÉS PAR UN LION. - Une paysanne et trois de ses enfants ont été attaqués et dévorés par un lion dimanche dans la brousse au nord-ouest du Zimbabwe, a annoncé la police. Jerina Munsaka, 26 ans, et ses deux fils et sa fille, âgés entre huit mois et huit ans, ont été attaqués alors qu'ils cheminaient sur un sentier dans la brousse, près de Binga, dans le district de Kalungwizi. (ats, afp, ap)

Basques de l'ETA réfugiés en France Le grand nettoyage

Un Basque espagnol, «Koldo» Dobaran Urriaga, a été expulsé hier en fin de matinée de France vers l'Espagne en application de la procédure d'urgence absolue», apprend-on à Bayonne de sources sûres.

C'est le cinquième Basque espagnol réfugié en France à faire l'objet de cette procédure depuis le 19 juillet.

Par ailleurs, José Maria Bereziartua-Etxarri, membre présumé d'ETA militaire, a été arrêté mercredi à Hendaye (sud-ouest de la France), indique-t-on à Bayonne. Pour obtenir son extradition, le gouvernement espagnol dispose d'un délai d'un mois.

Enfin, Miguel Uriz Deusto, un autre Basque espagnol réfugié en France et soupçonné d'appartenir aux Commandos autonomes anticapitalistes (CAA), a été interpellé mercredi soir à St-Palais (sud-ouest de la France), a-t-on appris jeudi de bonne source. Il se trouverait en infraction à un arrêté d'assignation à résidence, indique-t-on de même source. (ats, afp)

Pour en finir avec la rébellion soudanaise Entretiens Mahdi - Garang

Le premier ministre soudanais Sadek El-Mahdi et le colonel John Garang, chef des rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), ont entamé hier des pourparlers à Addis-Abeba, sur les moyens d'en finir avec la rébellion sévissant depuis trois ans dans le Sud.

Des membres du haut-commandement de l'APLS, du parti de Mahdi,

l'OUMMA, et de l'Alliance nationale soudanaise, assistent à ces entretiens, dont le lieu exact n'a pas été révélé, a déclaré le capitaine Daniel Kodi, porte-parole de l'APLS.

C'est la première rencontre entre Garang et Mahdi depuis l'arrivée de ce dernier au pouvoir, à la suite des élections législatives d'avril. (ats, reuter)

En bref

● MARSEILLE. - Trois personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées, dont deux grièvement, au cours d'une fusillade mercredi soir dans un bar de Port-de-Bouc, à l'ouest de Marseille, a-t-on appris de source policière.

● MANILLE. - Une commission désignée par la Cour suprême des Philippines a recommandé jeudi que les 26 personnes accusées d'être impliquées dans le meurtre du leader de l'opposition Benigno Aquino en 1983, dont l'ancien chef

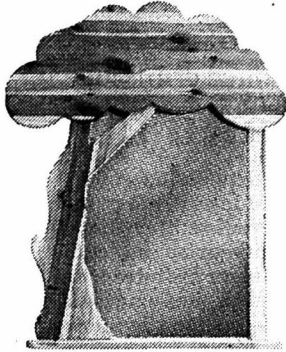
d'état-major des forces armées philippines, le général Fabian Ver, soient jugées une nouvelle fois.

● PARIS. - L'actuel président autrichien, M. Kurt Waldheim, était personnellement responsable des documents secrets et des archives de l'état-major hitlérien dans les Balkans en 1944 et jouissait donc de toute la confiance des plus hautes autorités allemandes, affirme jeudi le Congrès Juif Mondial (CJM), dans un communiqué à l'afp.

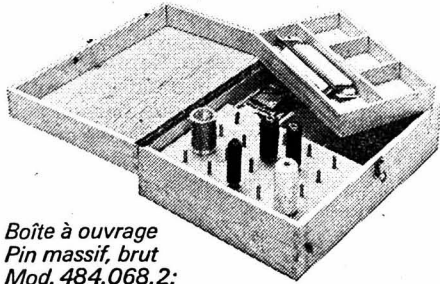
Super-sympa, le home

ou la résidence secondaire!

NYFFENEGGER

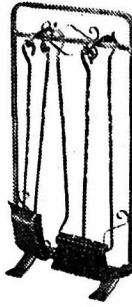


Miroir mural 80/96 cm
Verre/pin massif
Mod. 473.170.9:
129.-



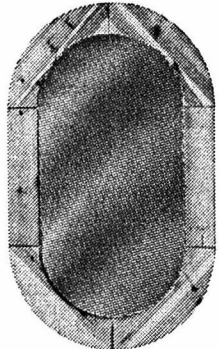
Boîte à ouvrage
Pin massif, brut
Mod. 484.068.2:
38.-

Etagère à fleurs
Fer forgé/céramique
Mod. 470.815.2:
39.-

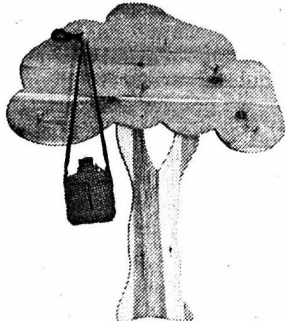


Garniture de cheminée, 4pcs
Fer forgé
Mod. 484.137.5: 85.-/75.-

Garderobe murale 60/130 cm
Pin massif brut
Mod. 473.033.9:
58.-/48.-
Portemanteau,
31cm de long. Mod. 473.037.0:
6.-
47 cm de long. Mod. 473.038.8:
9.-



Miroir mural 60/100 cm
Verre/pin massif
Mod. 473.154.3:
115.-/98.-



Garderobe à suspendre
Pin massif
Mod. 473.113.9:
98.-

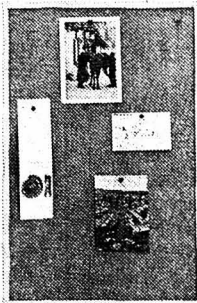
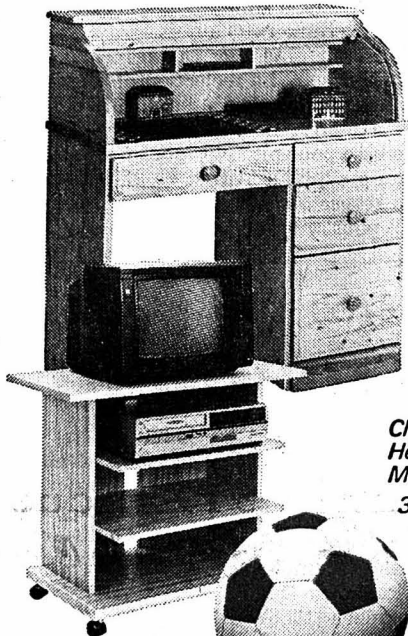
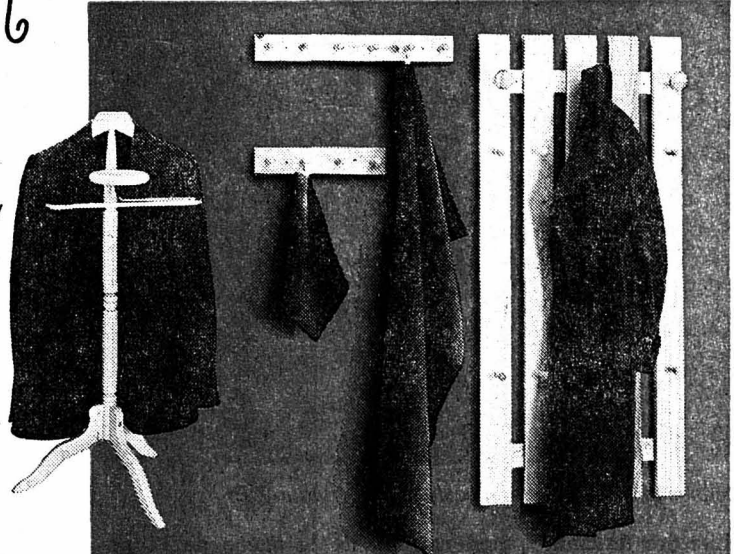


Tableau d'affichage
Pin brut/pavatex mou/jute
Mod. 276.887.7:
10.-

Valet
Hêtre laqué blanc/
laiton
Mod. 473.100:
190.-/180.-

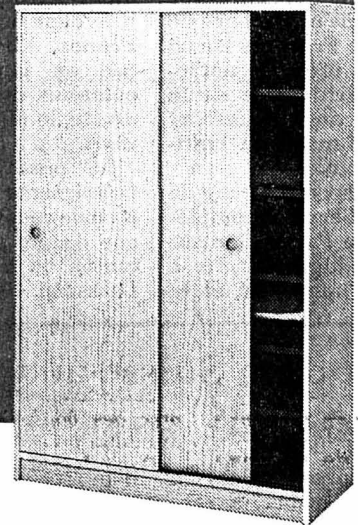
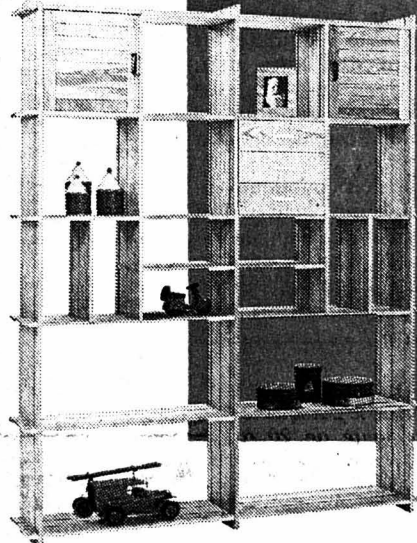


Secrétaire
Pin massif
Mod. 476.113.6:
420.-/378.-

Etagère, 154 cm de large
Pin massif, brut
Mod. 478.360.1 et ss:
422.-/358.-



Chaise-longue pliante
Hêtre brut/tissu
Mod. 497.225.3:
35.-/28.-



Armoire à portes coulissantes,
86 cm de large, structuré pin
Mod. 476.121.9:
145.-/130.-



Pouf (ballon)
Simili-cuir
Mod. 478.742.0:
145.-/128.-

Chariot pour vidéo
Structuré pin
Mod. 479.120.8:
115.-/98.-



Desserte mobile
Pin massif
Mod. 480.528.9:
170.-/158.-

Linge de lit Camilla
100% satin de coton
65/65 cm: 26.-, 65/100 cm: 32.-
160/210 cm: 109.-, 200/210 cm: 149.-

GSA 4/6-1-86

NEUCHÂTEL
Terreaux 7
Tél. 038-25 79 14

Pfister Meubles

Prix livré/prix à l'emporter

le bon sens helvétique

Vacances 1986



Vendredi 1er août	Après-midi avec filets de perches	Départ 14 heures net Fr. 45.-
Dimanche 3 août	EN EMMENTAL	Départ 13 h 30 Fr. 26.-
Mardi 5 août	SCHWÄGALP « Appenzell » Repas de midi libre	Départ 6 heures Fr. 47.-
Mardi 5 août	FOIRE DE MORTEAU	Départ 13 h 30 Fr. 10.-
Jeudi 7 août	CAR BATEAU - Repas de midi	Départ 8 heures Fr. 59.-
Samedi 9 août	L'ALSACE repas de midi libre Entrées comprises	Départ 6 heures Fr. 50.-

Inscriptions: **Voyages Giger Autocars**
☎ 039/23 75 24

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



En toute saison L'IMPARTIAL votre source d'informations

UNIPHOTO SA

LA CHAUX-DE-FONDS:
Photo-Ciné Nicolet

SAINT-IMIER:
Photo-Ciné Moret

LE LOCLE:
Photo-Ciné Curchod

CERNIER:
Photo-Ciné Schneider

Nouveau...

lors du développement de vos films 24 x 36, Instamatic 126, Pocket 110 et Disc... demandez la

Copie bonus de Kodak

pour **-.50** seulement



SUISSE

Historienne vaudoise aux côtés de Roques à Paris «Sérieux, honnête et modéré»...



Henri Roques lors de la conférence de presse. (Bélino AP)

La professeure d'histoire lausannoise Mariette Paschoud a participé mercredi à Paris à une conférence de presse donnée par le Français Henri Roques qui, dans sa thèse de doctorat, met en doute l'existence de la «solution finale» en contestant notamment le témoignage de l'officier nazi Kurt Gerstein.

A Paris, la Vaudoise, qui a rang de capitaine dans le Service complémentaire féminin de l'armée suisse et fonctionne comme juge militaire, a salué le «sérieux, l'honnêteté et la

modération» de la thèse de l'ingénieur agronome à la retraite qui a provoqué un véritable scandale en France. Elle l'avait d'ailleurs déjà fait en janvier dernier dans les colonnes du périodique vaudois de droite, le «Pamphlet», que dirige son mari.

La prise de position publique de l'enseignante vaudoise qui vient d'être promue dans un gymnase lausannois, risque de provoquer des remous dans le canton de Vaud. Le grand rabbin de Lausanne, Georges Vadnai, a fait part

hier à AP de son «indignation». La Ligue vaudoise contre le racisme et l'antisémitisme pourrait demander au Département de l'instruction publique de «prendre ses responsabilités».

Lors de sa conférence de presse parisienne, Henri Roques, d'abord empêché de s'exprimer par un groupe de SOS Racisme, a annoncé le dépôt d'un recours contre la décision ministérielle d'annuler, en raison de divers vices de forme, le titre de docteur que lui a décerné l'an passé dans des circonstances pour le moins étranges l'Université de Nantes.

ADMIRATION

Imperturbable malgré le chahut, Mariette Paschoud a donc fait part aux journalistes présents durant environ dix minutes de son admiration pour les travaux d'Henri Roques, mettant en avant sa formation d'enseignant en Histoire. Elle a précisé ne pas avoir rencontré auparavant l'historien contesté mais avoir eu connaissance de sa thèse au début de l'année par l'intermédiaire d'amis.

Mariette Paschoud enseignait l'histoire au collège secondaire de l'Elysée à Lausanne et vient d'être nommée professeure au Gymnase de la Cité, dans la même ville. Elle est capitaine du Service complémentaire féminin (SCF) et juge militaire. En début d'année, elle a été la première femme à entrer au comité de la section lausannoise de la Société vaudoise des officiers. Son mari édite un périodique de droite, voire d'extrême droite, le «Pamphlet», où elle signe régulièrement des articles. (ap)

Il avait tué le chef de la police criminelle du Liechtenstein Meurtrier abattu aux Grisons

Un jour et demi après avoir tué le chef de la police criminelle du Liechtenstein, Reinhard Menches a été intercepté et blessé mortellement par la police dans la nuit de mercredi à hier dans les Grisons. La plus importante battue policière entreprise au cours des dix dernières années en Suisse orientale a ainsi pu prendre fin. Plus de cent policiers de la principauté du Liechtenstein, des cantons de Saint-Gall et des Grisons, trois hélicoptères et des chiens avaient été mobilisés depuis mardi

Le procureur et la police des Grisons ont annoncé hier que R. Menches avait été intercepté dans la nuit de mercredi à jeudi vers 0 h 30 dans un barrage de la police sur le pont de Tardis, à proximité de Landquart (GR). L'homme n'ayant pas réagi à l'ordre qui lui avait été donné de s'arrêter, un policier a ouvert le feu, tirant trois coups. Blessé au bassin, le meurtrier de 32 ans a été acheminé à l'hôpital cantonal de Coire où il est décédé des suites de ses blessures jeudi, tôt dans la journée.

Au moment de son arrestation, R. Menches se déplaçait à pied et n'était

pas armé, a-t-on appris de même source. Le procureur des Grisons a ouvert une enquête sur les circonstances de l'arrestation.

Le meurtrier présumé avait été aperçu mercredi en début d'après-midi à la sortie de l'autoroute à Bad Ragaz.

Il avait tiré à deux reprises sur une voiture de la police saint-galloise, avant de prendre la suite et de disparaître dans un champ de maïs. Après cet incident, les recherches avaient été concentrées sur la frontière des cantons de Saint-Gall et des Grisons. (ats)

Bâle-Ville: médecin-chef sur la sellette

Le médecin-chef du Centre suisse pour paraplégiques à Bâle, Guido A. Zäch, pourrait ne plus être réélu à son poste, a annoncé hier la radio locale bâloise «Radio Baslik». L'exécutif de Bâle-Ville (Bürgerrat) aurait écrit au médecin-chef pour lui signaler que sa non réélection était envisagée. Le principal intéressé, actuellement en vacances, n'a pas pu être contacté. La réélection de Guido A. Zäch, membre du pdc du Grand Conseil, avait été fortement discutée en 1978 déjà.

A sa réélection en 1978, Guido A. Zäch avait promis de renoncer à sa charge de président de la Fondation suisse pour paraplégiques pour se consacrer entièrement à la bonne marche du centre, a expliqué Alfred Hopf, secrétaire du Bürgerspital, à la radio locale. «Il n'a pas respecté ses engagements», estime Alfred Hopf. Guido A. Zäch a jusqu'à la mi-août pour prendre position. (ats)

Le sens de la fable a enjolivé le héros

Arbalète de Tell: made in China

Guillaume Tell n'a jamais eu d'arbalète. Après Winkelried qui a disparu des livres d'histoire lorsque les érudits ont montré qu'il n'avait jamais existé, c'est maintenant le grand Tell qui subit les attaques des historiens. Un de ceux-ci affirme que si Guillaume Tell a existé, ce qui est aussi contesté, l'arme avec laquelle il tira la pomme sur la tête de son fils ne pouvait être une arbalète, celle-ci n'apparaissant dans les chroniques qu'au siècle suivant les exploits du héros national.

L'arbalète, arme nationale de la Suisse et jusqu'à aujourd'hui symbole de qualité pour les marchandises helvétiques, n'eut guère d'importance en Suisse centrale à l'époque de la fondation de la Confédération, c'est-à-dire vers la fin du 13e siècle. L'historien Fritz Karl Mathys affirme dans le dernier numéro de l'édition allemande de l'hebdomadaire «Construire» qu'il est à peine possible que Guillaume Tell ait pu posséder une

arme aussi complexe que celle-ci, qui n'a été à la mode en Suisse qu'au 14e siècle.

Dans les chroniques de la Suisse primitive, l'arbalète n'est pas mentionnée avant 1300 et on ne la trouve sur aucune illustration. Elle n'a pas été employée lors des batailles de Morgarten (1315), de Laupen (1339), de Sempach (1386) ou de Nâfels (1388), affirme M. Mathys. L'armement se limitait à l'époque à des armes telles que la lance, la hallebarde, le morgenstern ou la pique. L'usage de l'arbalète pour la chasse n'est par ailleurs attestée nulle part.

EN CHINE

C'est en Chine que l'arbalète a été découverte. Elle s'est ensuite répandue en Orient, puis, lors des croisades, son emploi s'est étendu à toute l'Europe en passant par la France et l'Angleterre. Comme l'exploit de Guillaume Tell a commencé d'être chanté au 14e siècle, précisément à l'époque où l'arbalète commençait à être à la mode, il est pro-

bable que les poètes patriotiques l'ont mis dans les mains du héros.

Fritz Karl Mathys suppose que c'est la propagande patriotique de l'époque qui a élevé Guillaume Tell au rang de champion de tir et de symbole de la liberté. Il n'était pas important pour les vrais patriotes que Tell n'ait jamais eu d'arbalète. Ce qui importait, comme l'a dit Gottfried Keller, c'était le sens de la fable. (ats)

EN QUELQUES LIGNES

● Le professeur Gilbert Bocquet, directeur du Conservatoire et du Jardin botanique genevois, est brusquement décédé lundi en Corse où il était en mission scientifique, a-t-on appris à Genève. Agé de 59 ans, M. Bocquet avait notamment enseigné la botanique à l'Université d'Izmir (Turquie) et assumé la responsabilité des herbiers de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich avant de venir occuper, en 1979, la direction du Conservatoire et du Jardin botanique de sa ville natale où il enseignait également la botanique systématique à l'Université.

● L'initiative «pour la suppression de la taxe sur les poids lourds» a formellement abouti. Déposée le 24 juin dernier à Berne avec plus de 115.000 signatures, elle a recueilli 112.790 signatures valables, a annoncé la Chancellerie fédérale. Le Conseil fédéral dispose maintenant de trois ans pour élaborer le message qui sera soumis au Parlement.

● Le Département fédéral de l'économie publique a relevé, avec effet au 1er août 1986, les suppléments de prix sur l'orge et l'avoine importées à 48 respectivement 46 (+2) francs les 100 kg. Ce rajustement vise à assurer l'écoulement de la production indigène au prix indicatif.

● Figurine de proue en forme de déesse, «Flying Lady» orne depuis 75 ans le capot de toute voiture de marque Rolls-Royce, indique Rolls-Royce Motors International S.A., à Lausanne. Le modèle de cette silhouette caractéristique est déposé dans 85 pays. Il est le premier jouvencet de capot en métal fabriqué en Angleterre.

● Les femmes du Parti démocrate-chrétien (pdc) se prononcent résolument en faveur de sanctions en cas de viol au sein de l'union conjugale. La difficulté d'apporter des preuves n'est pas un argument valable et ne saurait justifier l'absence de sanctions.

● Selon les chiffres les plus récents de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) les dépenses pour l'énergie, en Suisse, ont augmenté de près de 58% en 7 ans, passant de 10,8 milliards en 1978 à 17,1 milliards de francs en 1984.

Enlèvement d'un Suisse aux Philippines Appel lancé aux ravisseurs

Le chargé d'affaires suisse à Manille, M. Francis Gruber, a rencontré mercredi un représentant de l'armée philippine concernant l'enlèvement, le 19 juillet dernier, du touriste zurichois Hans Künzli dans le sud des Philippines, a indiqué hier un communiqué conjoint du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) et des autorités de Manille.

Le chargé d'affaires suisse rencontrera en outre, au début de la semaine prochaine, la compagnie de M. Künzli, Mlle Adelaida Gamboa, enlevée en même temps que lui et libérée vendredi dernier. Cette rencontre aura lieu en présence

d'un représentant de l'armée philippine, précise le communiqué.

Les deux parties lancent un appel aux ravisseurs afin qu'ils prennent «toutes mesures utiles à la sécurité et à la santé de M. Künzli» et sont décidées, «en commun accord avec les règles que suivent les deux gouvernements, de tout mettre en œuvre pour que M. Künzli soit libéré sain et sauf le plus rapidement possible», conclut le communiqué.

Rappelons que M. Künzli et sa compagne ont été enlevés par une quinzaine d'hommes armés alors qu'ils rentraient d'une balade en bateau sur l'île de Santa Cruz, au sud de la province philippine de Mindanao. (ats)

FAITS DIVERS

Terrible chute au Cervin

Dans la soirée de mercredi, deux alpinistes de l'Allemagne fédérale descendaient du Cervin après avoir réussi l'ascension. Ils se trouvaient sur l'arête normale à plus de 4000 m lorsque l'un d'eux, après un faux pas, fit une chute de plus de 500 mètres dans le vide. Il a été tué sur le coup. Son identité n'a pas encore pu être communiquée. Un hélicoptère a ramené la dépouille dans la vallée.

INCENDIE À ZURICH

Un incendie a ravagé des dépôts et des ateliers de la zone industrielle à Zurich dans la nuit de mercredi à hier. Il n'est pas encore possible d'estimer le montant des dégâts. Selon les indications de la police municipale, les bâtiments situés sur une surface de 150 mètres sur 100 étaient déjà en flammes lorsque les pompiers sont arrivés. Personne n'a été blessé.

VAUD: ACCIDENT DE TRAVAIL

Un accident de travail a coûté la vie hier à M. Jean Pittier, 51 ans, domicilié à Fenalet-sur-Bex, a annoncé la police cantonale vaudoise. Dans la matinée, M. Pittier était occupé, dans cette localité, à la réfection du toit d'une grange. Alors qu'il posait des planches sur l'avant du toit il a glissé et fait une chute de six mètres. Il a été tué sur le coup.

DISPARITIONS ÉCLAIRCIES À GLION

Deux femmes, Madeleine Joye, 54 ans et Odilia Cenolmar-Hernandez, 42 ans portées disparues depuis le 21 juillet ont été retrouvées mercredi, a

annoncé la police cantonale vaudoise. Mme Cenolmar a été retrouvée sur la route de Glion-Les Avant blessée et un peu plus tard, le corps sans vie de Mme Joye.

GENÈVE: MILITAIRES BLESSÉS

Un accident impliquant un Pinzgauer de l'école de recrues de protection aérienne à Genève et un camion s'est produit hier après-midi dans la localité genevoise d'Eaumorte, comme l'ont indiqué le Département militaire fédéral et la police cantonale genevoise. Selon les premières informations, trois militaires ont été blessés, mais leur état n'est pas inquiétant.

DRAME À DERBORENCE

Hier une femme a fait une chute de près de 200 mètres dans les falaises de la région de Derborence (VS) et a trouvé la mort. Il s'agit de Mme Viviane Roh, 37 ans domiciliée à Aven-Conthey. Son corps a été ramené dans la vallée par un hélicoptère d'Air-Glacier, a indiqué la police cantonale valaisanne. Une enquête est en cours pour établir les causes de cette fin tragique. (ats)

Appel d'un groupe de femmes

Contre le «machisme» politique

Un groupe de 155 femmes, qui s'intitule «Femmes en désaccord», issues des rangs notamment des organisations progressistes (Poch), du parti socialiste (ps), et d'autres organisations, a lancé un appel à l'occasion du 1er Août. Elles s'insurgent contre le lancement simultané de deux initiatives contre les centrales nucléaires.

Les «Femmes de la semaine de Salecina» (du nom du village grison où des femmes des Poch avaient organisé une semaine de discussion) s'élèvent en outre

contre la «culture politique» existant en Suisse, faite par les hommes et qui trouve son expression dans les discours du 1er Août. Les hommes décident des initiatives, et la base - les femmes, donc - sont censées appliquer les décisions prises.

«L'expérience nous a appris, disent-elles, que les femmes ont toujours dû subir les conséquences des décisions prises par les hommes. Elles ne sont plus d'accord de se plier à ce schéma traditionnel. (ats)

Les banques suisses et l'apartheid

Pas de boycottage

Les banques suisses ne se rallieront pas à l'appel lancé par l'organe de coopération des églises évangéliques et missions suisses (KEM) leur demandant de renoncer de traiter des affaires avec l'Afrique du Sud. Il y a un mois, le KEM avait demandé à l'Union de Banques Suisses (UBS), au Crédit Suisse (CS) et à la Société de Banques Suisses (SBS) de ne plus accorder de crédits au gouvernement sud-africain et à ses administrations. Les trois grandes banques ont réagi négativement à cet appel, a annoncé hier le Service de presse évangélique.

Dans sa réponse, l'UBS admet qu'il est «absolument nécessaire» de mettre fin au régime de discrimination raciale

de l'Afrique du Sud, mais estime que des sanctions économiques ne contribueraient pas à atteindre ce but. Le CS a, pour sa part, répondu que la marche de ses affaires visait une fin économique et non politique. Les sanctions économiques sont «très contestées», même dans les rangs de l'opposition, rappelle le CS.

Quant à la SBS, elle a invité les responsables du KEM à une discussion. Au même titre que les deux autres grandes banques suisses, la SBS estime que les sanctions économiques sont inappropriées. Selon le KEM, les trois grandes banques suisses se refusent à mener une politique plus ferme face à l'Afrique du Sud, «parce qu'elles ont trop d'intérêts financiers dans ce pays». (ats)

L'IMPARTIAL

vacances

Découvrez dans cette page un personnage en vous amusant

Pour chaque personnage, 1 gagnant - chaque gagnant participe ensuite au tirage au sort pour l'attribution de 25 prix, soit: un bon de voyage de 1000 fr., un bon de voyage de 400 fr., un abonnement d'un an à L'Impartial et 22 prix de consolation. + un prix de fidélité (25 réponses envoyées ensemble): un vol en avion sur les Alpes pour 2 personnes.



Indice No 1

Tous les mots ci-dessous contiennent quatre lettres du prénom du personnage.

Découvrez ce prénom peu usité chez nous.

- ABJURANT - BORNERAS
- BEVATRON - JOURNAUX
- SUBORNER - ENROBENT
- JABOTERA - AJOURNER

Réponse _____

Indice No 2

Répondez aux définitions données et inscrivez votre résultat dans la grille où se trouvent déjà quelques lettres. Dans la première colonne verticale apparaîtra le nom d'un lieu qui fut important pour le personnage en 1976.

- Lac canadien
- Rêve
- Confortable
- Grossir
- Epouse
- Chaussure
- Remettre
- Singe
- Gardienne

		N		P	
			U	I	
	O			E	
		D			R
	E			T	
		C		P	
	I			E	R
			S	T	
	O		R		

Réponse _____

Principe du jeu
 Dans cette page découvrez un des 25 personnages existants, ayant existé ou fictifs, que nous avons rencontrés en Europe.
 Chaque jeu vous donne un indice permettant d'identifier le personnage du jour.

Indice No 3

C'est la profession du personnage qui lui a valu la gloire.

Découvrez-la en déplaçant les mots horizontaux de façon à former un mot dans la colonne verticale marquée d'une flèche.

Les mots ne doivent jamais dépasser le cadre de la grille.

				R	E	S	T	E		
				S	A	C	R	E		
Q	U	I	N	E						
		R	U	M	I	N	E			
				E	P	R	I	S		
			T	O	U	S				
					T	R	A	M	E	
F	I	E	S	T	A					
					B	A	S	S	O	N

Dans une autre colonne, vous découvrirez ce qui est indispensable au personnage pour exercer sa profession.

Réponse _____

Indice No 4

Vous découvrirez le pays natal du personnage en donnant à chaque lettre composant ce pays une valeur en rapport avec sa position dans l'alphabète.

A = 1 - B = 2 - C = 3 - D = 4, etc.

L'addition de tous les nombres donne 54.

La somme des deux premières lettres moins la somme des trois dernières donne Z.

Le dernier chiffre multiplié par l'avant-dernier donne le deuxième moins A.

Il y deux fois la même lettre dans le nom.

La somme des deux premiers chiffres est le double du 3e multiplié par le 4e.

Le troisième multiplié par le dernier égal le deuxième plus le quatrième.

Réponse _____

Helvetic Tours
 Le choc des prix
 Le poids de **KUONI**

Le coffre-fort

- de Paul Vialar -
 (Prix Fémina 1939)

Vous avez cogité dur pour trouver la solution à notre jeu? Cet effort cérébral vous a laissé épuisé et pantelant? Alors relaxez-vous en lisant cette nouvelle policière humoristique, due au talent d'un auteur très en vogue il y a une cinquantaine d'années. Un demi-siècle qui n'a rien enlevé aux qualités de ce très court roman, tout en lui conférant un petit air rétro de la meilleure veine.

Mais Monsieur le directeur, Ralph sut aussi cela bien vite, voyait d'un mauvais œil une pareille union, il s'y opposait même formellement, le garçon était encore au début d'une carrière imprécise, il ne possédait pas un sou vaillant. Bien des années passeraient - Monsieur Testut était payé pour le savoir - avant qu'Adolphe devint celui lui aussi, si jamais il y parvenait, un monsieur à la barbe noire derrière un bureau d'acajou.

Le samedi vint et Ralph, dont le crâne demeurait désespérément vide, n'avait toujours rien trouvé. Certes cela ne l'avait pas empêché de dormir, mais des visions atroces avaient peuplé son sommeil. Knicker se dressait devant lui, plusieurs pistolets dans chaque main, l'obligeait à monter dans une auto après lui avoir, au préalable, lié les poignets dans le dos, ou bien il se réveillait en sursaut sentant le froid d'un canon sur sa tempe... la tête appuyée contre la boule de cuivre de son lit-cage!

Malgré «tante Marie» le déjeuner de ce jour-là n'eut pas les suffrages des convives et l'après-midi commença. Ralph s'était réfugié dans la cellule qui lui servait de chambre pour tenter de mettre de l'ordre dans ses idées, les cafés de Dourdan ne le tentaient pas ce jour-là! Il s'était étendu sur son lit, mais la position horizontale ne lui apportait aucune étincelle de génie, bien au contraire, elle l'incitait à l'oubli

de tous ces ennuis. Il avait dû dormir car, tout à coup, il entendit six heures sonner à la pendule de la cour intérieure. Alors il se leva. Il ne savait encore ce qu'il alla faire, mais il savait une chose, cependant, c'était que les minutes, à présent, étaient comptées et que le moment d'agir était venu.

Agir! Oui, bien entendu, mais comment? Il n'en savait rien, Ralph Soans, sinon que tout cela le dégoûtait et qu'il n'avait jamais tant regretté la faute de jeunesse qui le livrait, pieds et poings liés, à l'implacable «tante Jeanne».

Avec un soupir il posa sur le lit sa petite valise, l'ouvrit, en sortit d'une main qui manquait totalement d'enthousiasme le parabelum, le glissa entre sa chemise et sa poitrine, ce qui le fit, malgré l'épaisseur de sa toison abdominale, désagréablement frissonner.

Maintenant il marchait, avec autant d'entrain qu'un condamné qui s'avance vers le dernier repos de la chaise électrique, vers la porte derrière laquelle se trouvait sûrement Monsieur le directeur. Il fallait entrer, il aviserait ensuite. Il frappa, la porte s'ouvrit aussitôt, Ralph s'avança, la main sur son arme.

Ce n'était pas Monsieur Testut qui se tenait derrière le bureau mais Josette qui, un jeu de cartes étalé devant elle, se faisait une réussite. Sans lever les yeux elle dit.

- Asseyez-vous, laissez-moi finir, j'ai demandé s'il m'aimait.

Indice +

Biffez les lettres inutiles de façon à former six noms en rapport avec le personnage.

**BSNIASVPITQANSMEGUN
 TCOLAXHBLDECKFOERP
 MAJCEWUNURAOTPENLS
 ECGIOMFTELASCEQNGFA
 DKYSERCBNLIFUE**

Réponse _____

Personnage No 20

Le personnage rencontré aujourd'hui est:

.....

Nom:

Prénom: Age:.....

Adresse:

N.P.:

Localité:

**A envoyer à: L'Impartial
 Concours-vacances
 Rue Neuve 14
 2300 La Chaux-de-Fonds**

avant le 20 août 1986 à minuit
 les 25 coupons envoyés ensemble participeront au tirage du prix de fidélité.

Attention !

Au grand magasin de chaussures
Salamander
 58, avenue Léopold-Robert
 2300 La Chaux-de-Fonds

50%

sur tous les articles, chaussures et sacs

GRANDE VENTE

Liquidation partielle pour cause de transformations

autorisée du 2 août - 23 août 1986

FUST Le spécialiste de votre ménage avec garantie des prix les plus bas

Cuisinière vitro-céramique Bosch EH562S

999.- Location-56.-/ms. Livraison gratuite

- Rabais important à l'emporter
- La meilleure reprise pour votre ancien appareil
- Nos spécialistes se chargent d'échanger votre vieille cuisinière contre une cuisinière en vitro-céramique
- Garantie allant jusqu'à 10 ans
- D'autres cuisinières à partir de Frs. 578.-

Durée de location minimum 3 mois

20 000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock

4 zones de chauffe, aisé à entretenir, moins de courant

CUISINES - SALLES DE BAINS

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
 Bière, Rue Centrale 36 032 22 85 25
 Brugg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
 Marin-centre 038 33 48 48
 Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

**Boucherie Au Gourmet
 Fleurier**

**Réouverture
 le 1er août**

en action

steak de bœuf

Fr. 33.- le kg

☎ 038/61 11-73 - H. Fankhauser

Meubles d'occasion à vendre

Chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits, etc.

Prix très bas - Paiement comptant.

S'adresser à **Meublorama, Bôle/NE** (près gare CFF Boudry)

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30.

Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

Automobilistes !

Dès le centre de Bôle, suivez les flèches Meublorama.

Grande place de parc.

Prêts personnels

jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 h.
 Discrétion absolue.
 ☎ 021/35 13 70 - 24 h/24

Range Rover

expertisée,
 Fr. 8900.-
 ou Fr. 209.-
 par mois
 ☎ 037/62 11 41

meublorama

Bôle/NE
 (près Gare CFF
 Boudry)

C'est moins cher!

Aujourd'hui 1er Août

OUVERT toute la journée

de 9 à 12 heures et de 13 h 45 à 17 heures

Le magasin idéal pour vos achats de meubles à prix réduits.

Un choix gigantesque! Vente directe du dépôt (8000 m²)

Automobilistes: dès le centre de Bôle,
 suivez les flèches «Meublorama».



Grand parking

Locaux climatisés

Raffinerie de Cressier S.A.

2088 CRESSIER / NEUCHÂTEL

Notre département de PRODUCTION cherche à engager

UN OPÉRATEUR

pour la conduite des installations de raffinage (surveillance depuis une salle de contrôle et manœuvres extérieures).

Nous demandons:

- une formation de base, confirmée par un certificat fédéral de capacité dans des domaines tels que: mécanique, électricité, dessin technique, chimie.
- la volonté d'acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine du raffinage du pétrole.
- la disponibilité de travailler en service continu, par périodes alternatives, le matin, l'après-midi et la nuit.

Nous offrons:

- une formation complémentaire par nos soins, un travail intéressant dans une entreprise moderne.
- des prestations sociales avancées.
- possibilités de promotion pour candidats capables d'assumer dans le futur des responsabilités.
- âge idéal: 25 à 33 ans.

Les intéressés sont à inviter à nous adresser leurs offres en téléphonant à notre département du personnel, ☎ 038/48 21 21 ou à nous retourner le talon ci-dessous.

Poste: opérateur

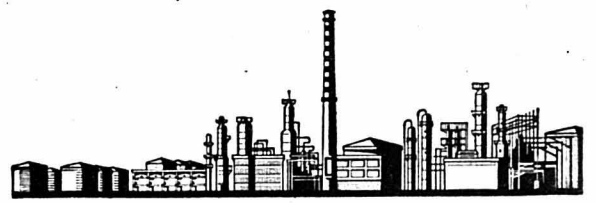
Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ Localité: _____

Age: _____ Profession: _____

Tél.: _____ Réf.: 5

Nous traitons chaque offre avec discrétion.



DEMANDES D'EMPLOIS

HOMME

cherche travail comme carrossier ou peintre,
 avec connaissances de mécanique.

☎ 038/31 75 77, à partir de 18 h 30.

meublorama

Meubles discount

Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

Le saviez-vous?

Migros propose actuellement un biscuit qui tout en étant croquant fond sur la langue:

Piémont



Nouveau

Piémont

La crème de noisette délicieusement fondante est emprisonnée dans une gaufrette croquante et le tout est, de surcroît, enrobé d'une chemise de chocolat! Irrésistible!

100 g
220

Oui, à MIGROS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL FACULTÉ DES SCIENCES

En raison de la démission honorable du titulaire, un poste de

directeur de recherches

est mis au concours à l'Institut de Zoologie

A valeur égale, la préférence sera donnée à un candidat ayant une expérience approfondie en physiologie des arthropodes et ayant de l'intérêt pour la parasitologie. Le candidat devrait être capable d'assurer un enseignement de physiologie sensorielle et de diriger des recherches dans ces domaines.

Traitement: légal

Obligations: légales

Entrée en fonction: janvier 1987

Les demandes de renseignements peuvent être adressées aux Professeurs A. Aeschlimann ou P.-A. Diehli (☎ 038/25 64 34)

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitae, liste de publications et références, au Département de l'Instruction Publique du canton de Neuchâtel, Château, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 15 septembre 1986

Aujourd'hui 1^{er} août GRANDE VENTE DE MEUBLES ouvert sans interruption de 8 h. à 17 h.



Plus de 200 mobiliers dans tous les genres et pour tous les budgets
6 étages - 30 vitrines

- Facilités de paiement
- Reprise de vos anciens meubles
- Réservation et livraison gratuites

meubles **MEYER** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

SOYEZ SUPER, DEVENEZ SUPPORTER!

COTISATIONS 86/87

CARTES	
Supporter tribune-sud	Fr. 350.-
Passif pesage (couvert)	Fr. 170.-
Passif pelouse (non-couvert)	Fr. 125.-
Passif jeunesse pesage (couvert)	Fr. 105.-
Passif jeunesse pelouse (non-couvert)	Fr. 75.-
Tribune-nord avancée	Fr. 250.-

Venez choisir votre place au secrétariat de la Maladière, 038/25 44 28

Envoyer ce coupon au secrétariat de Xamax, case postale 78
2000 Neuchâtel 8

Envoyez-moi _____ carte(s): _____ à Fr. _____

Nom: _____ Prénom: _____

Rue/N°: _____

NPA/Localité: _____

EN PRIME LE CARRÉ D'AS EN DIRECT

Tout supporter ayant payé sa carte pour la saison 86/87 avant le 31.08.86 participe au tirage au sort de 20 places assises pour le 1^{er} match de coupe d'Europe du FC Xamax.

XA MARCHE, JE FAIS LE DOUZIÈME!

ULRICH STIELJKE

DANIEL DON GIVENS

HEINZ HERMANN

DAVID DODDS

SPORTS

Hôte de marque pour Neuchâtel Xamax samedi à la Maladière
Juventus: la Coupe d'Europe en point de mire

Dix ans après sa première venue à Neuchâtel où il s'était imposé sur le score de 1 à 0 grâce à une réussite de l'ex-joueur Covasson Damiani, le prestigieux Juventus de Turin sera à nouveau l'hôte de Neuchâtel Xamax samedi soir dès 20 heures au stade de La Maladière.

En camp d'entraînement à Macolin depuis le 27 juillet, et ce jusqu'au 6 août, le club numéro un du «calcio» amorce en Suisse «l'après Trapattoni». Une décennie prolifique sous la houlette de cet entraîneur émigré depuis à l'Inter, avec entre autre à la clef quatre titres internationaux.

Victorieuse de la Coupe UEFA en 1977, de la Coupe des vainqueurs de Coupe en 1984, de la Coupe d'Europe des clubs champions et de la Coupe Intercontinentale l'année suivante, la «vieille dame» compte en outre 7 Coupes d'Italie

— par Pierre ARLETTAZ —

et 22 titres nationaux. Le dernier en date remonte d'ailleurs à ce printemps. Au prix d'un ultime sursaut d'orgueil, les protégés du président Boniperti étaient en effet parvenus à juguler le retour étincelant de Naples, emmené par un Maradona irrésistible.

UN FIN CONNAISSEUR

Pour relayer Trapattoni, les dirigeants piémontais ont fait appel à Marchesi, un fin connaisseur du football italien et de la première division en particulier. Après d'être occupé d'Avellino et de Naples pendant deux saisons chacune, Marchesi devait ensuite conduire les destinées de l'Inter une année durant, avant de revenir à Naples entre 1982 et 1984.

Appelé la saison dernière en cours de championnat à Côme, le nouveau meneur d'hommes de la Juventus a pris une part prépondérante au maintien du club frontalier au sein de l'élite footballistique transalpine.

INCOGNITO

A l'issue de la séance d'entraînement matinale quotidienne de mercredi, Rino Marchesi s'est déclaré enchanté des conditions rencontrées à Macolin. Pour

nous, c'est l'idéal! On ne peut pas trouver mieux! A Villar Perosa où l'équipe avait coutume de préparer le championnat les saisons précédentes, la situation devenait intenable pour les joueurs. Continuellement envahis par les nombreux «tifosi» qui prennent leurs vacances en fonction de la période de préparation de Juventus, ils ne parvenaient pas à trouver le calme nécessaire. Ici en revanche, nous nous entraînons pratiquement incognito.»

Un calme tout relatif cependant, puisque plusieurs centaines de supporters italiens n'ont pas craint d'avaliser les kilomètres le week-end dernier pour effectuer le déplacement de Macolin!

AMBITIONS INTACTES

Abordant la succession de Trapattoni, l'entraîneur piémontais n'a pas caché ses ambitions, basées sur deux pôles d'attraction.

Outre le titre national, nous visons la consécration en Coupe d'Europe des champions. La rencontre de samedi face à Neuchâtel Xamax fait partie intégrante de notre préparation d'avant-saison. Ce sera le premier match que nous disputerons depuis la reprise de l'entraînement. A l'exception de Platini qui rejoindra l'équipe à la mi-août en raison d'une «tendinite» actuelle - l'international tricolore est actuellement en traitement à Marseille -, je pourrai compter sur tout mon effectif. Notre camp d'entraînement étant basé sur la con-

dition physique, mes joueurs risquent d'avoir les jambes lourdes.

Si la campagne de transfert n'a pas été très florissante dans l'optique de la saison à venir, Juventus s'est par contre d'ores et déjà attaché aux services du buteur britannique Rush pour la saison 87-88.

On enregistre malgré tout le retour de Vignola et l'arrivée de Solda, deux éléments dont la tâche risque fort de ressembler à celle d'un joker. Même sur le banc, Vignola nous sera utile déclare notamment Marchesi. La saison est longue! Quant au transfuge d'Atalanta, il sera certainement appelé à remplacer dans un avenir plus ou moins proche le Libero Scirea, âgé de 33 ans.

Outre ces modifications, Juventus table sur l'expérience de ses internationaux Cabrini, Serena, Scirea, Platini et Laudrup et sur le métier des Bonini, Brio, Briacchi et consort. Un ensemble d'éléments à même d'élever le niveau du spectacle à La Maladière et de poser de rudes problèmes à Neuchâtel Xamax.



Rapport de force déséquilibré entre le stagiaire Buso (à terre) et Bonini. (Photo Bahia)

Lors de la finale de la Coupe Philips à Berne
Les deux coups de patte de l'ours

● YOUNG BOYS - SUISSE 2-1 (0-1)

«YB ist besser!» Young Boys est le plus fort ont pu continuer de scander les supporters bernois. Hier soir, sur la pelouse du Wankdorf, le club local a enlevé la finale de la Coupe Philips. Grâce à deux coups de patte tardifs de ses mercenaires, l'ours s'est adjugé le trophée au terme d'une partie de petite qualité. Les champions suisses ont subi la plupart du temps une domination territoriale avant de profiter d'un relâchement coupable des Helvètes. L'équipe nationale, un peu meilleure dans l'élaboration du jeu que mardi dernier, s'est trop vite crue à l'abri d'un retour bernois. Cet excès de confiance doublé d'un dernier quart d'heure catastrophique du milieu de terrain a coûté un succès de prestige à des Suisses convainquants en défense et dans la circulation du ballon. Une leçon qui portera certainement ses fruits pour un proche avenir.

L'équipe suisse n'aura pas trop longtemps à méditer sur cette amère défaite. Les protégés de Daniel Jeandupeux se verront proposer d'autres échéances prochainement. Dans un peu moins de trois semaines, les Helvètes affronteront le 19 août à Lausanne la France, troisième du récent «Mundial» mexicain avant de se rendre à Innsbruck le 27 août y rencontrer l'Autriche.

DE LA FATIGUE

Remarquable d'aisance et d'idées mardi contre Gremio Porto Alegre, Young Boys s'est montré moins convaincant jeudi soir. Les «jaune et noir» ont souffert des efforts consentis et se sont aussi certainement réservés en vue de la Super-Coupe les attendant dimanche 3 août au Wankdorf face au FC Sion.

Parfaitement dirigée par Jean-Marie Conz, plus jeune que jamais, la défense bernoise a supporté une grande partie de la rencontre. Elle ne s'est inclinée que sur une remarquable action collective helvétique. De plus Urs Zurbuchen a effectué l'un ou l'autre arrêt déterminant notamment sur une volée de Dominique Cina (23'). Young Boys a gagné la rencontre grâce à ses mercenaires. Plus souvent qu'à son tour étincelant, Robert Prytz s'est retrouvé bien seul pour orchestrer la manœuvre. Néanmoins il a

trouvé les ressources nécessaires pour inscrire le but décisif. Georges Brégy a passé de l'autre côté de la barrière et les Jeitziner, Sutter et Bamert n'ont pas l'envergure du Haut-Valaisan.

De notre envoyé spécial:
Laurent GUYOT.

Enfin sur le front de l'attaque, Lars Lunde s'est heurté à l'intransigeance des défenseurs helvétiques avant de profiter de l'aide inattendue de Thomas Bickel pour partir seul battre Martin Brunner.

COUP DUR

La série des coups durs a continué, hier soir, pour Neuchâtel Xamax. En effet, Claude Ryf, touché dans un choc avec René Sutter (67'), est sorti de la pelouse bernoise en boitant bien bas souffrant de la cheville gauche. Auparavant le Neuchâtelois d'adoption a prouvé une fois de plus ses immenses qualités s'affirmant comme un titulaire indiscuté et indiscutable sur l'un ou l'autre des côtés de la défense.

Cette dernière, malgré plusieurs changements importants, s'est montrée à la hauteur tout en continuant de jouer sur une ligne. Les rapides attaquants bernois ont dû déchanter longtemps avant de trouver la faille.

Décevant face à Eindhoven, le milieu de terrain helvétique s'est repris. Daniel Jeandupeux a certainement trouvé trois des quatre demis avec Alain Geiger, Georges Brégy et Heinz Hermann. Occupant successivement le rôle de patron, le trio s'est chargé d'alimenter correctement les attaquants, voire de conserver le ballon en temps utile. Il faudra dénichier le véritable essuie-glace capable d'éviter le naufrage connu dans le dernier quart d'heure. Les avants helvétiques ne se sont pas créés plus d'occasions que ceux vus mardi. Claudio Sulser a pris du poids et gardé son amour pour le ballon. Dominique Cina s'est créé deux chances en réalisant une. En fait, c'est Andy Halter qui a raté le k.-o. à la 71' en tirant à côté du but vide.

L. G.

A l'occasion du 50e anniversaire du FC Bottens
Les «rouge et noir» refont surface● VEVEY - NEUCHÂTEL XAMAX
1-4 (0-3)

La malchance continue décidément de s'acharner sur Neuchâtel Xamax: après Perret, Forestier et Kuffer, c'est maintenant au tour de Ley-Ravello d'allonger la liste déjà passablement exhaustive des blessés.

Victime d'une très mauvaise chute à la suite d'une élévation, l'ex-Servettien a dû être transporté d'urgence au CHUV, à Lausanne.

Auparavant, le joueur du milieu de terrain xamaxien s'était signalé par son abnégation et par un travail défensif inlassable, utile à l'équipe.

De notre envoyé spécial:
Pierre ARLETTAZ

Le 50e anniversaire du FC Bottens ne sera donc pas à marquer d'une pierre blanche pour les Neuchâtelois. Après leurs récentes déconvenues, il leur a, en revanche, permis de refaire surface.

EN PROGRÈS

Sous l'impulsion d'un Stielike retrouvé et d'un Dodds en réel progrès, les protégés de Gress ont monopolisé le ballon plus souvent qu'à leur tour. L'imagination de Jacobacci sur le flanc gauche de l'attaque, les démarrages puissants de

Mottiez, l'abattage d'Urban et le sens de l'organisation de Givens, sont à la base d'un succès mérité.

Quand on aura encore précisé qu'il manquait à l'appel Hermann, Sutter et Ryff (tous trois avec l'équipe nationale) on conçoit aisément que la marge de progression des «rouge et noir» n'est pas à dédaigner.

Lorsqu'il aura récupéré son monde, Perret, Forestier et Kuffer compris, Gilbert Gress disposera, indiscutablement, d'un contingent à la mesure des ambitions de Neuchâtel Xamax.

Tout n'est pas encore parfait certes, notamment dans la précision des passes. Il n'en reste pas moins qu'un pallier supplémentaire a été franchi. On attend confirmation demain face à Juventus.

Pour Vevey, quoique nullement dramatique, l'avenir s'annonce sous des auspices un peu plus sombres. Souvent privé de l'initiative du jeu (et pour cause!) les Vaudois ont beaucoup couru dans le vide. Le manque d'homogénéité de

l'ensemble, lié aux absences de Bonato et Zahnd, ainsi qu'à l'introduction de l'Uruguayen Catteno et de l'Argentin Hugo, n'était certes pas fait pour leur faciliter la tâche. On se gardera, dès lors, de porter un jugement pour l'instant.

Au chapitre des points positifs, relevons toutefois l'omniprésence et la lucidité de Ben Brahim, la vivacité de Sengör, la précision des centres d'Elseiner, le sens du placement d'Hugo, un libéro solide sur ses jambes.

Abega, en revanche, n'a pas crevé l'écran. Lourd et mal inspiré, le Camerounais ralentit trop le jeu. Quant à Gavillet, il a conservé toute sa puissance physique. Un argument qui pourrait s'avérer utile sur la longueur d'un championnat difficile.

Sur le papier, les protégés de Guy Mathez ont indiscutablement les possibilités d'éviter la relégation. Le problème majeur risque plutôt de résider dans l'élaboration d'un ensemble caractérisé par des tempéraments aussi marqués qu'individualistes.

Sofia à l'heure du championnat du monde à l'épée

Le règne de la «combine»

Le simple pékin qui découvrirait l'escrime en assistant au tour éliminatoire d'épée pourrait avoir deux impressions: d'une part il s'ennuierait ferme, car les assauts, à ce stade n'ont pas l'intensité que peuvent avoir ceux du fleuret; d'autre part il pourrait être passablement surpris par la tournure que prennent certains matches.

En effet, victoires et défaites sont distribuées, tout à coup, d'une manière inattendue. A l'épée tout est possible, parce que le champion du monde peut être battu par un inconnu; mais surtout parce que la «combine» est reine. Les assauts sont arrangés d'avance, les défaites et les victoires réglées à la touche près: «Tu me donnes celle-là; je te laisse celle-ci». Cette épicerie sportive, si elle sert le jeu des uns, est fatale aux autres.

Au premier tour, même les plus grands peuvent sauter. A Sofia, ce fut le cas de Boremann (RFA), Jurka (Tchécoslovaquie), Giger (Suisse), Manzi (Italie).

Côté suisse, une déception: celle du Chaux-de-Fonnier André Kuhn malgré ses trois victoires sur cinq matches. Le Neuchâtelois fut éliminé scandaleusement à cause, justement, des «combines».

Le jeune étudiant, malgré des possibilités d'entraînement assez limitées à Lau-

sanne, a su se hisser, depuis deux ans, parmi les meilleurs Suisses du moment. Un peu déçu de son résultat, il confiait, après son élimination: ... Que chaque épéiste, avant le début de sa poule éliminatoire, sait qu'il pourra être victime de la «combine», aussi bien qu'il pourra en être bénéficiaire. Il ajoutait: Après ma victoire contre le Russe, j'ai, sans doute, trop vite cru à ma qualification; j'ai relâché trop tôt la pression et la concentration pour les autres matches.

Son résultat est, sans doute, décevant; mais la carrière d'un sportif est faite de hauts et de bas. Elle est tributaire de facteurs qui échappent parfois à ceux qui le jugent. Quant à Michel Poffet, il rencontra, dans son premier match, le Russe Souvalov. Ce fut un match superbe dans lequel le Chaux-de-Fonnier sut, lorsqu'il était mené 9-8, prendre des risques calculés pour remporter le match. Ensuite il tomba contre le futur champion du monde et perdit de justesse à une touche près. Mené 5-2 par Riboud, j'ai pu remonter au score; puis j'ai regardé le temps; il restait 1'40". J'ai hésité à pousser le match. Finalement, j'ai peut-être fait l'erreur tactique

d'attendre; j'ai pris, à la fin du temps réglementaire, la dernière touche. En repêchage, il échoua enfin contre l'Allemand de l'Est, ce qui le place définitivement au 24e rang.

Pour les autres Suisses, le Bernois Madaratz a «sauté» au deuxième tour, alors que le jeune Schurter a créé la surprise. Il a remarquablement bien tiré, malgré son peu d'expérience.

L'épée suisse peut donc se réjouir d'avoir des jeunes qui arrivent pour assurer la relève. Car les «grands» (Giger, Poffet ou autres) ne sont pas irremplaçables. Pour l'instant encore, ce sont les anciens qui font la loi. Pour combien de temps?

La finale fut, par ailleurs, remarquable. Le Français Riboud, imposant de calme et d'inventions, a donné au public de Sofia un spectacle superbe, et à ses adversaires des leçons dont plus d'un se souviendra.

Le Français domine les matches grâce à son physique, mais aussi par une main extrêmement rapide et précise. Son coéquipier Longlet termina troisième. Ces deux tireurs ont prouvé aux sceptiques que l'épée est, tout autant que le fleuret, une arme passionnante.

Isabelle Nussbaum

Stade du Wankdorf: 21.500 spectateurs
Arbitre: M. Jauss (Feldmeilen).
Suisse: Brunner; Ryf (67') Halter, Wehrli, Egli (46' In Albon), Schällibaum; Gilli (46' Bickel), Geiger, Bregy, Hermann; Sulser, Cina.
Young Boys: Zurbuchen; Conz; Wittwer, Weber, Brönimann; Jeitziner (63' Baumann), Bamert, Prytz; Lunde, Siwek (46' Maier), R. Sutter (85' Gertschen).
Buts: Sulser 28' (0-1); Lunde 83' (1-1); Prytz 85' (2-1).

PUBLICITÉ



Stade de
La Maladière

Samedi 2 août à 20 h

NEUCHÂTEL XAMAX
FC JUVENTUS

avec toutes ses vedettes, match amical
Prix: tribune Fr 20.-, debout Fr 10.-
AVS, apprentis Fr 6.- 17220

SPORTS

Lors de la première journée du Festival équestre national de Tramelan Les Neuchâtelois ont fait fort!

Le rite, immuable, s'est répété sur le coup de 8 h jeudi matin. Au centre du pâturage des Reussilles, M. René Kohli, président du comité d'organisation, a hissé l'emblème du Festival équestre national de Tramelan, annonçant du même coup l'ouverture de la 24ème édition. D'ici à dimanche après-midi, ce ne sont pas moins de 800 départs qui seront donnés et une vingtaine de milliers de spectateurs dénombrés.

Cette journée initiale, ensoleillée et chaude à l'exception de deux ou trois gouttes de pluie, a permis aux concurrents neuchâtelois et jurassiens de faire fort. Le mérite en est revenu principalement à Jean-Bernard Matthey montant Janos IV vainqueur de la première épreuve et à Eddy Schöpfer sur Philippine victorieux de la troisième. Du coup, les autres concurrents régionaux n'ont pas voulu demeurer en reste se classant avec plus ou moins de bonheur dans les quatre autres. Laurence Schneider, Michel Brand et Eddy Schöpfer une nouvelle fois, Roger Bourquard, Patrick Schneider et Patrick Manini sont arrivés à cumuler les places d'honneur.

Ce matin, dès 8.30 h, les mêmes et les Chantal et Michèle Claude, Raymond Finger, Maurice Prétôt et autres François Kohli, François Vorpe posséderont de nouveau des occasions de s'illustrer.

- par Laurent GUYOT -

En effet, tout au long de ce jour de la Fête nationale, quatre nouvelles épreuves dont un S/I se dérouleront sur le pâturage des Reussilles.

EN DERNIER

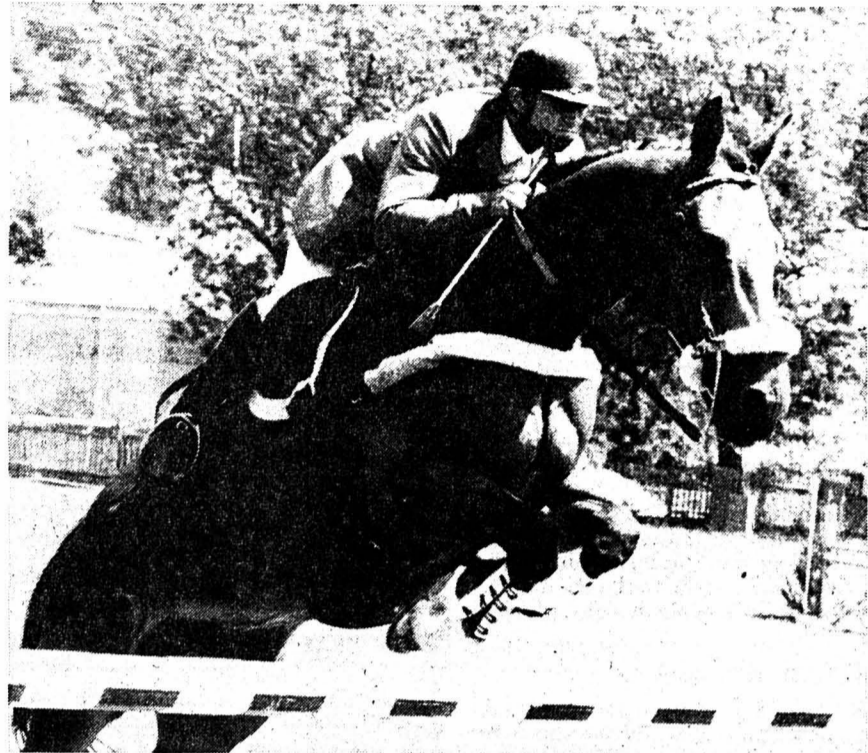
Le dernier sera le premier. Jean-Bernard Matthey, bien remis de sa chute spectaculaire de la semaine passée à La Charrière, l'a prouvé une fois de plus. Dans l'épreuve initiale, le marchand de chevaux du Locle, s'élançant en ultime

position, s'est imposé pour six dixièmes de seconde. Déjà second du même prix des Machines Kummer en 1985 derrière Michel Pollien, Jean-Bernard Matthey et Janos IV ont confirmé leur bonne entente dans les parcours de chasse.

Les autres Neuchâtelois en lice se sont aussi élevés à leur meilleur niveau. Laurence Schneider de Fenin a classé tant OK Jumbo (3e) que Newryck (10e). Son cousin Patrick s'est hissé au quatrième rang alors que Patrick Manini a complété cette excellente prestation d'ensemble par une sixième place.

RAPIDE L'AMAZONE

Dans le prix de l'hôtel-restaurant La Calèche, les meilleurs cavaliers du moment ont montré le bout de leur nez. Champion suisse en titre, Willi Melliger,



Jean-Bernard Matthey: le Loclois a remporté la première épreuve de la journée. (Photo Schneider)

désormais sponsorisé par les vins de Bordeaux, s'est avéré bien prêt de fêter sa première victoire à Tramelan cette année. Il a fallu toute la lucidité et l'autorité de Sandra Rombaldi montant Pitou pour l'en empêcher.

L'amazone s'est montrée très rapide. Sur les onze obstacles dont un double parsemant les 450 mètres du parcours, l'amie de Philippe Putallaz et ancienne membre du cadre national junior a réussi l'exploit de laisser l'un de nos meilleurs représentants à plus d'une seconde et Michel Brand de deux secondes.

Avec Green Forest, le cavalier de Saint-Imier a, semble-t-il, retrouvé une monture susceptible de lui apporter autant de satisfactions que Ten More voici quelques années. En effet, le Jurasien bernois s'est encore classé dans le premier M/II.

AVEC UN BRIO CERTAIN

Après Jean-Bernard Matthey, un autre Neuchâtelois s'est retrouvé victorieux d'une épreuve. Déjà en évidence le matin, Eddy Schöpfer a réussi à mener Philippine à la victoire en début d'après-midi. L'habitant de La Chaux-du-Milieu s'est imposé avec un brio certain laissant Urs Hofer montant Haschville et Wanya à de longues distances respectables.

Partant pour la première saison chez les nationaux et de surplus immédiatement en M/II (les gains de Quartz GC III étant élevés), Chantal Claude de La Chaux-de-Fonds s'est montrée malchanceuse. Pour une poignée de centièmes,

elle a raté son premier classement sur la place des Reussilles. Une glissade à l'appel d'une barre de Spa est venu lui coûter une première toujours appréciée.

UNE CHASSE DIFFICILE

Les régionaux n'ont pas connu la même réussite dans le Prix Ronda. Tant Patrick Manini que Jean-Bernard Matthey sont demeurés assez loin des meilleurs totalisant respectivement 12 et 11 points. La victoire a souri à Hansueli Sprunger montant Cinzano, l'un des six étalons inscrits dans les épreuves de Tramelan. Le cavalier de Bubendorf s'est imposé avec une confortable marge d'avance, près de trois secondes, sur Thomas Buholzer et Monaco II.

Dans l'ultime épreuve de la journée et premier S du millésime 1986, Willy Melliger a donné une belle leçon de mobilité. Sur un parcours de chasse très tournant et difficile, le champion suisse en titre s'est payé le luxe de placer ses deux montures en tête. Considéré comme le plus rapide cheval en Suisse pour ce genre de parcours, Malesan St-Emilion Rancher a déclassé tous ses adversaires laissant son compagnon d'écurie Malesan Bordeaux Nobility à près de trois secondes et Hurry On monté par Beat Grandjean à... cinq.

Il y a lieu de relever que de nombreux concurrents ne sont pas arrivés au terme de ce tracé sinueux et sélectif à souhait construit par le duo Robert Carbonnier-Raymond Clavel.

L. G.

Jeux du Commonwealth à Edimbourg Steve Cram irrésistible

La prévisible mais magnifique victoire du Britannique Steve Cram, finale du 800 mètres a été, jeudi, le point chaud... d'une journée particulièrement fraîche! Ce dernier succès en annonce sans doute un autre, pour le champion du monde, samedi lors de la finale du 1500 mètres.

Dans des conditions climatiques pourtant peu propices, Cram a réalisé la meilleure performance mondiale de l'année,

Tennis

Tournoi de Hilversum Exploit de Hlasek

En demi-finales du tournoi du Grand Prix de Hilversum (Hollande) on assistera à une réédition d'un des quarts de finale de Gstaad: tête de série numéro 2, l'Espagnol Emilio Sanchez y affrontera le Suisse Jakob Hlasek.

Sachez, dans l'Oberland bernois, s'était imposé en trois sets. En quarts de finale, il a battu, en deux manches, le Tchecoslovaque Marian Valda. Quant à Hlasek, il s'est défait au même stade de la compétition de l'italien Paolo Canè, en trois sets.

Le Zurichois a connu quelques problèmes, comme prévu d'ailleurs. Il faut se souvenir que l'italien (21 ans), No 62 au classement mondial, a récemment atteint la finale à Bologne avant de s'imposer à Bordeaux. Mais, finalement, Hlasek est parvenu à s'imposer. Quant à Sanchez, «tombeur» de Roland Stadler la veille, il n'a jamais été en difficulté devant Vajda.

RÉSULTATS

Quarts de finale: Jakob Hlasek (S-No 3) bat Paolo Canè (It) 6-4 3-6 6-1. Emilio Sanchez (Esp-No 2) bat Marian Vajda (Tch) 6-3 6-4.

Tournoi de Boston Gomez victorieux

L'Equatorien Andres Gomez, tête de série No 1, a remporté la finale du tournoi de Boston (Massachusetts), comptant pour le Grand Prix et doté de 279.000 dollars, en battant l'Argentin Martin Jaite (No 3) en deux sets, 7-5 6-4, au terme d'une partie de 1 heure et 44 minutes.

Finale du double messieurs: Hans Gildemeister-Andres Gomez (Chi-Equ) battent Dan Cassidy-Mel Purcell (EU) 4-6 7-5 6-0. (si)

Deux joueurs suisses se sont qualifiés pour les quarts de finale du tournoi de Nyon, comptant pour le Swiss satellite circuit. Si la victoire de Rolf Hertzog, acquise aux dépens de son compatriote Christoph Meyer, n'est pas étonnante, celle de Stefan Oberer, obtenue devant l'Australien Emerson, a constitué la surprise de cette journée réservée aux huitièmes de finale.

Meeting international de natation à Bellinzone Du bronze pour Cilgia Benoît

Dernièrement s'est déroulé à la piscine communale de Bellinzone le meeting international «del Castello», parfaitement organisé par la Societa Nuoto Bellinzone. Sur le plan sportif, ce meeting était rehaussé par la présence de l'équipe suisse avec Stefan Volery, Dano Halsall, Etienne Dagon, Patrick Ferland, Théophile David, Pascal Schroeter, Patricia Brühlhart, Sybille Spaetig, Andrea Maechler, Caroline Buhl, Marie-Thérèse Armentero et la participation d'équipes allemandes et italiennes.

Durant ces deux journées, le public a assisté à de remarquables courses et a pu vibrer aux exploits de ses favoris. Le duel tant attendu entre Dano Halsall du Genève-Natation et Stefan Volery du Red Fish Neuchâtel a tourné nettement à l'avantage du Neuchâtelois qui s'imposa en 100 m et 50 m libre. De plus Stefan Volery prenait la 3e place en 100 m brasse et créait la surprise en s'octroyant la médaille d'or sur 50 m brasse devant Etienne Dagon.

La dernière course était un 50 m libre «Sprint Arena» où les huit meilleurs nageurs de cette discipline se retrouvaient au départ de cette épreuve reine. Sous un tonnerre d'applaudissements, Stefan Volery réalisait à nouveau un parcours sans faute et s'adjugeait la victoire dans le temps de 0'22"6 ce qui représente la 3e meilleure performance mondiale de la saison. Au 2e rang, Dano Halsall.

Les représentants du CNCF ont parfaitement rempli leur contrat. Une nouvelle fois, Cilgia Benoît s'est illustrée en remportant de magnifique façon la médaille de bronze dans la course 50 m libre «Sprint Arena» où également les

prestigieux de la natation suisse et ont obtenus un classement fort honorable.

huit meilleures nageuses étaient présentes. Cilgia a récolté le fruit de son entraînement assidu. Céline Andrey a présentement démontré qu'elle est en forme, réalisant des temps proches de ses meilleurs chronos. Natalie Matthey, Claudine Schiess, Véronique Blaser quant à elles sont demeurées quelque peu en dessous de leur possibilité.

Chez les messieurs, très bonnes prestations de Olivier Racine sur 200 m dos, Yves Gerber sur 200 m libre, Olivier Guyaz sur 200 m libre et 100 m dos, Joël Perret sur 200 m libre, Hervé Guyaz sur 200 m et 100 m libre, qui améliorent leurs temps.

Simon Pisset, Alexandre Aubry, José-Manuel Gonzales fournissent également de bonnes prestations mais demeurent néanmoins au-dessous de leur possibilité.

Actuellement, Olivier et Hervé Guyaz sont dans une phase ascendante. Ils possèdent de grandes ressources physiques et mentales. Les résultats enregistrés confirment ce que l'on attend d'eux.

En conclusion, un bilan tout à fait réjouissant pour les pensionnaires du CNCF qui ont côtoyé les noms les plus

RÉSULTATS

200 m dauphin: Joël Perret 2'39"2; Cilgia Benoît 2'35"6; Natalie Matthey 3'03"6.

200 m dos: Simon Pisset 2'30"8; Olivier Guyaz 2'34"5; Olivier Racine 2'39"3; Claudine Schiess 2'53"2; Véronique Blaser 3'00"3.

200 m brasse: Simon Pisset 2'49"2. 200 m libre: Yves Gerber 2'09"1; Olivier Guyaz 2'11"8; Joël Perret 2'14"4; Olivier Racine 2'27"2; José-Manuel Gonzales 2'29"5; Alexandre Aubry 2'21"7; Hervé Guyaz 2'23"2; Cilgia Benoît 2'23"1; Natalie Matthey 2'38"9.

100 m dauphin: Joël Perret 1'09"7; Cilgia Benoît 1'10"3; Natalie Matthey 1'20"8.

100 m dos: Simon Pisset 1'09"6; Olivier Guyaz 1'11"7; Yves Gerber 1'13"6; Olivier Racine 1'16"3; Claudine Schiess 1'22"3; Véronique Blaser 1'24"9.

100 m brasse: Simon Pisset 1'17"5. 100 m libre: Yves Gerber 0'57"8; Olivier Guyaz 0'59"6; Joël Perret 1'02"0; Hervé Guyaz 1'05"2; Alexandre Aubry 1'05"2; Olivier Racine 1'07"0; José-Manuel Gonzales 1'07"8; Cilgia Benoît 1'03"1; Céline Andrey 1'11"1; Natalie Matthey 1'13"2.

50 m libre «Sprint Arena» messieurs: 1. Stefan Volery 0'22"6, 3e performance mondiale de la saison.

50 m libre «Sprint Arena» dames: 3. Cilgia Benoît 0'28"8.

R

résultats

- Epreuve No 1 (Prix des Machines Kummer) cat. M1 - barème C:
 1. Janos 4, Jean-Bernard Matthey (Le Locle) 73"92
 2. Jarkaway, Thomas Buholzer (Eschenbach) 74"52
 3. OK Jumbo, Laurence Schneider (Fenin) 76"17
 4. Morgane 2, Patrick Schneider (Fenin) 77"73
 5. Wandango, Niklaus Wigger (Hochdorf) 78"35
 6. Amadeus 2, Patrick Manini (Savagner) 78"93
 7. Alligator CH, Ernst Beer (Langnau) 79"23
 8. Exelsior, Christian Ineichen (Sursee) 79"31
 9. King-Candy, François Vorpe (Tavannes) 79"44
 10. Newryck, Laurence Schneider (Fenin) 82"00
 Inscrits: 46. Départ: 36.
- Epreuve No 2b (Prix de l'Hôtel-Restaurant La Calèche, Tramelan) cat. M1 - barème A avec chrono:
 1. Pitou, Sandra Rombaldi (Bellevue) 0,54"34
 2. Malesan Bodeaux, Willi Melliger (Neuendorf) 0,55"73
 3. Green Forest, Michel Brand (Saint-Imier) 0,56"34
 4. Cinzano, Hansueli Sprunger (Bubendorf) 0,57"18
 5. Kiffis, Roger Bourquard (Bassecourt) 0,57"24
 6. Philippine, Eddy Schoepfer (La Chaux-du-Milieu) 0,57"75
 7. Nectar, Christophe Cuyer (Thoiry, France) 0,57"83
 8. Touchtone, Martial Perrin (Vandoeuvres) 0,58"25
 9. Slim, Paul Freimüller (Humlikon) 0,58"84
 10. Pirandella, Hanna Hofstetter (Kirchberg) 0,59"33
 Inscrits: 59. Départ: 47.
- Epreuve No 3A (Prix de la fabrique de chocolats Camille Bloch S. A.) cat. M2 - barème A avec chrono:
 1. Philippine, Eddy Schoepfer (La Chaux-du-Milieu) 0,54"19
 2. Haschville, Urs Hofer (Boesigen) 0,55"41
 3. Wanya, Urs Hofer (Boesigen) 0,56"55
 4. Miss Le Roy, Marc Dolivo (Givrins) 0,56"82
 5. Nectar, Christophe Cuyer (Thoiry, France) 0,57"00
 6. Acapulco, Kurt Blickenstorfer (Anet) 0,59"98
 7. The Capitain, Christian Imhof (Riaz) 0,61"31
 8. Toregon, Eric Biston (Schüpfen) 0,62"98
 9. Warrior, Kurt Blickenstorfer (Anet) 0,62"98
 10. Normie Pooh, Stefan Lauber (Dürrenäsch) 3,69"59
 11. Pitou, Sandra Rombaldi (Bellevue) 4,54"47
 12. Green Forest, Michel Brand (Saint-Imier) 4,54"81
 Inscrit: 50. Départ: 39.
- Epreuve No 3B (Prix Ronda S. A., Lausen) cat. M2 - barème A:
 1. Cinzano, Hansueli Sprunger (Bubendorf) 0,71"94
 2. Monaco 2, Thomas Buholzer (Eschenbach) 0,74"67
 3. Unario, G.-B. Lutta (Zuzo) 0,76"15
 4. Farnheim, Heinz Wellenzohn (St-Josephen) 0,78"92
 5. Saint-Simon, Pierre Brunschwig (Vandoeuvres) 0,79"38
 6. Ronald, Christian Ineichen (Sursee) 0,82"95
 7. Cosmos 2, von Siebenthal (Bienne) 3,91"26
 8. Whitegate, Max Hauri (Seon) 4,72"29
 9. Kabriole de l'île, Hervé Favre (Villeneuve) 4,72"90
 10. Aragon, Max Hauri (Seon) 4,74"61
 Inscrits: 49. Départ: 39.
- Epreuve No 4 (Prix Champagne Mumm) cat. S1 - barème C:
 1. Malesan Saint-Emilion, Willi Melliger (Neuendorf) 67"96
 2. Malesan Bordeaux, Willi Melliger (Neuendorf) 70"51
 3. Hurry On, Beat Grandjean (Düdingen) 72"56
 4. Erco Polo, Niklaus Wigger (Hochdorf) 73"74
 5. Niagara, Jürg Friedli (Liestal) 75"57
 6. Radar, Max Hauri (Seon) 75"98
 7. Epal, Bruno Candrian (Amriswil) 76"20
 8. One For Two, Markus Maendli (Neuendorf) 76"20
 9. King George, Hansueli Sprunger (Bubendorf) 76"71
 10. Summerhill V, G.-B. Lutta (Zuzo) 76"86
 11. Ganymed, Philippe Putallaz (Bellevue) 82"97

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Canton du Jura (032) 97 49 13

la voix d'une région

R

regard

Quel métier?

Si la situation économique est meilleure, trouver une place d'apprentissage correspondant à son désir reste difficile. La course aux meilleures possibilités de formation ne commence-t-elle pas trois ans voire davantage avant la fin de la scolarité et, le plus souvent, sous la pression des parents inquiets?

Pour les élèves de l'école primaire, le malaise est évident. Celui d'être souvent évincés sur un a priori avant même d'avoir pu exercer leurs compétences! C'est incontestablement l'effet pervers d'une sélection générée par une demande qui dépasse de loin l'offre. On prend en compte l'acquis sans apprécier le plus important: la volonté d'apprendre du candidat.

Les résultats scolaires, les tests donnent évidemment une appréciation mais plus quantitative que qualitative. Or, de la scolarité obligatoire à la vie active, tout peut évoluer. Surtout à un âge où l'on n'a aucune envie de se fixer des buts existentiels mais plutôt d'échapper aux contraintes socio-économiques. Désir plus que naturel et très sain pour l'esprit!

Quel métier? Cette interrogation est sans aucun doute la plus importante. Pourtant, l'insécurité créée par le marché de l'emploi limite sérieusement le choix. S'il faut certes faire preuve de réalisme, le pessimisme est un très mauvais conseiller. D'abord parce qu'une formation aux débouchés inexistantes aujourd'hui pourrait être la filière d'avenir. Ensuite, parce que les métiers subissent une évolution, d'autant plus accélérée que la technique et les matériaux y jouent un rôle clef. Les perspectives futures de perfectionnement et les filières attachées à un métier doivent être un critère décisif pour l'option d'une profession. Qu'il faudra abandonner pour une autre. Un métier ne s'apprend plus pour toute la vie.

Une seule certitude qui donne un peu le vertige: la plupart des métiers de l'an 2000 ne sont pas encore inventés...

C'est sans aucun doute aussi un formidable espoir. Car trop souvent, le choix d'un métier s'est fait par déception de ne pas trouver mieux. Or, à vingt ans ou plus d'ailleurs, on a tout le temps de se décider, à condition de ne pas rester accroché à sa petite région mais d'avoir le culot de prendre des risques, de voyager un peu, ne serait-ce que pour augmenter son bagage qui, au sortir de l'école obligatoire, reste mince.

Les possibilités de formation, de perfectionnement sont nombreuses mais encore sous-utilisées par ceux qui en éprouveront demain la nécessité. Or, apprendre ne s'interrompt pas, mais se cultive patiemment.

Pierre VEYA

CANTON DE NEUCHÂTEL

L'astuce des horlogers
Bovet de Fleurier

Montres
siamoises pour
les Chinois

L'agriculture en 1985

La surface
et les dettes
s'accroissent

● LIRE EN PAGE 15

Rénovation de la Bourdonnière au Locle Un lifting à l'âge de 400 ans



Il était une fois, il y a fort longtemps, une maison. La première de la cité. Du Locle, elle allait tout connaître, tout savoir. Rien ne lui échappait. Jusqu'au jour où elle devint vieille trop vieille. On ne l'écoutait plus lorsqu'elle se mettait à raconter ses histoires locloises. La vieille, c'est de sa belle mort qu'elle s'en irait dans l'indifférence la plus totale. Jusqu'au jour où trois amis se sont jurés de lui rendre vie. Par tous les moyens et avec un outil essentiel: la passion. Demain elle aura retrouvé le charme de ses vingt ans. Avec un trac immense, elle prépare sa grande rentrée sur la scène régionale. Nous sommes allés lui dire «Bonjour» dans les coulisses.

(nic, photo Impar-Perrin)

● LIRE EN PAGE 14

Les plages du Littoral en excellent état Endroits dangereux signalés

A force d'insister, le chimiste cantonal a réussi à ce que toutes les communes signalent les endroits où la baignade est déconseillée.

En fait, six points seulement sont soumis à ce régime sur tout le Littoral: l'embouchure de l'Areuse et du Seyon, et les endroits à proximité des rejets de stations d'épuration à

Neuchâtel, au Landeron, à Colombier et Saint-Aubin.

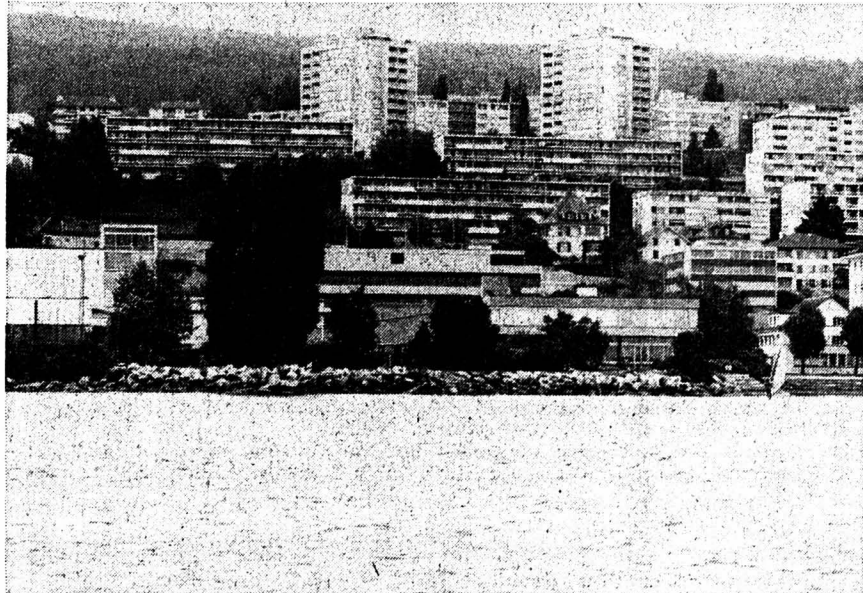
Les contrôles effectués tous les mois par le Laboratoire cantonal laissent apparaître une grande stabilité des eaux. On vérifie dans les échantillons la présence de coliformes et entérocoques (des bactéries fécales) et de salmonelles (peuvent entraîner des problèmes intesti-

naux, mais il existe des salmonelles très dangereuses, comme celles responsables de la fièvre typhoïde. On a jamais trouvé un tel spécimen dans les échantillons: la baignade aurait été immédiatement interdite).

Enfin, des analyses chimiques donnent une idée de la charge en matière organique et de l'état de décomposition de ces matières organiques.

Sur le nombre de points donné par l'analyse, on peut classer les plages: Vauxmarcus, Saint-Aubin, La Pointe-du-Grin, Boudry, Colombier, Auvernier, la piscine de la Brunette sont particulièrement «propres». On a des résultats légèrement moins bons de l'autre côté de Neuchâtel.

A. O.



La plage devant la piscine de la Brunette est tout à fait propre, comme la plupart des plages à l'ouest de Neuchâtel. (Photo Impar - ao)

Découverte à Saint-Blaise Une roue préhistorique sous l'autoroute

Le chantier archéologique de Saint-Blaise, au bord du lac de Neuchâtel, vient d'être le théâtre d'une découverte exceptionnelle.

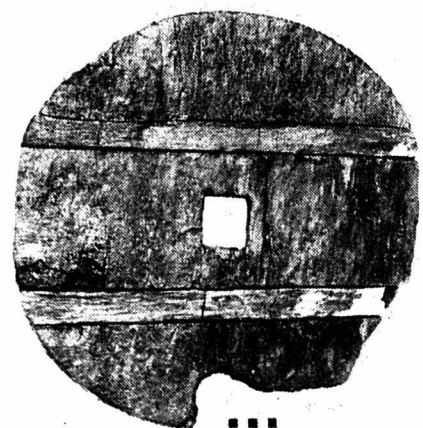
A l'emplacement du village préhistorique en cours de fouille, très précisément là où sera bientôt construite la route nationale 5 à l'est de Neuchâtel, est apparue une roue de bois admirablement conservée.

D'un diamètre de 42 cm, elle remonte aux environs de 2500 avant Jésus-Christ. Taillée dans une planche d'érable, elle comporte un trou carré et deux traverses de renforcement en frêne ingénieusement fixées selon la technique (toujours actuelle) dite «de la queue d'aronde». A part des traces de feu qui en ont sup-

primé une petite partie, la roue est remarquablement intacte.

Aux côtés de quelques rares autres fragments (Vinelz, Zurich, Auvernier), systématiquement en érable, il s'agit de la mieux conservée des roues néolithiques de Suisse: elle confirme l'existence, vers la fin de l'âge de la Pierre polie, du char à deux roues et axe rotatif inventé vers 3500 en Mésopotamie; le char tiré par un bœuf ou un cheval s'est répandu en Asie et en Europe en même temps que la technologie du cuivre.

Notre pays a livré les plus anciens vestiges de chars connus en Europe. (comm)



Une pièce remarquablement conservée. (Photo Eric Gentil, Musée cantonal d'archéologie).



Q

quidam

François-Olivier Girard, Loclois, a célébré son 21e anniversaire hier. Apprenti-peintre en bâtiments à Neuchâtel, il est mordu des voyages, même s'il n'arrive pas à réunir les sous pour payer le prix de sa passion.

Il a effectué son dernier périple aux Saintes-Maries-de-la-Mer, au sud de la France. Parti en compagnie de ses deux copains en autobus au début de juillet, il a préféré rentrer seul, quinze jours après, en auto-stop.

Lors de son séjour, il a particulièrement aimé les flamands, les chevaux, les kilomètres de plage et la nourriture.

«On a eu de fabuleuses vacances», dit-il avec recul. Il ajoute qu'on ne trouve pas ailleurs ce qu'on trouve dans cette région. C'est la raison pour laquelle le jeune Loclois veut y retourner.

C'était sa première tournée sur le sol français. Il a cependant déjà été en Italie et en Espagne.

L'année prochaine, pendant les vacances, il ne fera aucun déplacement. «Je serai à l'armée», dit-il, mais sans amertume. C'est la première fois qu'on lui offrira quatre mois de vacances. (R.E.)

B

bonne nouvelle

Pour La Grange, au Locle

L'association culturelle de La Grange, au Locle, célèbre son dixième anniversaire. A cette occasion, elle a bénéficié d'un don de 5000 francs de la Loterie romande. La donation est destinée à la promotion de théâtre-spectacles.

La Grange a été effectivement fondée en 1976 dans le but de promouvoir le théâtre et les autres manifestations d'ordre culturel. (sp)

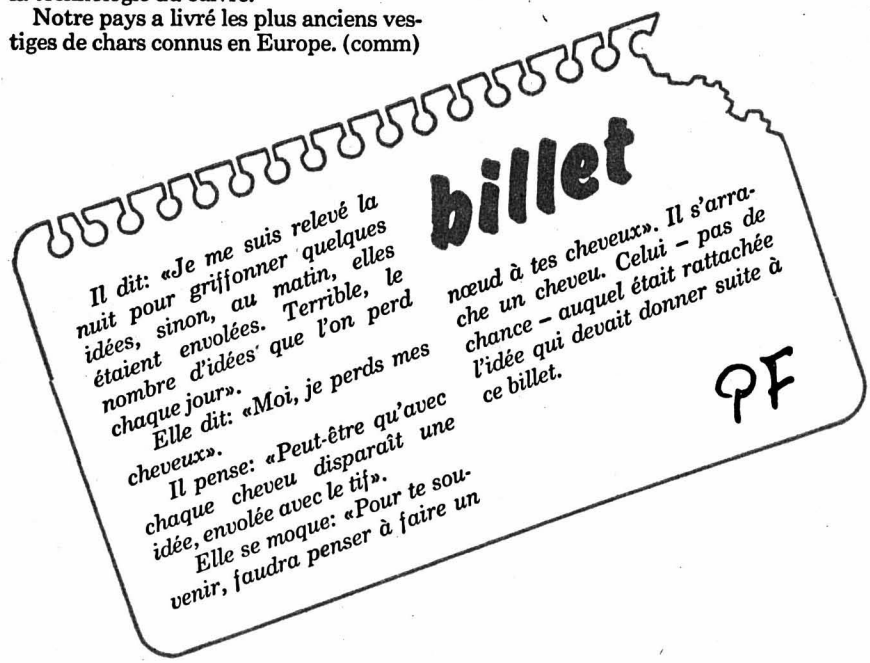
S

sommaire

1er AOÛT À LA CHAUX-DE-FONDS. - Patriotisme et... prudence. PAGE 13

CANTON DE BERNE. - La nature mieux protégée. PAGE 17

LUTTE CONTRE LA DROGUE DANS LE JURA. - Le «CAP» dans ses meubles. PAGE 17



Il dit: «Je me suis relevé la nuit pour griffonner quelques idées, sinon, au matin, elles étaient envolées. Terrible, le nombre d'idées que l'on perd chaque jour».

Elle dit: «Moi, je perds mes cheveux».

Il pense: «Peut-être qu'avec chaque cheveu disparaît une idée, envolée avec le tij».

Elle se moque: «Pour te souvenir, faudra penser à faire un

billet

nœud à tes cheveux». Il s'arrache un cheveu. Celui - pas de chance - auquel était rattachée l'idée qui devait donner suite à ce billet.

PF

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

1er Août: dès 15 h, Bois-Noir, grande fête populaire suivie à 20 h 45, de la manifestation officielle et à 21 h 30, d'un bal. 17 h, Place Sans Nom, concert. 17 h 45, Parc des Musées, cérémonie du souvenir. 21 h 15, Pouillerel, fête de la montagne, feu, descente aux flambeaux.

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-20 h.

Vivarium: 14-17 h.

Musée paysan: tous les jours sauf ve, 14-17 h.

Musée international d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h; expo, «L'horlogerie en mouvement de Girard-Perregaux».

Musée des beaux-arts: 10-12 h, 14-17 h, me 10-12 h, 14-20 h.

Musée d'histoire naturelle: 14-17 h. Expo le chat et les félins.

Musée d'histoire et médaillier: 14-17 h, expo L'image du chat dans l'histoire et les arts.

Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h 30-21 h.

Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, ve, 10-12 h. Expo le chat dans l'œuvre de La Fontaine, «Chats par-ci, chats par-là».

Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32; fermée; Jardinière 23, ve, 10-12 h.

Ludothèque: Serre 16, fermée.

Ménageothèque: rens. 28 14 46.

Piscine des Mélézes: 9-20 h.

Piscine des Arêtes: lu-ma-sa 10-20 h, me-je-ve 10-21 h, di 9-18 h.

Centre de rencontre: fermé.

Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: fermé.

Informations touristiques: 28 13 13, rue Neuve 11.

Planning familial: Sophie-Mairet 31, 28 56 56, lu, me, 16-19 h, ve, 16-18 h.

Consultations conjugales: Collège 9, 28 66 72.

Service d'aide familiale: Marché 4, 28 22 22, 8-12 h, 14-16 h.

Ecole des parents: 26 87 76 et 23 10 95.

Parents information: (038) 25 56 46.

Information allaitement: (039) 28 54 18 ou 26 06 30 ou 26 41 10 ou (038) 33 53 95.

Crèche de l'amitié, Manège 11: fermée.

Crèche Beau-Temps 8: fermée.

Garderie La Farandole, Paix 63: 23 00 22, ouverte sur inscription.

Services Croix-Rouge: 28 40 50. Baby sitting et consultations pour nourrissons, fermés; soins à domicile et conseils diététiques, tél. entre 11-12 h et 17-18 h.

Soins à domicile et consultations pour stomisés, Collège 9: 28 41 26.

Ligue contre la tuberculose: Serre 12, 28 54 55.

Information diabète: Collège 9, fermée.

Assoc. des sourds: Jardinière 23, permanence dernier je du mois, 13-15 h.

Pro Infirmis: Marché 4, 28 83 28.

Boutique 3e âge: Serre 69, fermée.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, fermée.

Habillerie du CSP: Soleil 2, fermée.

Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.

Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 4, fermés.

Pro Senectute: Service soc., gym, natation: L-Robert 53, 23 20 20, le matin. Repas à domicile: 23 20 53, le matin.

Service postal à La Chaux-de-Fonds

LE MATIN tous les bureaux sont ouverts de 7 h 30 à 12 h (11 h le samedi) du 14 au 31 juillet (1er août = 11 h).

A la poste principale, le guichet No 14 (sans surtaxe entre 17 et 18 h 30) est à disposition jusqu'à 19 h (le samedi et le 1er août jusqu'à 12 heures).

L'APRÈS-MIDI du 14 au 26 juillet, seules sont ouvertes la poste principale, celles du Marché et des Forges, de 14 à 17 heures (samedi excepté). Du 28 au 31 juillet tous les bureaux seront ouverts de 14 à 17 heures (1er août = fermé).

AVIVO: 26 53 48 ou 23 50 85.

Accueil du Soleil: Serre 67, fermé.

Eglise réformée: secrétariat, 23 52 52.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h, 28 52 42.

Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, 23 16 23.

Alcooliques Anon.: 23 24 06.

SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.

Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): 23 07 56 et 23 67 03.

La Main-tendue: 143. 20" d'attente.

Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: 28 70 08.

Hôpital: 21 11 91.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Coop 1, Neuve 9. Ensuite, police locale, 23 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Consommateurs Information: Grenier 22, fermé.

Consult. juridiques: Serre 67, fermé.

Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu au ve, 8-12 h, 14-18 h, 28 37 31.

Ass. déf. chômeurs: ma, me, ve, 16-19 h, Ronde 21, 28 40 22.

Société protectrice des animaux: Hôtel-de-Ville 50 h, 28 64 24, 17-19 h.

Police secours: 117.

Feu: 118.

CINÉMAS

Corso: 20 h 45, La guerre des clans.

Eden: 20 h 45, Trois hommes et un couffin; 23 h 30, Les grandes mouilleuses.

Plaza: 16 h 15, 20 h 15, 22 h, L'effrontée; 18 h 30, Pêril en la demeure.

Scala: 20 h 45, Cendrillon.

Les Planchettes

Dès 20 h, fête du 1er Août à proximité du Pavillon.

La Sagne

Terrain de sport, fête nationale dès 20 h 30.

Neuchâtel

1er Août: Quai Osterwald, dès 15 h, musique; 20 h 45, Place de la Gare, départ du cortège pour le Quai Osterwald, discours, feu d'artifice, fête populaire.

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général et salle de lecture, ve 9-12 h; lecture publique, fermée. Expo Menus neuchâtelois, suisses et étrangers du XIXe au XXe siècle, lu-ve 8-20 h.

Plateau Libre: 22 h, Roots Anabo, reggae-jazz.

Musée d'ethnographie: 10-17 h. Expo le mal et la douleur.

Musée d'art et d'histoire: 10-17 h, je jusqu'à 21 h, expo «La soie, art et tradition du façonné lyonnais».

Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.

Musée d'archéologie: 14-17 h.

Galerie de l'Orangerie: expo aquarelles et céramiques de Valentine Mosset, 14-18 h 30.

Pharmacie d'office: Bornand, rue Saint-Maurice. Ensuite 25 10 17.

Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, (038) 24 33 44.

SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.

Alcooliques Anonymes: (038) 55 10 32 (le soir).

La Main-Tendue: 143.

CINÉMAS

Apollo: fermé pour transformations.

Arcades: 18 h 30, 20 h 10, Police academy 3, instructeur de choc; 22 h 10, La revanche de Freddy.

Bio: 18 h 15, Les liaisons dangereuses; 20 h, 22 h, L'effrontée.

Palace: 18 h 30, 21 h, 23 h 15, Le diable au corps.

Rex: Fermé pour cause de transformations.

Studio: 18 h 30, (v. o.), Opéra do Malandro; 21 h, Aigle de fer.

Cortailod

Galerie Jonas: expo patchworks de Maryline Collioud-Robert et expo collective de découpages, me-di 14 h 30 - 18 h 30.

Le Locle

1er Août: 17 h, Av. Technicum, fête champêtre; 20 h 45, manifestation officielle, cortège, discours, feu d'artifice.

Cinéma Casino: fermé.

Musée d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h.

Bibliothèque Ville: fermée.

Bibliothèque des jeunes: fermée.

Ludothèque (Crêt-Vaillant 28): fermée.

Piscine du Communal: 9-20 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 19 h, du Casino. Ensuite le numéro 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Soins à domicile: 17-18 h, lu, ve 31 20 19, ma-me-je 31 11 49, 17-18 h 30.

Information diabète: Hôpital, fermée.

La Main-Tendue: 143.

AVIVO: 31 51 90.

Pro Senectute: gym, ma 9-10 h, Café de la Place.

Service aide familiale: 31 82 44, 9-10 h.

Planning familial: 28 56 56.

Consult. conjugales: (038) 24 76 80.

Office social, Marais 36: fermé.

Ass. familles monoparent.: fermée.

Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: 28 70 08.

Crèche pouponnière: fermée.

Ecole des parents: 31 85 18.

Société protectrice des animaux: 31 13 16 ou 31 41 65.

Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, fermé.

Montagnes neuchâteloises

Service aide familiale: 36 12 90.

Le Grand-Cachat-de-Vent

Expo nationale suisse de Patchwork contemporain, 14 h 30-17 h 30.

Les Ponts-de-Martel

1er Août, 21 h 15, manifestation officielle à La Combe suivie d'une fête populaire, place du village.

Les Brenets

fête nationale, 20 h, cérémonie officielle place du village, cantines, feux d'artifice.

La Brévine

1er Août, 20 h, place du village, cérémonie officielle, accueil des nouveaux citoyens, feu au Crêt-Michaud.

Le Cerneux-Péquignot

fête nationale, dès 20 h, Action de grâce, cortège, fête campagnarde au Crêt.

La Chaux-du-Milieu

20 h 15, cérémonie officielle suivie d'un bal à la grande salle.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h, 14-17 h; fermé ve après-midi et lu.

Médecin de service: du ve 8 h au sa 8 h, Cabinet de groupe Fontainemelon, (038) 53 49 53.

Service de garde des pharmacies: en cas d'urgence, la gendarmerie renseignera, 53 21 33.

Hôpital et maternité: Landeyeux, 53 34 44.

Ambulance: 117.

Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, 53 15 31.

Aide familiale: 53 10 03.

La Main-Tendue: 143.

SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.

Protec. des animaux: 53 36 58.

AVIS URGENTS

Cherche MANŒUVRE BÂTIMENT
Tél. 038/53.22.13

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, (032) 93 51 66.

Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, (032) 92 29 02.

Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale, sociale et juridique sur rendez-vous, (032) 93 32 21.

Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, (032) 91 21 20.

Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.

La Main-tendue: 143.

Saint-Imier

1er Août: dès 17 h, à proximité Salle de Spectacles, grande fête des familles.

Galerie Espace Noir: expo Cate Nowas.

Bureau renseignements: rue du Marché 6, 41 26 63.

Centre de culture et loisirs: fermé.

Services techniques: électricité, 41 43 45; eaux et gaz, 41 43 46.

Service du feu: 118.

Police cantonale: 41 25 66.

Police municipale: 41 20 47.

Ambulance: 42 11 22.

Pharmacie de service: Liechi, 41 21 94. Ensuite, 111.

Hôpital: 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h 30 à 15 h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.

Infirmière visitante: 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.

Aide familiale: 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).

A.A. Alcool. anonymes: 032/41 44 41 et 039/23 24 06.

Courtelary

1er Aot: dès 21 h, fête au collège.

Service du feu: No 118.

Police cantonale: 44 10 90.

Administration district: 44 11 53.

Infirmière visitante: 44 14 34 ou 44 14 24.

Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni (032) 97 16 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

24e Festival équestre national: je-ve-sa-di.

Bureau de renseignements: Grand-Rue, (032) 97 52 78.

Services techniques et permanences eau-électricité: 97 41 30.

Feu: 118.

Police cantonale: 97 40 69.

Police municipale: 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.

Médecins: Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28. Dr Geering (032) 97 45 97.

Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.

Infirmière visitante et dépôt sanitaire: 97 68 78 lu-ve, 14-15 h, sa-di, 12 h 30-13 h 30.

Val-de-Travers

Couvet, Pavillon scolaire: bibliothèque communale, lu 17-19 h, me 15-17 h, ve 14-16 h.

Informations touristiques: gare Fleurier, 61 10 78.

Police cantonale: 61 14 23.

Police (cas urgents): 117.

Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, 118.

Hôpital de Fleurier: maternité et urgences 61 10 81.

Hôpital de Couvet: 63 25 25.

Ambulance: 61 12 00 et 61 13 28.

Médecin de service: ve, Dr Borel, Couvet, tél. 63.16.26.

Pharmacie de service: Bourquin, Couvet, tél. 63.11.13; ouverte de 11-12 h.

Centre puériculture, Collège 11: ve, 15-17 h, 97 62 45.

Bellelay

Abbatiale: expo artistes neuchâtelois, 10-12 h, 14-18 h.

Moutier

Cinéma Rex: fermé.

Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, 93 18 24.

Services industriels: 93 12 51; en dehors des heures de bureau 93 12 53.

Service du feu: 93 18 18.

Police cantonale: 93 38 31.

Police municipale: (032) 91 21 20.

Hôpital: 93 61 11.

Ambulance: 93 40 40.

Pharmacie d'office: Liengme, 93 15 34 ou 93 17 70.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, 53 17 66.

Transport handicapés, service «Kangourou»: 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).

Dépôt-atelier de réparation de moyens auxiliaires pour handicapés: Ch. de l'Etang 5, Delémont, C.P. 108, 22 60 31.

SOS futures mères: tél (066) 22 26 26. La Main Tendue: 143.

Les Bois

Ludothèque: 1er lu du mois de 14 h 30 à 17 h 30, salle école ménagère.

Le Noirmont

Cinéma: 20 h 30, 9½ semaines.

Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois 13 h 30-16 h 30.

Les Breuleux

Cinéma Lux: fermé.

Ludothèque: anc. école prim, 4e me du mois 13 h 30-16 h 30.

Saignelégier

1er Août: 20 h 45, Place de la réunification, cérémonie officielle, soirée populaire.

Ludothèque: France 7, fermée.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements 51 21 51.

Préfecture: 51 11 81.

Police cantonale: 51 11 07.

Service du feu: No 118.

Service ambulance: 51 22 44.

Hôpital, maternité: 51 13 01.

Médecins: Dr Boegli, 51 22 88; Dr Bloudanis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54.

Pharmacie des Franches-Montagnes: (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: (039) 51 11 50.

Delémont

Piscine couverte: lu-ve 9-21 h; ma 11-21 h, sa 9-19 h, di 9-18 h.

Bureau de renseignements: 22 66 86.

Services industriels: 22 17 31.

Service du feu: 118.

Police cantonale: 21 53 53.

Police municipale: 22 44 22.

Hôpital et ambulance: 21 11 51.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, du Tilleul, 22 11 34.

Porrentruy

Syndicat d'initiative régional: 66 18 53.

Service du feu: 118.

Police cantonale: 66 29 22.

Police municipale: 66 10 18.

Hôpital et ambulance: 65 11 51.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Desboeufs, 66 25 64.

Courtedoux

Galerie Claude Bernasconi: Expo Christian Henry, gravures sur cuivre, linogravures; me-sa, 19 h 30 - 21 h 30, sa-di, 14 h 30 - 17 h 30.

Mary Higgins Clark

La Nuit du Renard

Roman

Traduit de l'américain par Anne Damour

Droits réservés: Ed. Albin Michel et Sciaky Presse, Paris

- Non, merci, madame Vogler.
La porte se referma derrière elle. Quelques minutes plus tard, Roger revint. «J'ai eu deux personnes du bureau. J'ai dit que j'avais la grippe.
- Roger, attends.» Glenda poussa le bouton du magnétophone. La phrase maintenant familière emplît ses oreilles. *Soyez à la station-service Esso...* Glenda arrêta l'appareil. «Roger, quand ma voiture a-t-elle été révisée ?
- Il y a un peu plus d'un mois, je crois. Bill Lufts l'a conduite à ce garage qu'il recommandait.
- Oui, et tu m'y as déposée en allant à ton bureau quand elle a été prête. Arty, c'était ce nom-là, n'est-ce pas ?

- Je crois, oui. Pourquoi ?
- Parce que la voiture était prête mais il était en train de faire le plein d'essence. Je lui parlais, debout à côté de la pompe. J'ai remarqué son insigne, A. R. Taggart, et je lui ai demandé si le A signifiait Arthur, parce que j'avais entendu Bill l'appeler Arty.
«Roger.» La voix de Glenda montait. Elle se redressa et lui agrippa la main. «Roger, il m'a dit que les gens d'ici s'étaient mis à l'appeler Arty à cause de l'insigne, mais que son véritable nom était August Rommel Taggart.
«Et j'ai dit: "Rommel - n'était-ce pas le fameux général allemand ?"
«Et il a répondu: "Oui, Rommel était le Renard du Désert." La façon dont il a prononcé *renard...* et la façon dont il l'a dit au téléphone l'autre soir. Roger, je te le jure, ce garagiste est Renard et c'est lui qui a kidnappé Neil et Sharon.»
Il était 9 h 31.

39

Elle se rendait dans sa pièce. Olendorf était absent aujourd'hui et l'autre garde ne l'embêtait jamais. Lally n'avait pas dormi de toute la nuit. Elle allait tomber malade. L'arthrite

était un cauchemar, mais c'était plus que ça. Quelque chose en elle l'oppressait. Elle le sentait. Elle voulait arriver dans sa pièce, s'allonger sur le lit de camp et fermer les yeux.
Il le fallait.
Elle se mêla au flot des passagers du train de 8 h 40 en provenance de Mount Vernon et se fauffila jusqu'à la rampe. Elle emporta plein de journaux dans son sac pour se protéger du froid et ne s'arrêta pas pour prendre un café. Elle n'avait qu'une envie, être dans sa pièce.
Tant pis si l'homme s'y trouvait. Elle en prenait le risque. Le bruit réconfortant des générateurs et des ventilateurs l'accueillit. Il faisait sombre ici, comme d'habitude, et ça lui convenait. Ses grosses chaussures de toile ne faisaient aucun bruit tandis qu'elle se dirigeait à pas de loup vers l'escalier.
Ce fut alors qu'elle entendit le bruit sourd d'une porte qui s'ouvre lentement. Sa porte. Lally se recroquevilla dans l'ombre, derrière le générateur.
Des pas feutrés, lents. Il descendait les marches métalliques, le même homme. Elle se renfonça, plaqua son corps contre le mur. Lui ferait-elle face ? Non... non. Tout son instinct la poussait à se cacher. Elle le regarda s'immobiliser, écouter, et repartir rapidement vers la

rampe. Dans une minute, il aurait disparu et elle serait dans sa pièce. Si la fille était encore là, elle la ferait déguerpir.
Ses doigts ankylosés cherchaient maladroitement à attraper la clé dans sa poche. La clé fit un tintement métallique en tombant à ses pieds.
Lally retint sa respiration. Avait-il entendu ? Elle n'osait pas tourner la tête. Mais les pas s'étaient définitivement éloignés. On n'entendait personne revenir. Elle attendit dix minutes, dix longues minutes, essayant de calmer les battements de son cœur. Puis lentement, doulourement, elle se baissa, chercha à tâtons la clé par terre. Il faisait si noir; elle avait de si mauvais yeux. Elle sentit la forme de la clé et poussa un soupir de soulagement.
Lally commençait à peine à se redresser quand quelque chose lui frôla le dos, quelque chose de glacial. Elle suffoqua quand ça lui effleura la peau, l'effleura et s'enfonça, si pointu, si vite, qu'elle sentit à peine la douleur fulgurante, le jaillissement chaud de son sang, tandis qu'elle tombait maladroitement à genoux et qu'elle s'écroulait en avant. Son front heurta le sol; son bras gauche décrivit un arc de cercle. Comme elle sombrait dans l'inconscient, sa main droite se referma sur la clé de sa pièce.
(à suivre)

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Au programme de la soirée: patriotisme et... prudence Et que fusent les fusées



Un bouquet de fusées: éviter de mettre le feu à toutes à la fois. (Photo-Impar Gerber)

Toute patriotique que soit la célébration du 1er Août, «il faut garder à l'esprit que c'est un jour à hauts risques», avertit le commandant du bataillon des pompiers, le major Jean Guinand. Risques de blessures et d'incendies si les feux d'artifice sont utilisés à tort et à travers. Les recommandations d'usage sont rappelées chaque année. Ça a permis d'éviter tout incident grave dans la région jusqu'ici. «On souhaite que la tradition se maintienne, mais il ne faut pas oublier que les fêtes du 1er Août se soldent chaque année par deux ou trois gros incendies sur le territoire suisse», relève le major Guinand.

«S'il n'y a pas de pluie d'ici à ce soir, la nature sera très sèche. Et le danger réel. Ça pourrait partir à tout moment», explique le commandant des pompiers. Et de dresser une liste de recommandations pour éviter que les feux ne se transforment en brasiers incontrôlés.

Mesure simple et élémentaire, fermer les fenêtres lorsque l'on quitte son domicile pour qu'une fusée égarée ne vienne pas bouter le feu à l'intérieur. Il est conseillé aussi de lire le mode d'emploi des feux d'artifice au jour. Ça paraît évident, mais l'expérience montre qu'on y pense souvent une fois la nuit tombée.

Tout aussi conseillé est de ne pas transporter des feux dans ses poches,

mais dans un sac à main: d'en allumer qu'un seul à la fois; d'utiliser des bouteilles ou autres rampes de lancement pour les fusées et de s'approcher avec beaucoup de précautions des engins qui ont fait long feu, c'est-à-dire des ratés.

La surveillance des enfants est préconisée. «Les parents sont aussi invités à s'assurer que les gosses n'ont plus de feux d'artifice après la fête. Il arrive que des incidents se produisent le lendemain, lorsqu'ils liquident les stocks», note M. Guinand.

Avec des explosifs à la main, le minimum d'égards que l'on doit à autrui s'impose naturellement. Diriger ses feux dans la foule et les faire partir sans discernement est punissable. Comme l'est l'utilisation des feux interdits: les gros pétards que l'on peut acheter en France et les grenouilles.

En cas de pépin, l'alarme feu (Tél. 118) répond 24 h sur 24. Les pompiers ouvriront l'œil. Le dispositif préventif mis en place comporte une équipe de sapeurs - 7 hommes - de piquet à la caserne, une équipe de 4 hommes au Bois-Noir avec le tonne-pompe, un homme des premiers secours associé à un groupe des Travaux publics venu avec l'arroseuse à Pouillerel, le renforcement du potentiel sanitaire au poste de police pour les transports en ambulance et

autres services. Des patrouilles circuleront aux endroits stratégiques, la fête tendant à éclater en divers secteurs de la ville.

Ces recommandations assimilées, que fusent les fusées... PF

Exploser au-dessus de 12 m du sol

L'Intendance fédérale des poudres a fait parvenir à tous les importateurs d'engins pyrotechniques et feux d'artifice une circulaire leur rappelant qu'il est interdit d'importer et de mettre en vente des «pétards» conçus pour exploser au sol. Seuls peuvent être mis dans le commerce les pétards explosant à 12 mètres du sol au moins. Les accidents survenus avec les engins explosant au sol ou à proximité justifient l'interdiction.

L'envoi de la circulaire de rappel a été motivée par le fait que des engins interdits ont été découverts chez certains importateurs. Les contrevenants peuvent être punis de l'amende voire se faire retirer leur permis d'importation. L'Intendance fédérale des poudres est compétente pour ce qui est des licences d'importation et des normes de fabrication. La réglementation de l'emploi des feux d'artifices relève, elle, des législations cantonales. (ap)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Vive le 1er Août

Comme c'est tentant pour un p'tit gars d'une dizaine d'années de faire «péter» des feux d'artifice! Ce qui s'est passé au Centre Coop de Moutier le prouve bien (incendie allumé au rayon des feux du 1er Août, 1 million de franc de dégâts).

Voici encore deux anecdotes: - Il y a une quinzaine de jours deux gosses s'amusaient à faire marcher leurs pétards dans le pré à côté de chez moi. Je frémis à l'idée du mal qu'ils auraient pu se faire en jouant avec de tels jouets.

- Lors de la représentation de Podium au Locle, des gamins lançaient des pétards dans la foule rassemblée pour le spectacle. Quelques spectateurs sont rentrés à la maison avec leurs habits brûlés. Par chance il n'y avait que les habits brûlés.

Moi, en tant qu'adulte, responsable de la jeunesse d'aujourd'hui, je me pose les questions suivantes:

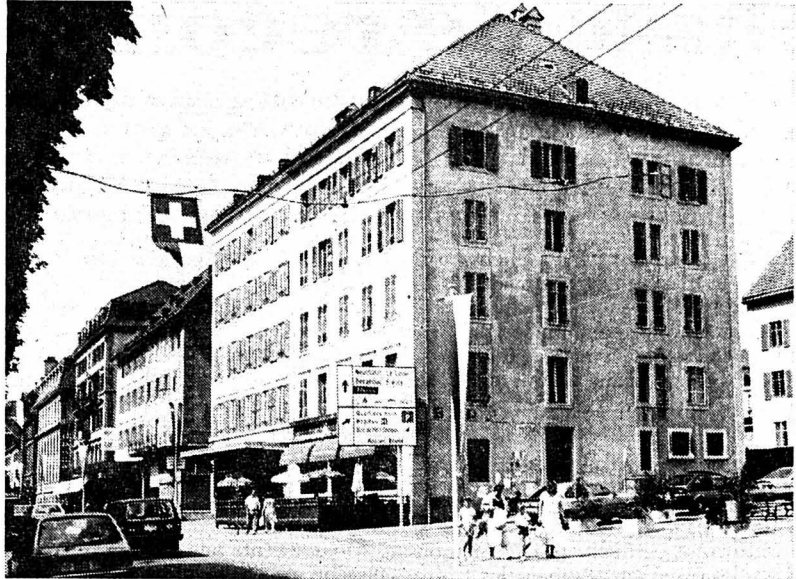
Pourquoi les magasins vendent-ils déjà des feux du 1er Août à partir de juillet?

N'est-ce pas provoquer la jeunesse avec de si beaux mais si dangereux jouets?

Afin d'éviter au maximum les accidents pourrait-on autoriser la vente des feux d'artifice seulement un ou deux jours avant notre Fête nationale?

Francine Nydegger
Epargne 14

Le Pub ferme dimanche soir Churchill: le cigare de la paix



Le bâtiment, Léopold-Robert 24-26, sera démoli dans les mois qui viennent, quand les autorisations communales parviendront au nouveau propriétaire. (Photo Impar-Gerber)

Le Churchill Pub aurait dû fermer ses portes hier. Un sursis a été accordé, jusqu'à dimanche soir. C'est ce que souhaitait M. Maghdessian, le patron. La Société Bell, propriétaire, par la voix de M. Favre, directeur de la succursale chaux-de-fonnière, affirme qu'on mettra des locaux à disposition de M. Maghdessian pour y entreposer le matériel du Pub, provisoirement.

Tout est rentré dans l'ordre, «nous avons fait un geste». Le «Church» met la clé sous le paillasson dimanche soir. Quand au patron, il a racheté le Café de l'Ouest, qu'il transforme actuellement pour l'ouvrir, en principe en octobre, en nouvelle version, plus beau qu'avant. Ch. O.

Ecole internationale de hockey, 4e semaine Les as du palet aux Mélézes

L'Ecole internationale de hockey sur glace, troisième du genre en est à la quatrième semaine. Parmi les trois cents jeunes qui viennent apprendre toutes les subtilités du palet, voici, sur nos photos Schneider, la quatrième volée qui évolue durant cette semaine, sur la glace des Mélézes. En haut, les petits, de huit à onze ans, en bas, les grands, de douze à seize ans. (Imp)



ÉTAT CIVIL

Naissances

Rotzer Fabienne Sophie, fille de Jean-Marie et de Nicole Anna, née Krattinger. - Schmid Caryl, fils de Claude Robert et de Cécile Jeanne, née Vuillemez. - Monnot Stéphanie Josiane Denise, fille de Jean-Luc Roger et de Thérèse Catherine Denise, née Maillard. - Dubois Alain Marcel-André, fils de Jean Bernard Antoine et de Astride Annette. - Kembo-Sungu Jennifer Samba, fille de Paulo et de Maria, née José. - Richard Clotilde Cécile, fille de Michel André et de Francine, née Jeanneret-Gris. - Pillionnel Marc-Florian, fils de Jean-Jacques et de Mei Hing, née Wan. - Cottard Didier, fils de Pierre Alain et de Francesca Maria, née Capelli. - Blum Boris, fils de Edouard et de Patricia Gerba, née Bartolomeo. - Schneider Justine, fille de Eric Aloïs et de Chantal Marie Bernard, née Juvet.

Décès

Werder, née Froidevaux Jeanne Cécile, née en 1918, veuve de Walter. - Chapuis Hremann Roger Jules Alexis, né en 1922, époux de Nelly, née Müller. - Neuenschwander Charles Henri, né en 1909, époux de Marcelle Simone, née Widmer. - Robert-Grandpierre Willy René, né en 1911, époux

de Julia Elisabeth, née Balzaretto. - Perret Roger Louis, né en 1903, époux de Frieda Paula, née Kuster. - Jenni, née Däpp Ida Juliette, née en 1896, veuve de Emile. - Maillard, née Roachat, Eglantine Marguerite, née en 1901, veuve de Léon Arnold.

PUBLICITÉ

FÊTE DU 1er AOÛT LA CHAUX-DE-FONDS

17 h	PLACE SANS NOM Concert par l'Echo de la Montagne
17 h 45	PARC DES MUSÉE Cérémonie du souvenir
Dès 21 h 15	POUILLEREL Fête de la montagne
Dès 15 h	BOIS-NOIR Fête populaire Cantine - musique
21 h 30	BAL GRATUIT avec (The Shamrock)

bravo à

M. Jean-Louis Boillat...

...chef marchandise à la gare, qui fête aujourd'hui ses 40 ans de service dans l'Administration des chemins de fer fédéraux.

Le directeur du 1er arrondissement des CFF à Lausanne lui a adressé ses remerciements et ses félicitations pour ces nombreuses années de fidélité. Quant à ses collègues de travail, ils l'ont félicité et lui ont souhaité bonne santé pour être arrivé à l'âge de la retraite en pleine forme.

M. Jean-Louis Boillat est chef du service des marchandises à la gare de La Chaux-de-Fonds depuis le 1er janvier 1966. Auparavant, il dirigeait le même service au Locle Col-des-Roches. Services qu'il a chaque fois dirigés avec dévouement et compétence. (comm)

NAISSANCES

La petite famille
DOUSSE

a la grande joie d'annoncer
la naissance d'

AUDREY

le 30 juillet 1986

Maternité-Hôpital

Joux-Perret 8
La Chaux-de-Fonds

18088

Isabelle et Jacques
BOUVERAT-OTHENIN-GIRARD

ont la grande joie d'annoncer
la naissance de leur fille

VIRGINIE

le 30 juillet 1986

Maternité de l'Hôpital

Doubs 71
2300 La Chaux-de-Fonds

18095

LE LOCLE

et son district

Grâce à trois Loclois passionnés d'histoire La Bourdonnière en pleine phase de reconstruction

Complètement dingue le pari qu'engagent un jour de 1983 trois amis. Leur défi: redonner à la Bourdonnière, sa gloire d'antan. La particularité du bâtiment: ce n'est ni le plus beau, ni le plus grand. Simplement la plus vieille ferme du Locle. Et pour ces trois passionnés d'histoire, ce seul critère suffit largement.

Elle n'est pourtant pas vraiment belle cette ferme. Les années commencent de lui peser, et un peu comme pour une vieille personne abandonnée par sa famille, elle semble vouée à une mort solitaire. Ses derniers occupants l'ont maltraitée, si bien qu'on la croit rongée par le cancer du temps.

Z... COMME ZORO, V COMME...
VOLONTÉ

Mais la cavalerie arrive toujours à temps. Suivant de quelle génération on est issu, les cavaliers prennent les traits du superbe prince charmant ou du valeureux Zoro.

Leurs noms: Ernest Hasler, Fred-André Müller et Marcel Garin. Ils vont unir leurs efforts pour redonner vie à cette grand-maman mourante. Et les premières constatations sont encore plus alarmantes que prévues.

Ernest Hasler, président de la Fondation «La Bourdonnière» se souvient: «On pensait rendre visite à une malade et on s'est retrouvé au chevet d'une agonisante.» Ce constat établi, jamais pourtant l'idée d'abandonner - avant même d'avoir commencé - n'effleura l'esprit de ces trois amoureux de l'histoire. Leur enthousiasme devient bientôt communicatif et ils n'auront guère de peine à créer une fondation dite de la «Bourdonnière».

Quatre cents ans d'histoire, grâce à la passion, ne s'achèveront pas dans l'indifférence. Les justiciers ont parfaitement rempli leur rôle. Les lecteurs pourraient donc s'attendre à ce qu'ils se retirent. La maison est sauvée, puisque l'on s'y intéresse à nouveau. Ils n'en ont pourtant pas la moindre envie.

Ernest Hasler ira même jusqu'à abréger sa carrière de directeur d'école de

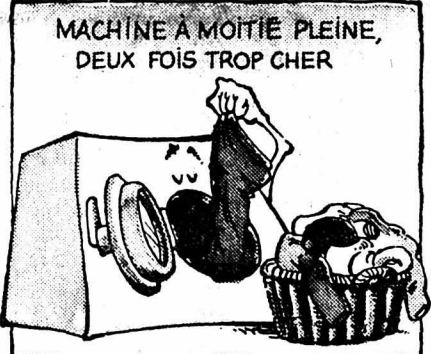
deux ans, pour pouvoir mieux diriger la manœuvre. Et il semble que ce soit dès l'été prochain que la vieille grand-maman en aura fini avec son opération esthétique. Cette quatre centenaire aura alors retrouvé le charme de ses vingt ans. L'expérience en plus! Puisque le but avoué de la «Bourdonnière» est de pouvoir abriter mille activités différentes. Des locaux sont en effet prévus pour des expositions de peinture et de photographie, une salle sera aménagée pour recevoir quelque 200 personnes.

La «Bourdonnière» s'était fatiguée au fil des ans de rimer avec «Raçonnière». Elle fait peu neuve et on se réjouit déjà de pouvoir juger du résultat.

Pour l'heure, la ferme est selon la formule consacrée «en plein chantier». Seuls les murs de base tiennent encore debout. Mais on sent son responsable tellement animé que l'objectif qu'il s'est fixé - couverture de la ferme d'ici à l'automne - semble tout à fait réalisable. Sans vouloir nous le dire clairement, il est apparu certain qu'Ernest Hasler et tous ceux qui y travaillent souhaitent offrir à leur amour un superbe cadeau de 400e anniversaire. Sa remise en état de marche. Un sacré objectif. Mais jusqu'ici tous les objectifs fixés par le comité de la fondation ont tous été atteints. Il n'y a pas de raison pour qu'il en aille différemment, cette fois-ci. «La Bourdonnière vivra». En prenant congé son président nous a rappelé le défi lancé, il y a trois ans. Son visage s'est illuminé, vous savez d'un de ces sourires propres aux gens passionnés, aux gens qui servent la collectivité sans arrière pensée.

Dis, toi le grand-maman que l'on croyait perdue à jamais, tu as eu une drôle de chance de tomber sur des seigneurs du temps moderne. Et dire que tu vas connaître l'an deux mille! (nic)

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICE



COMMISSION CANTONALE DE L'ÉNERGIE

la voix d'une région

Père de la Mouette et du Cellier de Marianne Marius Python n'est plus

L'inlassable animateur de l'Union de la protection des sites, du patrimoine et de l'environnement, plus connue sous le nom de la Mouette, l'animateur aussi du Cellier de Marianne qu'il avait fondé en compagnie de son épouse, Marius Python n'est plus. Cette bouleversante nouvelle a laissé sans voix tous ceux qui, en ville du Locle et ailleurs, connaissent cet homme attachant empreint d'un esprit fonceur et entreprenant. Ce personnage très sympathique, extrêmement jovial et dévoué au service des causes telles que la Mouette et le Cellier de Marianne qu'il entretenait à bras le corps est décédé à l'hôpital, mercredi dans la soirée d'une succession d'embolies.

Agé de 56 ans, il avait été sérieusement ébranlé dans sa santé quasiment au lendemain de l'annonce de son licenciement pour raisons économiques. C'était il y a environ deux mois. Son état s'était toutefois amélioré puisqu'il devait regagner son domicile hier jeudi. Le destin en a décidé autrement.

C'est en 1972 que M. Python en compagnie d'un ami donnait une nouvelle forme à la Mouette et entreprit la vaste tâche de débarrasser les sites des Montagnes neuchâtelaises de toutes les «vervures» qui les enlaidissaient. Depuis lors,

par de nombreuses actions de nettoyage complétées de curages de l'Etang de Biaufond et ponctuées d'opérations de ramassages de papier pour assurer leur financement la Mouette s'était créée une sympathique image d'amoureux actifs de la nature parmi le public.

Après plusieurs mois de travail de remise en état de la belle cave voutée sise dans les sous-sols de l'immeuble Crêt-Vaillant 28, Marius Python et son épouse Alice ouvraient en février 1982 le Cellier de Marianne. Par les nombreuses manifestations diverses organisées dans ces lieux remarquables le Cellier de Marianne, grâce au dévouement de ses fondateurs également, ce lieu de rencontres, de concerts, d'expositions, de soirées rétro ou de veillées gagna rapidement une place de choix parmi le décor culturel de la ville du Locle et de la région.

Traditionnellement coiffé d'un chapeau claque dans les marchés de brocante auxquels il participait comme marchand, d'un chapeau melon ou d'une forme lorsque qu'il était derrière son comptoir au Cellier de Marianne, le rire franc et sonore, d'humeur joyeuse et communicative, ses expressions bien à lui au bout des lèvres, Marius Python laissait un grand vide.

(jcp)

Podium ou le tiercé facile Raoul Petite termine... petitement

Il n'y a pas besoin de s'appeler Roger Félix pour composer le tiercé gagnant de cette semaine de Podium au Locle. Sur la plus haute marche du Podium, les Nit's se voient attribuer très nettement la médaille d'or. Ce qu'ils ont présenté aux Loclois restera longtemps dans les mémoires. On a frôlé le qualificatif «génial». Médaille d'argent sans contestation possible, Raoul Petite et ses 20 musiciens (du moins sur le programme). Enfin médaille de bronze, Dave a le mérite de s'attribuer la troisième place. Sur trois candidats, il eût été difficile de faire plus mal. On regrette pour le sympathique Hollandais sa prestation qui laisse augurer de lendemains qui... déchantent. Encore un, qui après la gloire, devra faire l'apprentissage de l'anonymat. Dure, dure la loi du «show biz».

Pour avoir vu Raoul Petite et ses 20 musiciens répéter, on s'était dit que la lutte pour la médaille d'or serait nettement plus passionnante. C'était avant que la troupe monte sur scène et confonde «Podium» avec une représentation théâtrale. Tour à tour le chanteur s'est déguisé en chirurgien, marin, baigneur,

aviateur. Derrière nous un spectateur (peut-être qu'à la télé ces multiples changements ont mieux passé) s'est fait l'auteur d'une remarque judicieuse: «Et si ce grand dadais se déguisait en... chanteur!» Les seules fois où le groupe s'est consacré exclusivement à la musique, on a cru déceler un talent certain. Mais chanter en faisant du théâtre ou interpréter en faisant de la chanson représente une voie ardue, dans laquelle Raoul Petite a encore beaucoup à apprendre. Apparemment huit ans d'effort ne se sont pas révélés suffisants. A moins que le groupe français ne se soit trouvé hier soir en toute «Petite» forme!

La finale était attendue avec une certaine impatience. L'applaudimètre a longuement hésité avant de cracher le nom du vainqueur. Le groupe chaux-de-fonnier «Chrysalide» représentera finalement les Montagnes neuchâtelaises lors de la finale romande de Morges. Podium quittera demain Le Locle. En résumé de la semaine, nous ne résistons pas au plaisir de vous répéter le tiercé vainqueur de l'émission. Il fallait jouer le 2 (les Nit's), le 3 (Raoul Petite) et le 1 (Dave). C'était Le Locle en direct... à vous Orbe. (nic)

Fête de la Mi-été à La Brévine

Rendez-vous de l'année à ne pas manquer, la traditionnelle fête de la Mi-été de La Brévine aura lieu ce prochain week-end sous la fameuse tente installée sur le terrain de sport près du nouveau collège et pouvant contenir plus de 1200 places. Cette



cela va se passer

tréte-cinquième édition accueillera le samedi soir dès 21 heures l'orchestre «Pacific-groupe». Sous la cantine, il y aura de quoi régaler et désaltérer tous les palais.

Le lendemain, dimanche 3 août, la fanfare de la localité «L'Avenir», dirigée par Claude Doerflinger, proposera à 11 h 30 plusieurs morceaux choisis en guise d'apéritif. Pour tous ceux qui le désirent, un repas sera servi sur place. L'après-midi et le soir, l'orchestre «Music-and-music» divertira les spectateurs. A noter une nouveauté: le jeu de quilles neuchâtelois.

Pour leur part, les enfants n'ont pas été oubliés puisque de nombreuses animations les amuseront. Il y aura également le bal costumé du dimanche soir à 20 heures. Chacun pourra rivaliser d'originalité et des prix récompenseront les meilleurs danseurs et déguisements.

La soirée se terminera dans la bonne humeur et en musique avec l'orchestre «Music-and-music».

(Texte et photo archives paf)

LE LOCLE

Samedi 2 et dimanche 3 août
35e fête de la mi-été

La Brévine

Samedi dès 21 heures

Bal avec l'orchestre

Pacific-Groupe

Dimanche de 14 à 24 heures
l'orchestre Music-and-music



Vendredi 1er Août ½ jour
Jolie promenade du 1er Août
avec souper filets de perches
feux à Neuchâtel Fr. 44.-

Dimanche 3 août 1 jour
l'Alsace, Kintzheim,

la Montagne des singes (300 singes
en liberté), entrée comprise.
Dîner libre à Riquewihl
Carte d'identité Fr. 46.-

Mercredi 6 août ½ jour
le Zoo de Servion

entrée comprise Fr. 30.-

Rabais AVS

Renseignements et inscriptions
André Stauffer, Le Locle
☎ 039/31 49 13
Michel Bailly, Saint-Imier
☎ 039/41 43 59

RESTAURANT DU DOUBS

Les Brenets

Deux truites Maison pour Fr. 12.-
Cuissons de grenouilles Fr. 7.- la douz.
Feuilleté aux morilles Fr. 9.50.
Tous les soirs,
fondue chinoise à gogo Fr. 17.-

Veuillez réserver svp: ☎ 039/32 10 91.
ouvert 7 jours sur 7

Restaurant de la Place

Les Brenets

Jambon de campagne

Gratin dauphinois

salade

Fr. 9.50

Entrecôte aux morilles

Fr. 22.-

rière de réserver

☎ 039/32 10 01

Famille J.-P. Robert

RESTAURANT DE LA POSTE

2405 La Chaux-du-Milieu
039 36 11 16

Ce soir:

Mousse de volaille.

Coq au vin garni

Plateau de fromages

Dessert

Fr. 25.-

Veuillez réserver svp

Jeune journaliste espagnol

capable de donner
des leçons d'espagnol,
de faire des traductions,
d'écrire des romans et des
poèmes, de peindre
et de dessiner,

cherche divers travaux

☎ 039/28 52 42



L'IMPARTIAL
LU PAR TOUS ET POUR TOUS

LouP

passé régulièrement dans la
région pour acheter tous meubles
anciens, même en mauvais état.
Bibelots, vaisselle, pendules,
régulateurs, cartes postales, gra-
vures, etc...

Déplacement partout.
 Paiement comptant.
A. Loup - 2003 Neuchâtel
☎ 038/45 12 46

A vendre

Golf GTI

Fr. 4200.-

Golf GTI

Fr. 2800.-

Golf GLS

1979,

Fr. 3500.-

Opel

Manta

GTE

Fr. 2800.-

Toutes

expertisées

☎ 039/44 16 19

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

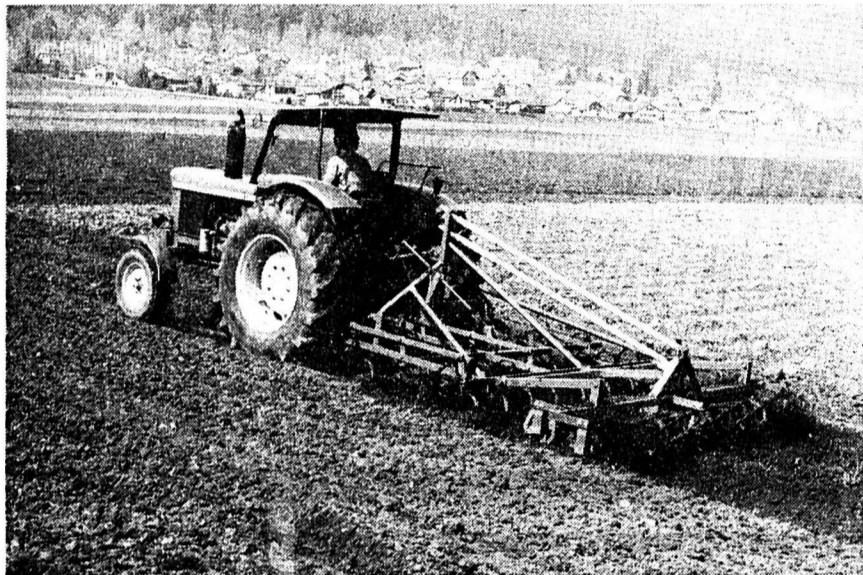
Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Premiers résultats du recensement de l'agriculture en 1985 Neuchâtel: la surface et les dettes s'accroissent

L'Office fédéral de la statistique vient de publier les premiers résultats du recensement agricole pour 1985, des chiffres qui en disent long sur la situation des exploitations agricoles de notre pays en prenant pour référence la dernière décennie. Nous nous sommes plus particulièrement intéressés aux résultats concernant le canton de Neuchâtel.



Agriculture neuchâteloise: une mécanisation qui pèse lourd. (Photo Schneider)

Au cours des dix dernières années, le nombre d'exploitations dans notre pays a diminué de 10% pour se situer en 1985 à 119.731 exploitations, dont 63.356 à titre principal. Une diminution qui s'est avérée moins aiguë entre 1980 et 85 que lors des cinq années précédentes. Pendant cette même période, le nombre d'exploitations neuchâteloises a diminué de 12% pour se fixer à 1830, dont 1223 exploitations à titre principal; 114 exploitations ayant disparu entre 1980 et 85, représentant là un taux supérieur à la moyenne nationale.

Bien entendu la diminution du nombre des exploitations a signifié un accroissement de la surface exploitée, celle-ci passant à 19,2 ha en moyenne dans le canton de Neuchâtel, et même à 26,75 ha pour les exploitations à titre principal, alors que la moyenne suisse a augmenté dans une mesure moindre pour se situer à 15,3 ha dans les exploitations à titre principal. Ce processus allant de pair avec la concentration et la spécialisation dans les divers secteurs de production.

cela va se passer

Journées du lac à Cortaillod

Samedi et dimanche se dérouleront à Cortaillod les Journées du lac. Des concours de planches à voile et de natation (inscriptions sur place) seront organisés par la Société de développement, la Société de sauvetage et le groupe de planches à voile. Samedi 2 août, dès 16 h, régates de planches à voile. Idem dimanche dès 9 h, selon les vents. Dimanche dès 14 h, concours de natation: nage d'un kilomètre (dès 16 ans). Concours de natation et planches de sauvetage (tous âges). Les organisateurs précisent que ces joutes n'auront rien d'olympique, qu'un pavillon de prix récompensera les meilleurs résultats et que tout est mis en œuvre pour assurer le contrôle et la sécurité des participants. (ao)

Chants et danses du Portugal

La Chanson neuchâteloise qui se fait régulièrement l'ambassadrice du folklore de notre région dans de nombreux pays d'Europe a invité le groupe «Lavradeiras de Santa Maria Adelaide» de Valadães au Portugal, à séjourner en notre ville.

Dans le cadre des Soirées d'été, l'Office du tourisme de Neuchâtel et environs a le plaisir de proposer un concours gratuit qui aura lieu, **lundi 4 août à 20 h 30 sur le podium du quai Osterwald**. Les hôtes portugais se produiront tour à tour dans des œuvres chantées puis dans des danses typiques de leur pays.

En cas de mauvais temps, la manifestation se déroulerait au Temple du Bas - Salle de musique.

Nous sommes convaincu que cette soirée saura attirer un nombreux public. Les familles portugaises qui ont élu domicile dans la région auront certainement grand plaisir à retrouver leurs compatriotes.

(comm-ao)

ÉQUILIBRE ROMPU

Autre phénomène intéressant, le nombre de détenteurs d'animaux a fortement fléchi, alors que le cheptel bovin et porcin est resté stable au niveau national. On recensait 1.857.342 bovins, dont 823.683 vaches (-6% par rapport à 1975), et 1.991.176 porcs (+1%). Par contre la situation s'est aggravée lors du premier trimestre de cette année avec une diminution quantitative assez importante du bétail sur tous les fronts. L'influence du marché de la viande est évidente.

Neuchâtel, pendant la même période, a vu son troupeau bovin passer à 41.138 têtes (+1%) dont 18.096 vaches (+2%), alors que le nombre de porcs, 16.034, chutait de 17%, confirmant la spectaculaire diminution de cet élevage en Suisse romande de manière générale. Plus grave peut-être, à long terme, entre 1975 et 85 ce ne sont pas moins de 202 agriculteurs du canton qui ont abandonné toute production bovine pour s'occuper de production végétale, l'agrandissement des domaines permettant ce choix. Un choix, il faut bien le dire, souvent dicté par le souci de coller au plus près des réalités de la politique agricole fédérale.

INVESTISSEMENTS

Autre volet de cette statistique, la main-d'œuvre a diminué, en proportion, plus fortement que la diminution du nombre d'exploitations, ceci s'expliquant aisément par les nombreux investissements réalisés dans la mécanisation et l'automatisation; l'agriculteur a moins

NEUCHÂTEL

L'auteur de nombreux cambriolages identifié

Suite à une enquête menée par les services de la police cantonale, il a été possible d'identifier l'auteur d'une série de cambriolages et d'une tentative de vol par effraction perpétrés à Neuchâtel. En effet, au début de juin dernier, durant la même nuit, il avait commis une douzaine de délits au préjudice de commerces dans le centre de la ville de Neuchâtel. Dans tous les cas, il s'attaquait aux portes des commerces brisées en arrachant les cylindres.

C'est M. Kureth, juge d'instruction, qui est intervenu dans cette affaire, uniquement en ce qui concerne les délits neuchâtelois. En effet, la personne identifiée avait également exercé une activité délictueuse dans d'autres cantons. Il dépend présentement des autorités vaudoises.

Mise en garde de la police cantonale

Comme précédemment en pareille saison, la police cantonale neuchâteloise a été appelée à maintes reprises en ville et en campagne à intervenir à l'endroit de gitans, nomades et vanniers. En effet, il arrive que des personnes issues de ces milieux offrent en vente des tapis, des draps, etc. Ils proposent également des travaux d'aiguillage à des prix surfaits. En principe, ces gens ne sont pas au bénéfice d'une patente, comme exigé dans le cadre de ce commerce. De nombreuses personnes dans notre canton ont été victimes de ces agissements de personnes pratiquant le porte à porte.

besoin de bras pour exploiter son domaine, que d'argent, assurément. Ainsi, en Suisse, la main-d'œuvre agricole a diminué de 13% pour s'établir à 314.073 personnes, dont 129.559 (-13%) travaillent à plein temps dans l'agriculture.

La population agricole neuchâteloise a également chuté de 13% au cours de ces dix dernières années, se stabilisant à 4533 personnes, dont 2641 sont occupées à temps complet, un niveau qui n'a guère changé depuis 1975, seul le nombre de personnes pratiquant l'agriculture que sporadiquement ou de manière saisonnière ayant fortement diminué (-25%).

Commentant également ces chiffres, la Chambre cantonale d'agriculture met en évidence les investissements réalisés dans le canton pour acquérir des équipements techniques et des machines; les installations de séchage en grange, par exemple, ont progressé de 77% en dix ans, signe aussi d'une meilleure adaptation des moyens techniques au climat.

L'agriculture neuchâteloise a certes subi des mutations, mais s'inscrit encore parmi les plus saines même si les lois fédérales en vigueur ne la favorise pas outre mesure.

M. S.

L'astuce des horlogers Bovet de Fleurier Montres siamoises pour les Chinois

Les montres destinées à la Chine étaient, au XIXe siècle, toujours livrées par paire. Astuce commerciale des horlogers Bovet, de Fleurier? La question s'est posée après la découverte récente d'une paire de montres dans les montagnes neuchâteloises. La réponse: ni oui, ni non - bien au contraire.



Une paire de montres Bovet appartenant à un collectionneur fleurisien. La marque est inscrite sur le cadran en caractère chinois. (Impar-charrere)

Dans «la montre chinoise», (1919, réimpression chez Slatkine, Genève, en 1983), Alfred Chappuis citait un passage du «Journal suisse de l'horlogerie» (1880), à propos de Fleurier:

Entre Serrières et Areuse Conductrice blessée

Hier, à 17 h 55, une conductrice de Vauxmarcus, Mme E. Hitz, circulait sur l'autoroute tendant de Serrières à Areuse. A la hauteur de la sortie de cette dernière localité, pour une raison indéterminée, elle a violemment heurté la glissière de sécurité séparant l'autoroute et la voie de sortie. Suite à ce choc, le véhicule s'est retourné sur le toit. Blessée, Mme Hitz a été conduite à l'Hôpital des Cadolles par une ambulance.

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Reber Simon Yves, fils de François, Neuchâtel, et de Marion, née Bürki. - Luder Anaïs, fille de Thierry Michel, Hauterive, et de Martine Juliette Cécile, née Sergent.

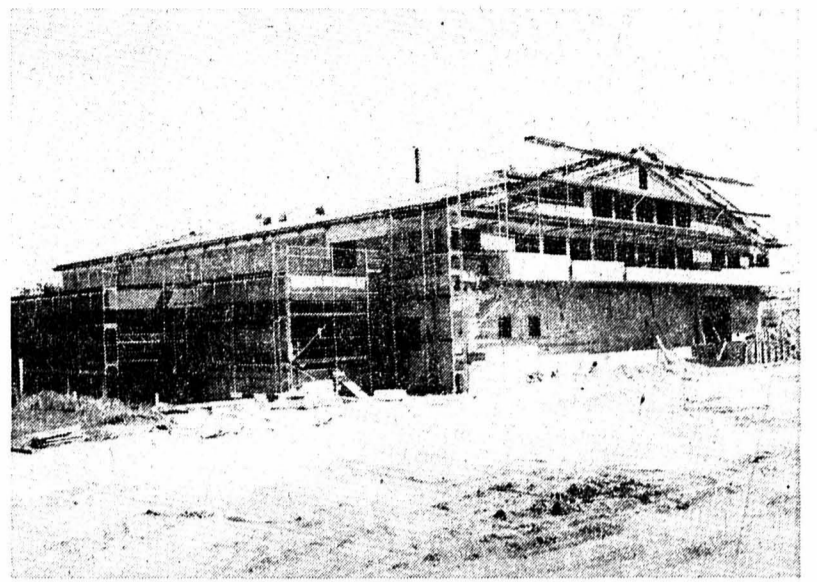
Promesses de mariage

Vaytet Christophe Paul Gérard, Sondernach, et Février Anne, Saint-Blaise. - Anderegg Hervé-François, La Chaux-de-Fonds, et Mury Sandra Micheline, Neuchâtel.

Mariage

Gomez Andrés Fuenlabrada (Espagne) et Hernandez Micheline Françoise, Neuchâtel. - Sandoz-Gendre Robert, et Fernandes Gonçalves Helena, les deux à Neuchâtel.

Quartier des Os à Cortaillod Le squelette devient complexe



Les travaux commencent en novembre 1985. Le quartier des Os, à Cortaillod, devait accueillir un important complexe commercial et en sous-sol un cantonnement militaire. L'ouverture de «Diga Cortaillod S.A.», entre les Murgiers, les Draizes et les Polonais, est prévue pour octobre 1986.

Les délais seront-ils tenus? En tout cas, le squelette est devenu complexe (commercial) et le grand bâtiment surgit de terre laisse déjà augurer du futur centre commercial. Il comprendra un marché Diga, un restaurant, des boutiques, une pharmacie-droguerie. Des places de parc seront à disposition du public en dehors de leur utilisation pour les clients des magasins et les militaires. La salle polyvalente et les locaux de protection civile seront installés à côté du centre commercial. (A.O. - Photo Impar-AO)

La première montre fabriquée au pied du chapeau Napoléon en 1734 serait l'œuvre de Jean-Jacques-Henri Vaucher, élève d'un des premiers ouvriers de Daniel-JeanRichard. En 1750, le village compte 480 habitants, 80 maisons et, déjà, 16 horlogers.

En 1813, la population a doublé et l'on y trouve 101 horlogers. Dont les frères Bovet, Frédéric, Alphonse et Edouard. La crise horlogère (déjà!) bat son plein. Les frangins, mécontents du régime politique imposé au pays de Neuchâtel en 1814 (les Prussiens remplacent Napoléon...), vont s'établir à Londres.

En 1818, Edouard Bovet est engagé comme horloger à Canton. Il part le 20 avril sur un vaisseau de la compagnie des Indes et arrive à destination le 16 août.

Pas fou, Edouard Bovet. Il se rend compte rapidement des bénéfices qu'il y a à réaliser. Il propose à ses deux frères, Frédéric et Alphonse, restés à Londres, ainsi qu'à Gustave, toujours à Fleurier, de fonder une association «ayant pour but le commerce d'horlogerie avec la Chine».

La maison transporta bientôt son centre de fabrication à Fleurier. Village qui connut alors une formidable prospérité économique. En 1823, le village compte 817 habitants, dont 58 horlogers. En 1850, parmi les 1.760 Fleurisans, on dénombre 340 horlogers. Ils seront 634 en 1886 pour une population proche de 3.400 habitants. Le record historique du nombre d'horlogers sera atteint en 1910: 695 sur 4121 habitants.

30.000 FRANCS AUJOURD'HUI...

La formidable progression des ventes sur le marché chinois explique le non moins extraordinaire développement de Fleurier. Grâce aux Bovet et à leurs siamoises. Grâce, aussi à d'autres fabricants: Vaucher en particulier.

Un collectionneur fleurisien nous signale que prochainement seront mises aux enchères à Hong Kong deux «chinoises» en or 18 carats. La première est signée «Vaucher-Fleurier» et date de 1840.

Boîte à deux corps, entièrement décorée d'émail champlévé à petites fleurs. Mouvement à ponts en acier suspendu, 6 rubis, échappement duplex, balancier bimétallique à trois bras et contrepoids. Prix de cette belle montre: entre 35.000 et 40.000 francs! La seconde, signée Bovet-Fleurier, date également de 1840. Elle est décorée avec un beau médaillon peint sur émail vert, représentant un bouquet de fleurs et deux colombes blanches, symbolisant la pureté de l'amour estimation: 15.000 à 30.000 francs.

Une facture établie vers 1885 par Albert Bovet pour deux montres en or se monte à 557 francs (prix coûtant: 445,65 frs). C'était il y a un siècle. Depuis, chez les collectionneurs, les prix ont explosé. Preuve de la qualité et de la bienfaisance de ces «chinoises» de Fleurier.

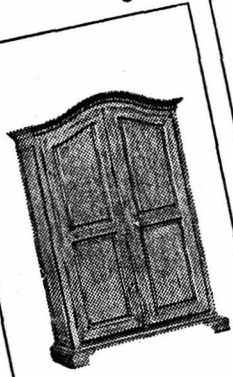
JJC

Décès

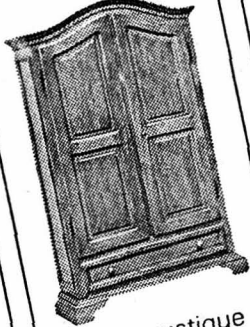
COUVET

M. Roger Perrin, 60 ans.

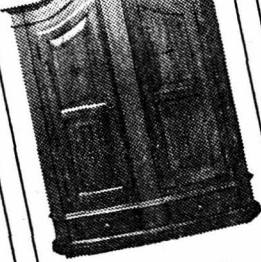
Meubles Du Bâttoir Vieux



Armoire rustique
125 x 47 x 190
800.



Armoire rustique
avec tiroir
125 x 47 x 195
1000.



Armoire baroque
2 portes avec étoiles
150 x 55 x 180
1200.



Vaisselle
campagnard
3 portes
195 x 46
x 154
1300.

Des armoires de rêve... à des prix qui font rêver !

Visitez nos expositions ou commandez
directement par téléphone.

MATHOD Entre Orbe et Yverdon
Tél. 024 / 37 15 47 - 9 h.-20 h.

AIGLE Sortie de l'autoroute - zone industrielle
Tél. 025 / 26 17 06 - 9 h.-18 h. 30

COURTAMAN Direction Fribourg (Courtepin)
Tél. 037 / 34 15 00 - 9 h.-20 h.

Daniel Bettex.

NOTRE FORCE:

- 3 EXPOSITIONS-VENTE A LA CAMPAGNE = pas de frais généraux
- pas de vendeur accroché derrière vous = vous choisissez librement
- des achats groupés aux meilleures conditions = des prix sans concurrence

+ **Livraison gratuite**
dans toute la Suisse

TRAVAILLER EN VILLE HABITER LA CAMPAGNE

VILLA NEUVE

à 5 minutes de La Chaux-de-Fonds.

Prix Fr. 575.000.-.

Ecrire sous chiffre 87-66, ASSA, Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel

A vendre, à 10 minutes de La Chaux-de-Fonds

magnifique maison de campagne

avec plus de 20'000 m² de terrain arborisé.

Prix Fr. 800.000.-

Ecrire sous chiffre 87-65, ASSA, Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel

AFFAIRES IMMOBILIERES

Particulier cherche
près du centre (La Chaux-de-Fonds)
**maison de un ou
plusieurs appartements**
même à rénover.

Ecrire sous chiffre 87-72 à ASSA, Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Demander à acheter

petit immeuble locatif

même à rénover.
Région des Hauts-Geneveys
à Dombresson.

Adresser offres sous chiffres 87-62 à Assa, Annonces Suisses SA, Fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel

Besoin d'argent

prêt jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 h.
Discrétion absolue.
☎ 021/35 13 28 - 24 h/24

Chaque jour à cueillir soi-même

excepté le dimanche

haricots nains fins et pois mange-tout

En bordure du canal Nidau-Büren à Port
☎ 032/51 08 52 Gebr. Gassner,
Port.

Avis aux agriculteurs

Je suis à votre disposition concernant
le bottelage
☎ 039/41 20 79

A l'Enseigne des Bons Restaurants

Côtes de Provence PRADEL

Prestige rosé et rouge
Impérial rosé et rouge

Ses spécialités:

Bandol rosé et rouge
Bellet rouge
son «Très Vieux Marc de Provence»

Agence générale pour la Suisse:

HERTIG VINS SA

Commerce 89, 2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 47 26.

Frascati chez Beppe

Envers 38 Le Locle ☎ 039/31 31 41
L'excellence de la table, reflet d'une gastronomie
de qualité dans un cadre chaleureux.
Fermé le lundi.

RESTAURANT au britchon

Serre 68, ☎ 039/23 10 88, Cl.-A. Jacot
Spécialités flambées, carte de saison
Menu du jour, salles pour sociétés, banquets

CAFÉ-RESTAURANT-BAR EL BRASERO

Paix 69 - ☎ 039/23 50 30 - Famille José Robert
La Charbonnade - Flambés - Spécialités espagnoles
Tous les jours menu sur assiette
Jusqu'à demain, notre carte d'été

Hôtel de la Croix-d'Or Il Caminetto

Restaurant - Bar - Pizzeria
Spécialités italiennes
pâtes maison faites à la main
pizza au feu de bois
Restauration chaude jusqu'à la fermeture.
Salle pour sociétés, banquets, etc.
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 43 53
Balance 15 José et Manuela Nieto

Restaurant chez **Sandro** Gare 4 - Le Locle
☎ 039/31 40 87
Une bonne table, tout près de la gare vous attend !

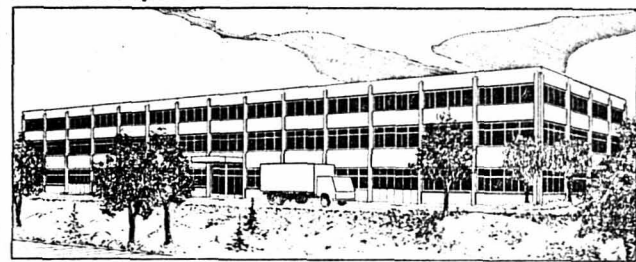
La Chaux-de-Fonds

A l'Allée du Quarts, bien desservie, nous sommes en train de réaliser notre deuxième immeuble commercial. Les entreprises artisanales et commerciales pourront y louer ou acheter des locaux sur trois niveaux. Surface minimale à louer: env. 200 m². Ce bâtiment représentatif sera terminé pour le 1er avril 1987.

Ateliers, fabrication, entrepôts, bureaux, salles d'exposition

L'immeuble commercial «1» est entièrement loué. Les travaux de construction viennent de s'achever. La surface totale de 5.200 m² est répartie entre sept entreprises.

L'immeuble commercial «2» est en cours de construction. Le premier coup de pioche a été donné début avril 1986. Une surface utile de 6.000 m² va être créée.



Etage	Hauteur	Loyer
Rez-de-chaussée	4,00 m	Fr. 68.- par m ² et par année
1er étage	4,00 m	Fr. 74.- par m ² et par année
2ème étage	3,00 m	Fr. 62.- par m ² et par année
dépôts, archives	2,54 m	Fr. 35.- par m ² et par année

Prix d'achat sur demande
Monsieur J. P. Berset est à votre disposition pour toute information complémentaire et se fera un plaisir de vous adresser la documentation.



Alfred Müller SA

Entreprise générale, Téléphone 038-25 95 35
Av. de la Gare 39, 2002 Neuchâtel



St-Jean, Val d'Anniviers (VS)
A louer à la semaine ou à l'année, dès le 3 août

studio

pour 2 personnes, avec terrasse.
☎ 027/65 13 03

SI VOUS êtes dynamique
SI VOUS êtes apte à assumer des responsabilités et vous vous sentez capable de conseiller notre clientèle, alors vous êtes le ou la

conseiller(ère) en personnel

qu'il nous faut pour notre agence de La Chaux-de-Fonds
- de formation commerciale ou technique
- âge: 25 à 35 ans

Veuillez faire votre offre écrite avec prétentions de salaire à

LIBRE EMPLOI SERVICE SA
Grand-Rue 1a 2000 Neuchâtel
à l'attention de M. Cruciato

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Modification de l'ordonnance bernoise sur la protection de la nature Les sites atteints devront être «remplacés»

Le Conseil exécutif bernois vient d'adopter une modification de l'ordonnance sur la protection de la

nature, qui est adaptée à la législation fédérale. A titre de mesure d'urgence, il est notamment prévu

que lorsqu'une atteinte d'ordre technique aux biotopes dignes de protection est impossible à éviter, l'auteur de l'atteinte doit en assumer le remplacement adéquat. Ce principe était déjà appliqué pour la protection des haies lors des remaniements parcellaires.

La modification de l'ordonnance sur la protection de la nature, qui s'inspire des dispositions fédérales, va permettre de créer une situation plus claire.

L'exécution du texte législatif et par là même la protection des précieux biotopes, s'en trouveront ainsi facilitées.

C'est à l'Office de la circulation routière et de la navigation, qu'incombera à l'avenir la compétence d'édicter des mesures en matière de circulation routière dans les réserves naturelles. Grâce à cette réglementation, les prescriptions pour la signalisation, dont certaines sont compliquées, pourront être appliquées de manière claire et uniforme. Devant le développement de la motorisation et les dommages qu'elle cause aux réserves naturelles, il importe d'amplifier et d'augmenter ces prescriptions. Cette solution permettra de débarrasser les textes sur la protection de la nature des innombrables réglementations de détail et en même temps d'assurer une signalisation correcte.

L'ordonnance cantonale sur la protection de la nature, qui date de 1972, a besoin d'être adaptée aux lois et ordonnances édictées depuis dans divers domaines. Les pressions qui s'exercent sur les biotopes naturels se sont tellement renforcées qu'il faut envisager une révision de la législation sur la protection de la nature.

Quant aux modifications qui viennent d'être décidées, il s'agit de mesures d'urgence qui étaient indispensables. (oid)



La protection de la végétation des rives (nénuphars, jonchères, roselières, bosquets), se développe aussi au niveau cantonal. Il est désormais interdit de détruire ou de recouvrir toute zone biologique importante située le long d'eaux courantes ou dormantes. La photo montre une zone d'ensablement bien formée dans la réserve naturelle de Fräschels-Weiher. (Photos: Inspectorat de la protection de la nature)

Deux initiatives ont abouti

Le Conseil exécutif du canton de Berne constate que l'initiative populaire pour le modèle 6/3 a abouti, ayant recueilli 15.349 signatures valables. Selon ce modèle, l'école obligatoire couvre la totalité de l'enseignement dispensé pendant les neuf années de scolarité obligatoire. Elle se compose de l'enseignement primaire (1re à 6e années scolaires) et de l'enseignement secondaire du premier degré (7e à 9e années scolaires). Les 5e et 6e années scolaires sont, en principe, des classes d'observation.

Par ailleurs, l'initiative pour une

structure coopérative du degré supérieure a également abouti puisqu'elle a recueilli 13.043 signatures valables. Elle demande que les classes de l'enseignement secondaire du 1er degré (degré supérieur) aient une structure coopérative et se trouvent dans un même milieu scolaire. Les communes ou le syndicat de communes pourraient décider d'une coopération plus étroite entre les types de classes des degrés supérieurs; les écoles à faible effectif situées dans des régions isolées devraient être maintenues dans la mesure du possible. (oid)



Les haies et autres biotopes importants doivent être tout particulièrement protégés. Si, après examen de tous les intérêts en jeu, il semble impossible d'éviter des atteintes, le remplacement adéquat du biotope doit être assuré. La photo montre une haie à Merzligen, préservée malgré un remaniement parcellaire en cours.

Fête du 1er Août à Villeret

Comme nous l'avons déjà annoncé, Villeret fêtera le 1er Août cette année, grâce à l'initiative de l'Union sportive: une petite fête sera organisée au terrain de football. Dès 18 h 30, la buvette du terrain de football sera ouverte et la restauration chaude et froide sera servie.

A la tombée de la nuit, une descente aux flambeaux sera organisée depuis le pâturage des Covets.

Toute la population est cordialement invitée à prendre part à cette petite manifestation, qui sera agrémentée par un orchestre champêtre. (mw)

Spectacle et musique à Sornetan

Après le séjour des Jeunesses musicales de Suisse, le Centre de Sornetan a accueilli du 27 juillet au 1er août, un camp d'initiation musicale organisé par l'AJAC, destiné aux enfants.

cela va se passer

Du 1er au 8 août aura lieu le traditionnel stage d'été, activité musicale et artistique proposée par le Centre lui-même.

Pour ponctuer sa semaine de formation, l'AJAC présente un spectacle-concert par les participants, **vendredi 1er août à 19 h 30.**

En guise d'ouverture du stage d'été, les animateurs proposent un **concert, samedi 2 août à 20 h 30.** Les interprètes sont: J.-Ph. Schaer, flûte; P.-H. Ducommun, violon; P. Guinand, violoncelle; P. Lehmann, trompette; D. Zimmermann, guitare; C. Pignat, flûte à bec, et D. Vecchi, flûte.

C'est à l'église de Sornetan, gracieusement mise à disposition par la paroisse, que se dérouleront ces deux activités. (comm)

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

cela va se passer

Week-end en musique à Saignelégier

Si cela vous tente vous pouvez passer un week-end agréable fin de semaine au Soleil à Saignelégier. Il y aura de la musique pour toutes les oreilles et bien sûr à boire et à manger. C'est le groupe Atropa Belladonna qui donnera le coup d'envoi, **ce soir vers 20 h 30.** Composé de cinq femmes, Atropa Belladonna vous présentera ses propres compositions. Musique rythmée, moderne et originale où on sent le jazz, le funk, des influences latines et classiques. Le lendemain, **samedi** on retrouvera un vieil ami du Soleil, Pierrot la Rose. Il sera présent avec son «Seraphone» et nous chantera des chansons du temps où c'était le bon temps... Des airs connus de V. Scott, Charles Trenet, A. Bruant et P. Descamps, qui n'est autre que Pierrot lui-même.

Dans le courant de la soirée vous aurez également le plaisir de découvrir un trio de jazz qui vous fera remonter le temps. «GRR Trio» va nous amener dans les années où le BeBop vivait ses heures de gloire. Julien Galland au piano, Jean Rochat à la batterie et Robert Röthlisberger à la contrebasse savent à merveille faire revivre quelques moments palpitants de cette époque. L'occasion de découvrir trois musiciens dont on dit déjà beaucoup de bien, l'occasion de vibrer aux sons d'une musique qui aura marqué ce siècle. (comm)



Lutte contre la drogue dans le canton Comprendre d'abord, agir ensuite

C'est aujourd'hui que le Centre d'accueil et de prévention (CAP) entre dans ses meubles au 3, de la rue du Châlet à Delémont. Dans un premier temps, le responsable du centre, Fernand Poupon, qui a travaillé sept ans au Drop In de La Chaux-de-Fonds, essaiera de comprendre la situation spécifique du canton du Jura en matière de consommation de drogues de toutes espèces.

Ce n'est que le 1er octobre prochain que le CAP sera officiellement inauguré fort d'une équipe de trois travailleurs

sociaux (dont deux à mi-temps) et d'une secrétaire. Les objectifs du centre seront alors définis plus précisément.

De par leur situation géographique marginale, les Franches-Montagnes ne sont pas confrontées à une situation aigue dans le domaine de la consommation des drogues. Néanmoins, le Service social des Franches-Montagnes voit d'un œil favorable la mise sur pied d'un tel service qui collaborera avec les services existants et sera amené à créer de

nouveaux réseaux d'aide et de prévention.

Une adresse de contact: CAP, Chalet 3, Delémont, tél. (066) 22.47.47.

GyBi

Carnet de deuil

LAJOUX. - M. Berberat, 97 ans, doyen de Lajoux, est décédé après une courte maladie. Il était né à Lajoux le 26 octobre 1889, où il a passé toute sa vie. Veuf, il avait eu le chagrin de perdre déjà un de ses enfants. Il était une figure bien connue dans la localité, ainsi qu'à la Courtine. Citoyen tranquille et travailleur, il ne comptait que des amis. (kr)

Bilan d'une année délemontaine (3)

Dans deux articles précédents*, nous avons examiné l'année délemontaine écoulée sous divers aspects. Le rapport d'activité de la municipalité souligne le manque de locaux à disposition des sociétés locales, surtout de celles qui ont une utilisation si particulière que le local ne peut pas être cédé à d'autres sociétés.

La commission dite «d'intégration des étrangers» n'a tenu qu'une séance, ce qui donne à penser que les étrangers sont bien accueillis dans la capitale jurassienne.

Pour sa part, le Musée jurassien a acquis en 1985 un grand coffre jurassien, un grand paysage à l'huile du 18e siècle, montrant le Vorbourg, par Schutz, un manuscrit de 1680 avec les portraits et armoiries des princes-évêques ainsi que les blasons des familles nobles de l'évêché.

Le rapport relève que la question de la dénomination du musée reste en suspens. On attend la réponse du canton de Berne. Celle du canton du Jura est pour le moment mise en question «en raison de l'attitude dominante du chef de l'Office du patrimoine historique M. Bernard Prongué». Quant à l'agrandissement du musée vers la grange, il est évalué à 12.000 francs. La commune, la bourgeoisie et l'Etat devraient y aller de leur contribution financière. Les comptes de 1985 sont pour la première fois déficitaires, vu la politique d'achats pratiquée en 1985.

Pour sa part, l'Office des locations n'a pas connu une activité très intense. Il n'a enregistré que 30 affaires, dont six sont

encore en suspens. Les demandes de prolongation de bail et les contestations de majoration de loyers sont les plus fréquentes.

Enfin, s'agissant de la salle de spectacle, la commission a tenu deux séances consacrées au projet de rénovation de la salle Saint-Georges, dans l'attente de la construction d'une nouvelle salle de spectacles. (vg)

* Voir «L'Impartial» des 26 et 29 juillet.

Attention aux feux du 1er Août

L'Assurance immobilière de la République et canton du Jura communique:

Chaque année, la Fête nationale du 1er Août est malheureusement marquée par des incendies dus à des négligences ou à des imprudences.

Avec l'utilisation d'engins pyrotechniques, les dangers d'incendie et de propagation d'incendie sont toujours très grands.

C'est pourquoi, nous invitons toute la population à être très prudente dans l'utilisation de tous les feux d'artifice et engins pyrotechniques qui seront tirés durant la journée et notamment le soir du 1er Août.

Lorsque des feux importants sont allumés à proximité de maisons isolées ou de villages, il y a lieu de prendre les mesures qui s'imposent (chariot d'hydrant, équipes SP de piquet). (comm)

COUVET

Repose en paix, époux, papa et fils chéri. Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Roger Perrin-Barlately, à Couvet;
Mademoiselle Josette Perrin, à Lausanne;
Monsieur et Madame Jean-Bernard Perrin-Benoit et leur petite Nathalie, à Cortaillod;
Madame Alice Perrin, à La Chaux-de-Fonds;
Mademoiselle Hélène Perrin, à La Chaux-de-Fonds;
Madame Anna Barlately, à Outre-Vièze;
Monsieur Jérôme Mayencourt-Barlately et son fils, à Chamoson;
Monsieur et Madame Edouard Barlately et famille, à Outre-Vièze;
Madame et Monsieur Gérald Moret-Barlately et famille, à Outre-Vièze, ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Roger PERRIN
ébéniste

leur très cher époux, papa, grand-papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui après quelques jours de maladie, à l'âge de 60 ans.

COUVET, le 31 juillet 1986.
Fontenelle 15.

Veillez et priez car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

Matthieu 25. 13

Le culte aura lieu samedi 2 août au temple de Couvet à 13 h 30, suivi de l'incinération sans cérémonie.

Le corps repose à l'Hôpital de Couvet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

6244

● Voir autres avis mortuaires en pages 18 et 19 ●

Profitez des beaux jours pour manger sur notre terrasse. ☎ 039/28 48 47.

ROTISSERIE

CAFIGNON

Toujours notre buffet froid à volonté ainsi que notre petite et grande carte.



FAVRE Excursions
Rochefort-Cernier

Dimanche 3 août
Spectacle de

RENAUD

à Lausanne
Départ de La Chaux-de-Fonds,
place de la gare, 18 heures

Fr. 53.-, entrée comprise

Renseignements et inscriptions:

☎ 038/45 11 61

Cernier: 038/53 17 07

Notre journal:
L'IMPARTIAL

Datsun Patrol

expertisée, 1983,
Fr. 17 900.-
ou Fr. 421.-
par mois
☎ 037/62 11 41

Vitrierie
TERRAZ

Rue du Nord 1
La Chaux-de-Fonds
OUVERT

☎ 039/28 41 83

Samedi dès 21 heures

BAL
halle de gymnastique
La Sagne

avec l'orchestre

The Jackson

Amicale des cavaliers
La Sagne

1er Août
au Mini Golf

dès 19 heures

Soupe aux pois

jambon

musique

feux d'artifice

2 août
dès 19 heures

Musique

avec les

Black-Bil

3 musiciens

LES VACHERIES-
DES-BREULEUX



J'ai combattu le bon combat
J'ai achevé la course
J'ai gardé la foi.

Il Tim. 4:7

Avec tous ceux qui l'ont connu et aimé, nous prions le Seigneur pour notre cher papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami,

Monsieur

Marc BEURET

qui nous as quittés, aujourd'hui, dans sa 83e année, réconforté par les sacrements de l'Eglise.

Qu'il trouve auprès de Dieu la paix et la joie.

Raymond et Marie-Rose Beuret-Hassold, Les Vacheries-des-Breuleux,
et leurs enfants Yves et Marie-France;

Monique et Michel Donzé-Beuret, Le Noirmont, et leurs enfants Florence et Olivier;

Les familles de feu Emile Beuret-Donzé;

Les familles de feu Vital Dubois-Clémence,

ainsi que les familles parentes et alliées.

LES VACHERIES-DES-BREULEUX, le 30 juillet 1986.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu aux Breuleux, samedi 2 août à 14 h 30.

Le corps repose à la chapelle mortuaire des Breuleux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part pour les personnes involontairement oubliées.

18097

LE LOCLE



Repose en paix cher papa.

Marie-Thérèse Marchon-Vuillemez;

Michel et Candida Marchon-Martins et leur fille Vanessa;

Jeanine Courvoisier-Marchon, ses enfants Aline et Bastien

et son ami Christian Schmalz;

Béatrice et Giulio Gibellini-Marchon et leurs filles Sandie et Fanny;

Claude Marchon et son amie Marilia Lopes;

Edouard Schmutz-Marchon et son fils, à Le Bry;

Canisia Marchon-Chappuis et ses enfants, à Farvagny-le-Grand;

Raphaël et Pauline Marchon-Sciboz et leurs enfants, à Treyvaux;

André et Rosa Marchon-Barbey et leurs enfants,

à Colombier-sur-Morges;

Hedwige et Joseph Defferrard-Marchon et leurs enfants,

à Chavannes-sous-Orsonnens;

Jacques Marchon et ses enfants, à Villars-sur-Glâne;

Gabriel et Marthe Marchon-Genoud et leurs enfants, à Enney;

Madeleine et Ernest Clément-Marchon et leurs enfants, à Grenilles;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu

Charles Vuillemez-Myotte,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Léonard MARCHON

leur très cher et bien-aimé époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 69e année, après quelques mois de souffrances supportées avec un courage exemplaire, muni des saints sacrements de l'Eglise.

LE LOCLE, le 31 juillet 1986.

R. I. P.

Une messe sera célébrée samedi 2 août, à 9 h 15, en l'Eglise paroissiale du Locle.

L'inhumation aura lieu à 10 h 30, au cimetière du Locle.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Auguste-Lambelet 2,
2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser à la Ligue contre le cancer, ccp 20-6717-9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

51865

LA SOCIÉTÉ «LA FRIBOURGIA»

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Léonard MARCHON

membre fondateur.

Les membres garderont de cet ami, le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

51868

LE CONSEIL, LE COMITÉ DE DIRECTION,
LE PERSONNEL ET LES PENSIONNAIRES
DE LA FONDATION CARREFOUR

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Victor PAVILLON

père de leur directeur Monsieur Gilles Pavillon.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

18102

À NOUVEAU OPÉRATIONS MATELAS

Vu notre grand succès nous poursuivons notre offre soit:

A chaque achat d'un matelas d'un montant de Fr. 400.-
REPRISE UNIQUE DE VOTRE ANCIEN MATELAS
dans n'importe quel état **AU PRIX DE Fr. 100.-**

Nous représentons
toutes les grandes marques

Profitez-en pour changer de literie Comparez nos prix

Au Bûcheron encore et toujours moins cher

Avenue Léopold-Robert 73, ☎ 039/23 65 65, La Chaux-de-Fonds

Profitez - ouvert pendant les vacances!

meubles
veuthey SA
AU BÛCHERON

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à expédier sous enveloppe «imprimé» à 35 cts) Journal L'IMPARTIAL SA, service des abonnements, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom _____ Prénom _____

(prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse: Rue _____

No postal Localité _____

Nouvelle adresse: Hôtel/chez _____

No postal Rue _____

Localité _____

Pays _____ Province _____

du _____ au _____ inclus

AVIS IMPORTANT

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.pl.
2. **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. **Emoluments:** Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50
5. **AVION:** Prix suivant le pays.
6. **Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. **PAIEMENTS:** à nos bureaux, à notre CCP 23-325-4 ou en timbres-poste.

AVIS MORTUAIRES

GENÈVE

«L'éternel est celui qui te garde
L'éternel est ton ombre à ta main droite».
Ps. 121 v. 5.

Monsieur Jean-Pierre Weber et ses enfants Noémie et Julien;
Monsieur le pasteur et Madame Eugène Porret-Bolle, à La Chaux-de-Fonds,
leurs enfants et petits-enfants;
Evelyne et Michel Pastore-Porret et leurs enfants, en Egypte;
Ghislaine Porret et sa fille, à Paris;
Geneviève et Jérôme Plat-Porret et leurs enfants, à Cottignac;
Madame Nelly Weber, ses enfants et petits-enfants, à Corcelles/NE,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part
du décès de

**Madame
Béatrice WEBER
née PORRET**

leur très chère épouse, maman, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, nièce,
tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, le 31 juillet
1986, dans sa 44e année.

La défunte repose en la chapelle des Rois.

Le culte aura lieu au temple de Saint-Gervais, à Genève, lundi 4 août à
10 heures.

L'inhumation suivra au cimetière de Châtelaine.

Domicile: rue de la Prairie 1,
1202 Genève.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6721

LE LOCLE

Repose en paix.

Madame Ruth-Alice Python-Calderari:
Monsieur Marcel Python et son amie:
Mademoiselle Sylvie Graber,
Madame et Monsieur Jean-Pierre Mauerhofer-Python et leurs
filles Virginie, Laetitia et Amélie, à La Chaux-de-Fonds;
Madame Cécile Matthys-Python, à Ecuwillens/Fribourg;
Monsieur Guido Calderari, à St-Bernardino,
ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire
part du décès de

**Monsieur
Marius PYTHON**

leur très cher et bien-aimé époux, papa, beau-père, grand-papa, fils,
beau-fils, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection,
dans sa 56e année, après une courte maladie.

LE LOCLE, le 31 juillet 1986.

Le culte sera célébré samedi 2 août, à 10 h, au Centre funéraire
de La Chaux-de-Fonds suivi de l'incinération.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Communal 10,
2400 Le Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

51866

**LA MOUETTE
et son comité à son
membre fondateur
Monsieur
Marius
PYTHON**

51863

**LES CONTEMPORAINS
1931**

ont le regret de faire part
du décès de

**Monsieur
Marius
PYTHON**

ami et collègue dont ils garde-
ront de bons souvenirs

18089

**L'ASSOCIATION
DES COMMERÇANTS
DE RENAN**

a la douleur de faire part
du décès de

**Madame
Evelyne KERNEN**

fille de leurs membres, Madame et
Monsieur Ernest Lachat.

Pour les obsèques, prière de se
référer à l'avis de la famille.

18083

**LE SKI-CLUB
ÉCHELETTE**

a le chagrin de faire part à ses
membres du décès de

**Madame
Evelyne
KERNEN**

fille de leur ami Ernest Lachat.

Pour les obsèques, prière de se
référer à l'avis de la famille.

18084

CLAUDE CALAME

Pompes funèbres Tél. (039)
Concorde 45
Toutes formalités **31.14.96**

**Réception des avis
mortuaires:
jusqu'à
22 heures**

Ne crains point, car je t'ai racheté.
Je t'ai appelé par ton nom,
tu es à moi.

Esaië 43, v. 1.

Monsieur Henri Cotting:

Monsieur et Madame Marcel Cotting-Schneider:

Monsieur Jean-Bernard Cotting, à Moutier,
Monsieur Rabah Cotting;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Cotting-Pressl:

Natalie Cotting,
Chantal-Cotting;

Monsieur et Madame Charles-Emile Willemin, à Lenzburg;

Madame Nelly Moccand-Cotting:

Madame et Monsieur Michel Schlup,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de
faire part du décès de

**Madame
Alda COTTING
née WUILLEMIN**

leur chère et bien-aimée épouse, maman, belle-maman, grand-
maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée
à leur tendre affection jeudi, dans sa 84e année, après quelques
mois de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 31 juillet 1986.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire samedi 2 août,
à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 29, rue des Tourelles.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

6118



Que ton repos soit doux comme ton cœur
fut bon chère maman, grand-maman et
arrière-grand-maman

Madame et Monsieur Charles Lässer-Rebetez:

Christian Lässer et Chantal,
Eric Lässer et Marlène;

Monsieur et Madame Marcel Rebetez-Ecabert:

Monsieur et Madame Pierre-Alain Rebetez, leurs enfants
Magali et Sabine,

Monsieur Francis Rebetez,

Monsieur Denis Rebetez et Michèle;

Les descendants de feu Ali Beuret,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de
faire part du décès de

**Madame
Jeanne REBETEZ
née BEURET**

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman,
arrière-grand-maman, sœur, tante, cousine, parente et amie, que
Dieu a reprise à Lui mercredi soir, dans sa 88e année après une
pénible maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 juillet 1986.

La messe de sépulture aura lieu au Centre funéraire, samedi
2 août, à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme et M. Charles Lässer-Rebetez,
Doubs 34.

Au lieu de fleurs, veuillez penser au Home «Le Martagon»,
Les Ponts-de-Martel, ccp 23-808-7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

5998

Les programmes radio de vendredi



Littoral et
Val-de-Ruz
FM 90.4
Vidéo 2000
103.2
Basse-Areuse
91.7,
Coditel 100.6

6.00 Bulletin	12.45 Jeu de midi puis suite de Déjeuner show
6.05 Biscottes et café noir	
6.30 Les titres	14.30 2000 et une après- midi
7.00 Journal neuchâte- lois et sportif	17.02 Hit-parade
7.30 Journal national et international	18.00 Les titres
8.00 Bulletin	18.30 Neuneu musique
9.00 Espace 6	19.00 Journal du soir
10.00 Pirouettes	19.15 Dossiers de l'infor- mation
11.30 Déjeuner show	20.00 La nostra realtà
12.00 Midi-infos	21.00 Top club
12.30 Commentaire d'actualités	22.00 Party-mix 24.00 Surprise nocturne

Programme explosif

En ce 1er août, vous brûlez d'impatience de voir s'embraser
les feux de joie de nos villages! Et bien, de 17 h à 20 h, votre
radio cantonale vous offre 3 heures chaudes en compagnie de
notre artificier de service, Booby, qui vous concocte un pro-
gramme explosif!



La Première

Informations toutes les heures
(sauf à 22.00 et 23.00). 9.05 Petit
déjeuner. 10.05 Micro live. 11.05
Podium 86. 12.30 Midi-Première
avec allocution de M. Alphons
Egli, président de la Confédération.
13.15 Transat: Raconte-moi
les cigales; La ville fantôme; Les
uns sans les autres; Cinéma. 17.30
Soir-Première. 19.05 L'espadrille
vernise. 20.30 Simple comme bon-
soir. 0.05 Couleur 3.



France musique

9.05 La chambre des vacances.
12.10 Hamac. 12.30 L'été du jazz.
13.00 à 1.00 France-Musique à
Montpellier. 13.00 Récital Michel
Dalberto, piano. 14.30 L'esplana-
nade. 16.00 Récital Jeffrey
Swann, piano. 19.05 Concert:
Marie-Annick Nicolas, violon, et
Andria Nemezc, piano. 20.30 Or-
chestre symphonique de la Radio
de Stuttgart. 22.30 Orchestre de
chambre de Norvège. 24.00 Jazz.



Espace 2

9.05 L'été des festivals. 10.00 Ver-
sion intégrale. 11.30 Ça me rap-
pelle quelque chose. 12.05 Musi-
mag. 13.00 Journal. 13.35 Un su-
cre ou pas du tout? 14.05 Suisse-
musique. 16.00 Silhouette. 16.30
Cadences 16/30. 17.30 Magazine
86. 18.30 JazzZ. 19.20 Novitads.
19.30 Per i lavoratori italiani.
20.05 Fête du 1^{er} Août: Festival
SSR d'opéra; Guillaume Tell.
0.05 Notturmo.



Fréquence Jura

6.00 Info RSR 1. 6.10 Info JU.
6.30 L'info en bref. 7.00 Journal.
7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de
presse. 8.00 Journal. 8.30 L'info
en bref. 9.00 Info RSR 1. 9.05 C3
différé. 11.00 Info en bref. 11.05
L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30
RSR 1. 17.00 C3 direct. 18.00
Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45
Memento/Sports. 19.00 Zéro de
conduite. 20.00 Info RSR 1. 20.05
Couleur 3. 22.30 Info RSR 1.



Suisse alémanique

9.00 Palette. 10.10 Der Fraue-
narzt von Bischofsbrück. 11.30
Club des enfants. 12.00 Rendez-
vous. 14.00 Mosaïque. 14.20 Le
coin musical. 15.00 Disques pour
les malades. 16.30 Club des en-
fants. 17.45 Actualités sportives.
18.30 Journal du soir. 19.15 So
tönt's z Uri, z Schwyz und z Un-
terwalde. 20.00 Théâtre: Verzell
du das em Fährima! 22.00 Ex-
press de nuit. 02.00 Club de nuit.



Radio Jura bernois

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00
Matinées Horizon 9. 12.15 Le
coup de fil du Journal du Jura,
Activités villageoises. 12.30
RSR 1, Midi première. 12.45 La
bonn' occase. 13.15 RSR 1. 15.00
Musique aux 4 vents. 16.30 33
tours et puis s'en vont (chanson
française). 18.00 RSR 1, journal.
18.30 Magazine d'actualités. 19.00
Jazz panorama. 19.30 Salut les pe-
tits loups! 21.00 RSR 1 + C3.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler,
Jura. - Pierre-Henri Bonvin, Sports. - Willy
Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. -
Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Char-
rière, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports.
- Raymond Déruns, Agriculture, Magazine et TV. -
Cécile Diezi, Jura bernois. - Laurent Guyot,
Sports. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. -
Christiane Ory, La Chaux-de-Fonds - Anouk
Ortleib, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. -
Yves Petignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-
Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Stagiaires:

Jacques Houriet, Pierre Arlettaz, Georges
Kurth, Catherine Roussy.

Publicité:

La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de
L'IMPARTIAL
Suisse: Publicitas

vendredi

TELEVISION

Suisse romande

France 1

a2 France 2

France 3

Suisse alémanique

Suisse italienne

- Fête nationale
12.00 Hymne national
12.10 Ces merveilleuses pierres
12.25 Les fous du risque
12.45 Le chirurgien de Saint-Chad
13.00 Téléjournal
13.05 Podium 86
13.10 Guerre en pays neutre
14.05 Corps accord
14.20 Les enfants du besoin
15.15 Marino la Mer
16.40 Filmer l'impossible
17.00 Musée du Saint-Gothard
17.20 Matt et Jenny
17.45 Basile, Virgule et Pécora
17.50 Téléjournal
17.55 TV à la carte 86
18.00 Les grands déserts
18.50 TV à la carte 86
18.55 Dodu Dodo
19.00 TV à la carte 86
19.20 Allocution du président de la Confédération
19.25 Hymne national
19.30 TV à la carte 86
20.05 Emission nationale
21.35 Long métrage

- 10.45 Antiope 1
11.15 Croque-vacances
11.45 La une chez vous
12.00 Flash
12.02 Tournez... manège
12.30 Midi trente
12.35 Tournez... manège
13.00 Le journal de la une
13.50 Boîte à mots
13.52 Dallas
14.40 Boîte à mots
14.45 Les habits du dimanche
15.35 Croque-vacances
17.20 Boîte à mots



A 17 h 25
Lucien Leuwen
Série de Claude Autant-Lara, d'après le roman de Stendhal.

- 6.45 Télématin
8.30 Jeunes Docteurs
9.00 Antiope vidéo
12.00 Midi informations et météo
12.08 Récré A2
12.45 Antenne 2 midi
13.30 La conquête de l'Ouest
14.20 Passions d'enfants
15.15 Christa
14.45 Sports été
18.20 Flash info
18.25 Capitot
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Affaires suivante
20.00 Le journal



A 20 h 35
Le privé
Poids Mouché. Avec Eusebio Poncela, Alicia Sanchez, Ovidi Montllor, Jorje Sanz, Hanolo Calvo, André Pousse, Lali Ramon.

- 17.32 Terroir en bouche
17.45 Les parcs régionaux
18.15 Cheval mon ami
18.45 Journal des festivals
19.00 19-20
19.15 Actualités régionales
18.37 19-20
19.55 Les Entrechats
20.04 Jeux de 20 heures



A 20 h 30
Celebrity
D'après l'œuvre de Thomas Thompson. Une série en 6 épisodes, avec Michael Beck, Joseph Bottoms, Ben Masters, James Whitmore, Hal Holbrook, etc.

- 17.30 Walt Disney
17.40 Paka, die Polarbärin
19.15 Gutenacht-Geschichte
19.30 Téléjournal
19.50 Allocution du président de la Confédération.
20.05 Emission nationale du 1er Août
21.40 Téléjournal
21.50 Le Musée national du Gothard
22.10 Les films de l'été
23.25 Ohne Filter Extra

ARD Allemagne 1

- 14.50 Shackleton
15.50 Téléjournal
16.00 Karel Zeman und die Kinder
16.15 Baron Münchhausen
17.55 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Du bist so leicht zu lieben
21.50 Plusminus
22.30 Le fait du jour
23.00 Sports
23.25 Schonzeit für Füchse

Allemagne 2

- 14.55 Nichts als Ärger
16.05 Calendrier des vacances
16.30 Loisirs
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-télé
17.45 Traumschiff
19.00 Informations
19.30 Journal de l'étranger
20.15 Der Alte
21.15 ... und dann kamen die Bagger
21.45 Journal du soir
22.10 Aspects
22.50 Polizeirevier Hill Street
23.35 Zeuge einer Verschwörung

Allemagne 3

- 16.00 Jimmy und die Piraten
18.00 Professeur Haber
18.20 Wildschweingeschichten
18.32 Mr. Merlin
19.00 Journal du soir
19.30 Le ciel étoilé en août
19.45 Août au jardin
20.15 Jardin du paradis
21.00 Actualités
21.15 Scène culturelle
21.45 Echange de propos
22.20 Der Brack-Report
23.20 Telekolleg II

- 15.10 Svizra romontscha
15.00 Balloon Ballet
16.20 Fête des jodlers de Suisse centrale
17.35 La GASS à Magadino
18.00 Téléjournal
18.05 Oiseaux de nos régions
18.30 Il était une fois... l'homme
19.00 Le quotidien
19.55 Allocution du président de la Confédération.
20.05 Festa nazionale
21.40 Téléjournal
22.05 Musée national du Saint-Gothard
22.25 Il Landamano Stauffacher

RAI Italie 1

- 11.15 Televiedo
13.00 Maratona d'estate
13.30 Telegiornale
13.45 Romeo e Julieta: film
16.00 Le grandi battaglie del passato: York Town
16.55 Oggi al Parlamento
17.00 Ciao cow-boy: téléfilm
18.00 Tom Story: dessin animé
18.40 L'aventure di Caleb William: téléfilm
19.40 Almanacco del giorno dopo
20.00 Telegiornale
20.30 Colosseum: divertissement
21.25 La febbre del successo: film
21.45 Telegiornale
21.50 Speciale Tutti libri
TG 1-Notte

SKY CHANNEL

- 8.45 Sky trax
14.15 Skyways: série dramatique
15.05 A country practice: série dramatique
16.00 Sky trax
18.30 The tales of wells fargo: western
19.00 Dennis: série comique
19.30 The flying nun: série comique
20.00 The new Dick van Dyke show: comédie
20.30 The new candid camera show: comédie
21.00 Vegas: action
21.50 Wagon train: série western
22.45 Sky trax.



Anastasia
Film d'Anatole Litvak (1956). Avec Yul Brynner et Ingrid Bergmann.

La trace.
Un film de B. Favre (1983).
23.15 Téléjournal
23.30 Regards caméra
0.25 Hymne national
0.30 Dernières nouvelles

- 18.25 Minijournal
18.35 Danse avec moi
19.10 La vie des Botes
19.40 Le masque et les plumes
20.00 Le journal de la une
20.30 Intervilles
22.15 Michel Sardou
23.10 Une dernière
23.25 Michel Sardou 2e partie.

- 21.30 Apostrophes
22.50 Edition de la nuit
23.00 Litan
23.15 Taxi
22.25 Soir 3
22.45 Décibels
23.15 Prélude à la nuit
23.40 Journal des festivals
23.15 L'été
23.40 Journal des festivals
23.15 Prélude à la nuit
23.40 Journal des festivals

- 21.25 Taxi
22.25 Soir 3
22.45 Décibels
23.15 Prélude à la nuit
23.40 Journal des festivals
23.15 L'été
23.40 Journal des festivals
23.15 Prélude à la nuit
23.40 Journal des festivals

A PROPOS

A VOIR

Les mille jours de Kennedy

En 1961, l'arrivée de John Fitzgerald Kennedy à la Maison-Blanche fut ressentie comme le prélude à un grand changement. L'espoir de la «nouvelle frontière» inspirée par une équipe de conseillers frais et dynamiques. Hier, la TV romande diffusait en reprise un documentaire sur «JFK». Un film un peu trop complaisant, linéaire et exempt de toute perspective historique. La «nouvelle frontière» préconisée par Kennedy n'était pas de celles qu'on atteint dans l'assoupissement de l'opulence matérielle; elle exigeait au contraire des efforts, des sacrifices, et l'abandon de confortables habitudes. La couleur était annoncée dans le discours inaugural: «Ne vous demandez donc pas, mes chers compatriotes, ce que votre pays fera pour vous; demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays.» Le film a survolé les grandes crises du début des «sixties»: le désastre de la Baie des Cochons, la construction du Mur de Berlin, l'affaire des fusées de Cuba. Mais il laisse aussi quelques zones d'ombre, évitant d'aborder par exemple le début de l'engagement américain au Vietnam. Homme de médias, Kennedy a su utiliser son charisme pour convaincre l'opinion. Mais ses revers, en politique intérieure surtout, furent aussi nombreux. Il avait bravé plusieurs lobbies, à commencer par celui des camionneurs. Et les systématiques refus de crédits ne lui ont pas permis de mettre en pratique un programme pourtant plein de promesses pour des millions d'Américains. Assassiné après mille jours passés à la Maison-Blanche, dans des circonstances mystérieuses et troublantes, «JFK» a finalement obtenu deux réels succès: la loi mettant fin à la discrimination raciale, les accords de Moscou interdisant les essais nucléaires. Un accord que de Gaulle n'avait pourtant pas ratifié. Homme d'Etat courageux ou subtil démagogue? Les images d'archives montrent surtout un style de conduite des affaires tranchantes singulièrement avec les manières des vieilles barbes qui gouvernaient alors l'Europe. Un style souvent imité, mais jamais égalé. Pour le reste, Managua, Kaboul et les époux Turenge nous rappellent que l'Histoire est un éternel recommencement... Pierre-Alain Bassin

Celebrity: un terrible secret

Trois amis d'enfance liés par un terrible secret et dont l'un devient un assassin: tel est le thème de la nouvelle série «Celebrity». Ces trois jeunes gens ont été surnommés les trois princes par leurs camarades d'université. «Prince du pouvoir», Kleber Cantrell, major de sa promotion, est un leader né. Devenu journaliste, il voudra être le meilleur, le plus célèbre et il le sera. Le deuxième «Prince», Mack Crawford qui a perdu ses parents, a été élevé par une tante excentrique. A l'école et à l'université il est champion de football. Mais une sale blessure l'obligera à mettre un terme à sa carrière sportive. Malgré cela, il va devenir une grande vedette du grand et du petit écran: il sera même une super-star. Quant à Thomas Jeremiah Luther que ses amis ont surnommé T. J. par ses initiales, il est le «Prince du charme» et ses camarades l'ont élu «le plus populaire». Plus tard grâce à ce charisme, devenu mage, il va créer une secte très controversée. Des trois, c'est certainement le plus dangereux de tous. C'est d'ailleurs lui qui est à l'origine du drame qui a éclaté en 1950 au Texas, à Fort Worth. Quelques jours avant d'être reçus à leurs examens, nos trois héros, déçus par l'annulation d'un pique-nique, ont décidé d'aller boire ensemble dans la cabane de l'oncle de l'un d'entre eux. L'alcool coule à flots et les trois jeunes gens sont déjà plus qu'éméchés lorsqu'on tambourine à la porte: c'est une jeune femme. Elle est très belle. Elle a froid et elle est terrorisée car l'amant de sa mère la poursuit. Face à cette beauté, «T. J.» tente de faire agir son charme mais en vain. Alors, sous l'emprise de l'ivresse, il la viole. Les deux autres, excités, ne font rien: ils se contentent d'assister à la scène en regardant par une des fentes de la cloison. Le viol consommé, la jeune fille ne se réveille pas. La croyant morte, les trois «Princes» terrorisés emportent son corps et le déposent sur le bord d'une rivière. Ils prêtent alors le serment solennel de ne jamais révéler à quiconque le terrible secret qui fait désormais d'eux des complices. Vingt-cinq ans plus tard ils sont tous les trois devenus des vedettes: mage, star et animateur d'un super talk-show. Et ils se réunissent à nouveau dans la cabane maudite. Dans la nuit, un coup de feu retentit. Lorsque Calvin Sledge, l'ambitieux procureur de la République du comté, arrive sur les lieux, l'un des trois «Princes» est mort, le second est blessé grièvement et le troisième, logiquement, se voit inculpé d'assassinat. Nous allons suivre alors un procès particulièrement spectaculaire au cours duquel toute la respectabilité de nos héros va être remise en question. (FR3, 20 h 35 - ap)

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

Programmes radio page 19